



Università  
Ca' Foscari  
Venezia

Corso di Laurea magistrale  
in Lingue e letterature europee, americane e postcoloniali  
*Master européen en études françaises et francophones*

Tesi di Laurea

*Les Lettres amoureuses* (1610) d'Étienne Pasquier : essai d'édition critique intégré  
d'un complément numérique

**Relatrice**

Prof.ssa Magda Campanini

**Correlatrici**

Prof.ssa Anne Réach-Ngô

Prof.ssa Nathalie Dauvois

**Laureanda**

Michela Lagnena

Matricola 882853

**Anno Accademico**

2020/2021



## Table des matières

Introduction .....	5
Chapitre 1. Un juriste écrivain .....	11
1.1 Étienne Pasquier et ses œuvres.....	11
1.2 Histoire éditoriale des <i>Lettres amoureuses</i> d'Étienne Pasquier .....	19
Chapitre 2. Les <i>Lettres amoureuses</i> de Pasquier entre tradition épistolographique et invention littéraire.....	29
2.1 La lettre d'amour dans les recueils des XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles.....	29
2.2 Le <i>Recueil des rymes et proses de E. P.</i> (1555) .....	38
2.3 Les <i>Lettres amoureuses</i> d'Étienne Pasquier.....	47
2.3.1 Une autobiographie voilée ? .....	47
2.3.2 « Fiction » épistolaire et perspectives diégétiques .....	52
2.3.3 Les <i>Lettres amoureuses</i> d'Étienne Pasquier : un recueil ou un roman ? .....	58
Notre texte : critères d'éditions .....	67
<i>Lettres amoureuses</i> .....	74
Variantes .....	111
Glossaire.....	117
Conclusion .....	129
Annexes : quelques extraits du site « Pasquier amoureux ? » .....	133
Bibliographie.....	141



## Introduction

### *Pourquoi une édition des Lettres amoureuses de Pasquier ?*

Aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, la production épistolaire française s'étend principalement sur trois catégories : les manuels d'apprentissage – héritiers des *artes dictaminis* médiévaux –, les recueils de lettres, notamment familiales et amoureuses. La mode des livres de lettres vient d'Italie ; à partir des lettres de l'Arétin, les recueils de Bembo, Annibal Caro, Pasqualigo et Parabosco s'imposent comme des modèles de référence ayant, surtout en France, un impact important sur la production épistolaire de la Renaissance. C'est dans ce contexte que les lettres amoureuses d'Étienne Pasquier paraissent, en 1555, dans le *Recueil des rymes et proses* de ce même auteur. La portée novatrice de cette composition épistolaire, où le sujet écrivant se détache du statut d'acteur de l'expérience amoureuse qu'il a vécue et assume, *à postériori*, le rôle d'auteur-éditeur de ses écrits de jeunesse, réside dans la transposition du code lyrique amoureux dans l'énonciation épistolaire et, plus particulièrement dans un ensemble de lettres qui tracent l'itinéraire d'une expérience subjective. Publiées toujours à l'intérieur de recueils d'auteur, les lettres d'amour de Pasquier connaissent un certain succès et sont éditées à plusieurs reprises, jusqu'en 1723. L'édition de 1610, où les *Lettres amoureuses* paraissent dans le recueil de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle se présente comme la dernière que l'auteur ait augmentée et réaménagée avant sa mort. C'est là la raison qui nous a amenée à la choisir comme édition de référence pour l'établissement de notre texte. L'intérêt de cette édition relève également du fait qu'elle définit, à part entière, l'appartenance de l'œuvre de Pasquier au panorama des productions épistolaires de l'époque et notamment à la catégorie de la lettre amoureuse.

Notre travail a pour but d'explorer et de valoriser un *corpus* qui – contrairement à la plupart des compositions de Pasquier – est resté longtemps méconnu et qui n'a jamais fait, à notre connaissance, l'objet d'une édition scientifique. Ce projet vise à reconstruire, selon des critères éditoriaux que nous avons précisés dans le protocole de transcription qui précède le texte, un texte qui soit, du point de vue linguistique, le plus proche possible de la graphie originale et, en même temps, facilement accessible aux lecteurs d'aujourd'hui. Notre édition des lettres suit donc les principes d'une transcription semi-diplomatique qui limite les interventions à la résolution des abréviations et à une modernisation très modérée. Le texte est accompagné de notes explicatives en

bas de page portant sur des questions littéraires, biographiques, linguistiques et historiques. La recherche lexicale que nous avons faite sur les dictionnaires de moyen français a nourri le glossaire qui suit le texte des lettres et qui vise à fournir les éclaircissements nécessaires à la compréhension de certains mots et expressions qui ne sont plus présents dans le français d'aujourd'hui.

Pour mieux saisir les caractéristiques de la langue de Pasquier, nous avons essayé de mettre en relation le texte des *Lettres amoureuses* avec d'autres textes de Pasquier (notamment *Le Monophile* et une partie de ses lettres), ce qui nous a permis à la fois de cueillir quelques spécificités stylistiques de notre auteur et d'affiner le processus de transcription semi-diplomatique, en réfléchissant aux principes censés assurer une lisibilité plus aisée du texte et à un appareil de variantes, relevant de la comparaison avec les autres éditions des *Lettres amoureuses*. L'analyse linguistique des *Lettres amoureuses* et les choix méthodologiques qui en dérivent ont été nourris, en outre, par le travail de « suivi de mémoire » réalisé au cours du semestre de mobilité à l'Université Sorbonne Nouvelle (a. a. 2020/2021), sous la direction de Nathalie Dauvois, professeure de littérature française de la Renaissance dans cette université.

Le présent mémoire se compose de différentes parties. La transcription du texte des *Lettres amoureuses*, enrichie de notes en bas de page et suivie des variantes et du glossaire, est précédée d'une brève biographie de l'auteur – mettant en lumière les moments les plus intéressants de la vie de Pasquier et de sa production littéraire –, de la reconstruction de l'histoire éditoriale des *Lettres amoureuses* – qui comprend également le tableau des variations dans l'ordre des lettres d'une édition à l'autre – et d'une introduction critique. Celle-ci porte d'abord sur la tradition de la lettre d'amour en France aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, ainsi que sur la présentation du *Recueil des rymes et proses de E. P.* Elle s'achève sur l'analyse détaillée des *Lettres amoureuses*, autour des points suivants : la valeur autobiographique de l'œuvre, l'ouverture de cette composition aux perspectives diégétiques de la fiction épistolaire et le caractère hybride des lettres, qui se placent au carrefour de formes littéraires diverses. Notre travail se propose ainsi de rendre aux *Lettres amoureuses* de Pasquier leur autonomie et de « décortiquer » un texte interrogeant les enjeux de la production épistolaire amoureuse des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

## *Du papier à l'écran : les enjeux d'un volet numérique complémentaire*

Ce mémoire comporte l'élaboration d'un volet numérique (intitulé « Pasquier amoureux ? » <https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux>) réalisé à travers la plate-forme EMAN (Édition de Manuscrits et d'Archives Numériques), qui utilise le logiciel Omeka au sein du laboratoire Thalim (Sorbonne Nouvelle). Le projet « Pasquier amoureux ? » s'inscrit dans le cadre du séminaire de recherche PREMAN 2020/2021, animé par Anne Réach-Ngô – maîtresse de conférences à l'Université de Haute-Alsace et co-directrice de ce mémoire – et Richard Walter – ingénieur de recherche au CNRS. La réalisation du volet numérique « Pasquier amoureux ? » a été accompagnée également par Magda Campanini, directrice du présent mémoire. S'adressant aux masterants, aux doctorants et aux chercheurs qui s'initient aux humanités numériques et visant à exploiter et à interroger les apports méthodologiques qui dérivent de l'élaboration d'une bibliothèque numérique de données, le projet de recherche PREMAN s'est étalé sur dix séances réparties en huit mois (novembre 2020 – juin 2021). Chaque séance a été organisée en deux parties : présentation systématique des différentes étapes du projet et retour d'expérience des participants se lançant graduellement dans l'exploration des outils propulsés par la plate-forme EMAN. Plus précisément, les séances de ce séminaire, guidant chaque participant dans la réalisation de son propre site de recherche, ont été articulées autour des phases suivantes : présentation des méthodes de travail, rassemblement de la documentation et constitution d'un recueil de données, production et structuration des données, préparation et import des données dans le site, mise en relation, interrogation et curation des données, visualisation finale des données. Notre participation au séminaire PREMAN s'inscrit dans la continuation des compétences acquises au sein du projet *Tragiques Inventions*, résultant du travail mené lors du cours de « Littérature de la première modernité et technologies numériques » tenu par Anne Réach-Ngô, professeure invitée à Ca' Foscari en 2019/2020 (deuxième semestre). L'intérêt pour des modalités non traditionnelles d'approche aux œuvres littéraires de la Première Modernité et notre participation à la création de la première version du site pédagogique *Tragiques Inventions* nous ont poussée à considérer la possibilité d'intégrer ce mémoire par un volet numérique.

Le projet « Pasquier amoureux ? » se présente comme une bibliothèque numérique dessinant le parcours éditorial des *Lettres amoureuses*. Il se propose de mettre en avant les éditions qui font l'objet d'un intérêt particulier (l'édition *princeps*, la publication des lettres de Pasquier à l'intérieur des recueils de Parabosque et d'Étienne Du Tronchet, l'édition de 1610), en raison des transformations de l'œuvre qu'elles mettent en lumière et de la nature des recueils où les lettres

amoureuses de Pasquier paraissent. Ce projet a permis la transposition des procédés éditoriaux appliqués à l'édition papier, du papier à l'écran. À ce titre, l'édition critique numérique, incluant la transcription semi-diplomatique et l'annotation de certains textes – effectuées à travers le nouveau dispositif, *Transcript*, mis à disposition par la plate-forme EMAN –, concerne les périclives (épîtres dédicatoires et adresse au lecteur) des recueils où l'œuvre de Pasquier est publiée (jusqu'à l'édition de 1610), ainsi que les quatre *Lettres amoureuses* jointes en annexe au volume d'Étienne Du Tronchet. La création du volet numérique « Pasquier amoureux ? » a finalement pour but d'élaborer un parcours aisé qui invite le visiteur du site à découvrir la diffusion de la composition épistolaire de Pasquier dans le circuit libraire de l'époque et à mettre en valeur les lieux du texte où émerge la posture de l'auteur adoptée vis-à-vis de ses lettres d'amour.

En ce qui concerne la disposition et l'affichage des données dans le site, nous nous sommes servis du module *UI-Templates*. Nous avons opté pour une organisation en blocs qui va d'une présentation plus globale des ressources à une mise en relief plus spécifique des renseignements analytiques. Les données ont été disposées en trois collections principales.

La première comprend toutes les éditions des *Lettres amoureuses*, qui sont regroupées en quatre sous-collections : « édition *princeps* », « publications à l'intérieur de recueils d'autres auteurs », « dernière édition du vivant de l'auteur » et « éditions posthumes ». Les trois premières se caractérisent par une structure « emboîtée » ; chaque sous-collection englobe en effet une nouvelle sous-collection qui contient, à son tour, d'autres sous-collections, selon une architecture à « matryochka » hiérarchisant, de manière systématique, l'agencement des données. Quant aux contenus de ces sous-collections, ils sont enrichis par la création de différents champs de saisie affinant le processus analytique des données littéraires présentées. Par exemple, la sous-collection « édition *princeps* » inclut la sous-collection « Recueil des rymes et proses de E. P. » qui comprend d'autres sous-collections : « périclives » et « Epistres ». Dans la première, on retrouve les contenus correspondant à la page de titre et à l'épître dédicatoire du *Recueil des rymes et proses*, tandis que la deuxième accueille le texte des lettres à l'intérieur de ce volume. Il en va de même pour les autres sous-collections.

La deuxième collection concerne d'autres ouvrages de Pasquier où figurent certaines de ses lettres amoureuses : l'épître dédicatoire du *Monophile* (1554) devient en effet, à partir de 1555, l'une des *Lettres amoureuses*, alors que deux des *Lettres amoureuses* sont plus tard intégrées au premier livre de la correspondance de Pasquier (1586).

La troisième collection porte l'attention de l'utilisateur du site sur deux missives qui figurent dans la première édition des *Lettres d'Estienne Pasquier* (1586). Dans ces deux lettres, l'écrivain se fait juge de lui-même et porte un regard critique sur sa composition épistolaire de jeunesse.

Nous avons exploité d'autres fonctions de la plate-forme EMAN :

- la construction d'une exposition virtuelle concernant la vie de l'auteur – intégrée à la version papier du présent mémoire.

- la création de *simple pages* contenant l'histoire éditoriale des *Lettres amoureuses* – insérée elle aussi, sous forme d'un schéma, dans la version papier du mémoire – , la liste des exemplaires identifiés de tous les recueils où les lettres de Pasquier paraissent, les principes d'établissement des textes (pour la transcription) et la bibliographie finale.

Un choix représentatif des notices créées dans le site, intégrant l'édition de 1610 des *Lettres amoureuses*, a été joint, en annexe, à la fin du présent mémoire. Il s'agit de la sous-collection « Recueil des rymes et proses de E. P. », des contenus correspondant à la page de titre et à l'épître dédicatoire du recueil et de la section « Epistres ».

Le site « Pasquier amoureux ? » se présente ainsi comme un projet complémentaire à l'édition papier des lettres, visant à l'enrichir par l'affichage et la valorisation d'importants textes littéraires ayant un impact significatif sur la circulation et la réception de cette composition épistolaire du XVI<sup>e</sup> siècle.



# Chapitre 1. Un juriste écrivain

## 1.1 Étienne Pasquier et ses œuvres

### *Une vie consacrée à la plume*

La plume de cest Autheur n'a jamais esté oiseuse, ains diversifiée selon la diversité de ses ans<sup>1</sup>.

Sous l'identité d'André Du Chesne Tourangeau, Pasquier s'invente éditeur et adresse ces mots aux lecteurs de *La Jeunesse*<sup>2</sup>, mettant l'accent sur la prolixité de sa plume, qui l'accompagne jusqu'à la fin de ses jours<sup>3</sup>. Considéré comme « l'un des plus eloquents Advocats de la cour du Parlement de Paris », ainsi que l'un « des plus doctes Poëte Latin et François, historien et orateur<sup>4</sup> », Étienne Pasquier rapproche sa production de polygraphe d'un grand jardin composé d'une multitude de fleurs et de plantes différentes :

Ce mot de, jardin, me faict icy ressouvenir, quelle fut ma premiere deliberation lorsque j'arrivay au Palaïs ; car tout ainsi que nous diversifions nos jardins, de ce costé là d'un parterre et compartiment de fleurs [...] odoriferantes, icy d'un plant d'arbres qui rapportent des fruicts, là d'une potagerie [...], aussi ay-je voulu mesnager mes actions, tantost en ce qui appartenoit à la necessité de mon estat, [...], tantost d'estude serieuse, puis de joyeuse, me jouiant diversement, de mon esprit<sup>5</sup>.

Menant, dès son enfance, une existence plutôt aisée<sup>6</sup> et faisant son entrée au Palais, en tant qu'avocat, à l'âge de vingt ans<sup>7</sup>, Pasquier inaugure sa carrière d'écrivain en 1554, par la

---

<sup>1</sup> *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610, *Au lecteur*, f. A2r<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> « [...] je ne voulois advoüer le recueil comme venant de ma boutique ; ainsi le verrez-vous en l'Epistre liminaire par moy faite sous le nom d'un André du Chesne » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, XXI, Lettre VI, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, t. II, col. 647).

<sup>3</sup> « Le matin du 30. jour du mois d'Aoust, il mit la derniere main à l'œuvre, par lequel il monstre que le Pape ne peut deposer nos Roys [...]. Il fit, devant disner, quatre vers Latins [...]. De là à une heure, il se leva tout seul [...] et se mit à corriger ses quatre vers Latins » (*Les Lettres de Nicolas Pasquier*, IV, Lettre XI, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, *op. cit.*, t. II, col. 1197-1198).

<sup>4</sup> *Premier volume de la bibliotheque du sieur de La Croix du Maine*, Paris, Abel L'Angelier, 1584, f. G4r<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VIII, Lettre I, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, *op. cit.*, t. II, col. 196.

<sup>6</sup> Fils d'Antoine Pasquier, archer de la garde du roi et de Philippe Clément, notre auteur appartenait en effet à une famille bourgeoise très riche. Né à Paris le 7 juin 1529, Pasquier passa son enfance, ainsi que son adolescence, dans le vieux quartier St-Séverin et fut élevé à l'enseigne des valeurs chrétiennes. Voir Paul

publication du *Monophile* (Paris, Vincent Sertenas, in -8°), traité dialogué où cinq personnages – dont l’auteur lui-même – échangent des propos sur la thématique amoureuse. Pasquier débute donc par un genre – le dialogue d’amour – qui témoigne de son rapport avec la tradition italienne<sup>8</sup>. Pendant sa jeunesse, Pasquier consacre, à maintes reprises, sa plume à la littérature amoureuse ; un ouvrage polygénérique portant sur le même sujet que *Le Monophile* sort à cet égard de l’atelier de l’imprimeur-libraire Vincent Sertenas, en 1555 : le *Recueil des rymes et proses de E. P.*, dont les initiales cachent bien l’identité de l’auteur. Ici, Pasquier montre toute sa versatilité en matière d’écriture ; en effet, notre auteur y rassemble une série de sonnets pétrarquistes, les *Colloques d’Amour*, une élégie dédiée à Ronsard (*Contr’Amour*) et ses *Epistres*. La plupart de ces compositions seront réunies, en 1610, dans le recueil de *La Jeunesse d’Estienne Pasquier et sa suite*. Dans l’une des lettres adressées à son ami Pierre Pithou, notre auteur avoue être peu stimulé au début de sa carrière d’avocat ; ce qui lui permet de se pencher soigneusement sur la production littéraire<sup>9</sup>.

En 1556 Pasquier prononce sa première plaidoirie concernant l’affaire de la réforme du collège de Beauvais. Bien que cet événement marque le début effectif de sa carrière juridique, celle-ci prend son essor en 1564-1565, grâce à la cause contre l’ordre des Jésuites ; lors du procès, Pasquier défend l’Université de Paris contestant aux Jésuites le droit d’enseigner au collège de Clermont ouvert en 1564. L’hostilité de Pasquier à l’égard des Jésuites sera l’objet d’un ouvrage tardif, qu’il fait paraître en 1602 : *Le Catechisme des Jesuites* (Villefranche, [imprimé à La Rochelle], Guillaume Grenier, in -8°) ; ayant recours à la forme dialoguée, notre écrivain met, une fois de plus, l’accent sur la dangerosité de cet ordre, qui nuit aux anciennes libertés de l’Église gallicane.

En dépit de ses engagements au barreau, Pasquier n’abandonne jamais sa plume ; en 1560, ses *Recherches de la France*<sup>10</sup>, véritable monument historique érigé pour couronner les « anciennetez » du pays, paraissent pour la première fois :

---

Bouteiller, *Étienne Pasquier 1529-1615. Sa vie et sa carrière*, Lille, Atelier national de reproduction de thèses, 2001, p. 19 et sq.

<sup>7</sup> Pasquier rentre à Paris en 1549, après son séjour en Italie ; il s’y rend en 1548 et profite de l’expérience italienne pour nourrir sa vocation poétique. En ce qui concerne sa formation, Pasquier suit les leçons de Hotoman et de Balduin ; de plus, à Toulouse Pasquier a la possibilité de participer, en 1547, aux premières leçons du juriste Cujas. Voir Léon Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages d’Étienne Pasquier*, Paris, Firmin-Didot, 1818, p. 8.

<sup>8</sup> À ce titre, dans son *Introduction au Monophile*, E. H. Balmas cite des écrivains renommés de la scène littéraire italienne qui auraient pu inspirer Pasquier, dont Bembo, Sannazar, Politian et Castiglione. Voir Étienne Pasquier, *Le Monophile*, Varese, Cisalpino, 1957, p. 22.

<sup>9</sup> Voir *Les Lettres d’Estienne Pasquier*, VIII, Lettre I, dans *Les Œuvres d’Estienne Pasquier, op. cit.*, t. II, col. 196-197.

<sup>10</sup> L’édition *princeps* de cet ouvrage (Paris, Jean Longis et Robert le Magnier, in -8°) comprend seulement le premier livre.

De moy, je me suis mis à la recherche des anciennetez de la France ; et pour ceste raison j'ay appelé mon œuvre, Recherches. L'entreprise est de grand labeur, et qui requiert de feuilleter plusieurs livres anciens : si vous en avez quelqu'un sur ce sujet, vous me ferez ce bien, de m'en faire part [...] <sup>11</sup>.

Il s'agit donc d'une grande entreprise, où l'auteur ne manque pas de déployer son esprit patriotique. Mais l'intérêt de cet ouvrage ne relève pas seulement des contenus exploités ; il dérive aussi de la méthode que le juriste choisit pour mener ses recherches. Pasquier est en effet l'un des premiers en France à s'appuyer sur des sources, en faisant appel à une démarche scientifique <sup>12</sup>.

En 1564, Pasquier revient sur la production littéraire amoureuse et fait paraître, sous le couvert de l'anonymat, les *Ordonnances generalles d'amour* <sup>13</sup>, pensées comme de véritables ordonnances prononcées « sous l'autorité de Genius, Archipestre d'amour <sup>14</sup> ».

Sa carrière d'avocat se poursuit avec les Grands Jours de Poitiers (1579) et de Troyes (1583) ; la participation de Pasquier à ces événements montre bien l'importance de sa place au sein du Parlement de Paris. Deux ans après les Grands Jours de Troyes, Pasquier entre dans la magistrature ; en 1585, il obtient, grâce à Henri III, le poste d'avocat général du Roi auprès de la Chambre des Comptes.

En 1586, il fait preuve de son talent d'épistolier et publie un recueil – *Lettres* – se composant de dix livres <sup>15</sup>. Paru chez Abel L'Angelier, cet ouvrage peut être imaginé comme un grand tableau, où notre auteur peint toute sorte de sujet portant sur l'histoire, sur la politique, sur la littérature, sur la religion, sur le droit, sur l'amour, ainsi que sur les aspects les plus ordinaires du quotidien. Se présentant comme une œuvre polythématique et exploitant « un registre familial à des fins expressives <sup>16</sup> », *Les Lettres d'Estienne Pasquier* participent surtout de la volonté de l'auteur de promouvoir la langue nationale :

Et de ma part escrivant en mon vulgaire, pour le moins escry-je au langage auquel j'ay esté allaicté dés la mammelle de ma mere. Me promettant que si nostre langue prend pied entre les nations estranges, je leur pourray servir d'exemple [...] <sup>17</sup>.

---

<sup>11</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, II, Lettre VI, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 38.

<sup>12</sup> Voir l'introduction de Dorothy Thickett à Étienne Pasquier, *Choix de lettres sur la littérature, la langue et la traduction*, Genève, Droz, 1956, p. 13-14.

<sup>13</sup> *Ordonnances generalles d'amour*, Valzergues, 1564, in -8°.

<sup>14</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, II, Lettre V, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 35.

<sup>15</sup> L'ensemble final du recueil totalisera, lors de sa dernière édition de 1619, vingt-deux livres.

<sup>16</sup> Luc Vaillancourt, *La Lettre familière au xv<sup>e</sup> siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, H. Champion, 2003, p. 354.

<sup>17</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, I, Lettre I, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 3-4.

La dévotion de Pasquier pour son pays se traduit également par la participation active de l'écrivain à la vie politique de la France, lorsqu'elle est en proie à la huitième guerre de religion. Après la Journée des Barricades, Pasquier quitte la ville de Paris et rejoint Henri III à Blois, où sont convoqués les États Généraux<sup>18</sup>. C'est là que notre auteur a l'opportunité de rencontrer Montaigne, de se promener avec lui dans la cour du château, d'échanger des propos sur la littérature et surtout de donner son avis sur la langue des *Essais* :

Fusmes ensemblement en la ville de Blois, lors de ceste fameuse assemblée [...] de l'an 1588. dont la tenuë a causé tant malheurs à la France [...], il m'advint de luy dire, qu'il s'estoit aucunement oublié de n'avoir communiqué son œuvre à quelques siens amis, avant que de le publier ; d'autant que l'on y recognoissoit, en plusieurs lieux, je ne sçay quoy du ramage Gascon [...]<sup>19</sup>.

À l'exception de sa rencontre avec Montaigne, Pasquier ne peut tirer qu'un grand chagrin de ce séjour, qui se termine par l'assassinat d'Henri de Lorraine, duc de Guise et de son frère le Cardinal, tués par ordre du roi<sup>20</sup>. Suite à ce « crime », Henri III est obligé de quitter la capitale et de s'installer à Tours, où Pasquier le suit.

Le juriste revient à Paris en 1594 et exerce ses fonctions d'avocat général à la Chambre des Comptes jusqu'en 1604. Quoique sa vie soit marquée, dans cette période, par des événements funestes, tels que la mort de sa femme Françoise Belin et de son fils René, Pasquier ne renonce pas à sa vocation d'écrivain ; la publication du recueil de *La Jeunesse* en est la démonstration vivante. Paru chez Jean-Petit Pas en 1610, cet ouvrage est une grande mosaïque, où les morceaux illustrent toutes les étapes du parcours littéraire de notre auteur, qu'il retrace par le biais de ses créations, comme il nous l'explique lui-même :

Ay-je voulu [...] donner à ce mien Recueil le nom de La Jeunesse D'Estienne Pasquier, ores qu'outre les premieres gayetez de cest aage, j'y aye compris plusieurs autres pieces qui depuis se sont escoulées de sa plume. Et croy que je n'en seray par luy desavoué<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> Les États Généraux s'ouvrent le 16 octobre 1588. Cet événement représente pour le roi une occasion lui permettant d'affirmer sa légitimité et de calmer la Ligue; il s'agit d'une faction dirigée par le duc de Guise, Henri de Lorraine et composée de catholiques intransigeants luttant contre le protestantisme.

<sup>19</sup> *Ibid.*, XVIII, Lettre I, t. II, col. 517.

<sup>20</sup> L'assassinat du duc de Guise et du Cardinal relève de l'impuissance d'Henri III à restaurer son autorité. En effet, lors de la réunion de Blois, le roi est humilié par les États, dominés par la Ligue catholique et par son chef, Henri de Lorraine. Menacé par la puissance des Ligueurs et par le duc de Guise, le roi décide de le faire tuer avec son frère, par un « coup de majesté ».

<sup>21</sup> *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite, op. cit., Au lecteur*, f. A2v°-A3r°.

À côté du *Monophile*, des *Colloques d'Amour* et des *Lettres amoureuses (Epistres)*, dans la section de la « Jeunesse » Pasquier insère des compositions en vers réaménagées par un regard plus critique et regroupées sous le titre *Les Jeux Poétiques*. Cette collection se compose de cinq parties ; la première (Loyauté) évoque la naissance de l'amour, ainsi que les plaisirs, les craintes, les tourments qui en dérivent, la deuxième (Liberté) repose sur l'inconstance amoureuse, la troisième (Ambition) porte sur le désir d'un homme mûr de réussir dans la société, la quatrième (Vieillesse amoureuse) traite d'un homme vieillissant qui retombe dans les pièges de l'amour et la dernière (Vieillesse rechignée) est considérée comme un retour à l'ordre naturel, où l'opposition entre l'âge et la passion est vaincue<sup>22</sup>. La section de la « suite », incluant les œuvres de sa maturité, est inaugurée par *La pastorale du vieillard amoureux*, que Pasquier compose après avoir pris part à une conversation sur l'amour chez la duchesse de Retz, lors de son séjour à Tours (1591). Elle s'achève sur deux recueils poétiques, *La Puce* et *La Main*, datant respectivement de 1583 et de 1584 ; ces ouvrages collectifs renferment des vers composés par les participants aux Grands Jours de Poitiers et de Troyes. La section de la « suite » est en outre enrichie par des vers latins et français, des sonnets, des épitaphes, ainsi qu'une congratulation au roi Charle IX.

Dernière publication du vivant de l'auteur, l'édition de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite* dessine donc, dans toutes ses nuances, l'itinéraire d'un penseur, d'un poète, d'un prosateur, d'un épistolier, ou mieux d'un écrivain éclectique qui meurt « la plume à la main<sup>23</sup> ». Le 30 août 1615, Pasquier se clôt les yeux tout seul et s'éteint sereinement à l'âge de quatre-vingt-six ans, laissant en héritage le *nec plus ultra* de son existence d'écrivain<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir *Écrivains juristes et juristes écrivains du Moyen-Âge au siècle des Lumières*, sous la direction de Bruno Méniel, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 981.

<sup>23</sup> Catherine Magnien, *Étienne Pasquier (1529-1615) et l'édition de ses œuvres*, Szeged, Scriptorum, 1999, p. 23.

<sup>24</sup> « Se tournant au mesme temps tout seul sur le costé gauche, rendit l'ame à Dieu, sans peine, ny sans aucune action violente, que d'une larme qui luy vint à l'œil : encores porta-t'il les deux doigts de sa main droicte sur ses deux yeux pour se les fermer » (*Les Lettres de Nicolas Pasquier*, IV, Lettre XI, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 1202).

## *Pasquier et les poètes de la Pléiade*

Lorsque Pasquier s'installe à Tours, il n'oublie pas de se rendre sur la tombe de Ronsard, pour qui il compose, en 1581, une épitaphe témoignant de l'estime de notre auteur à l'égard du chef de la Pléiade ; estime que Pasquier met bien en lumière dans ses *Recherches*, où il fait l'éloge du poète :

[...] si nous avons beaucoup de Ronsards, nostre Poësie François ne cederait en rien à l'ancienne des Romains : veu que luy seul s'est diversifié en autant de genres de Poësie qu'il luy a pleu par un privilege special non commun à tous les autres Poëtes : En tous lesquels il s'est rendu admirable, et si je l'ose dire, l'outrepasse de tous les autres<sup>25</sup>.

Que Pasquier considère Ronsard comme un poète ayant de grandes qualités n'est pas surprenant, du moment que déjà à partir de la composition des sonnets du *Recueil des rymes et proses*, le juriste ne manque pas d'enrichir son style poétique à l'image de celui de l'auteur des *Amours*<sup>26</sup>. Néanmoins, il ne s'agit pas de simple adulation ; Pasquier construit avec Ronsard un rapport d'amitié profonde cristallisée dans les lettres que notre auteur lui adresse. Particulièrement intéressante est celle où Pasquier met en valeur l'affection et la sincérité qui lient les deux écrivains :

[...] je vous en remercie, comme celui qui ne sera jamais marry que l'on sçache à l'advenir que Ronsard et Pasquier furent de leurs vivans amis. [...] je souhaiterois que ne fissiez si bon marché de vostre plume à hault-loüier quelques-uns que nous sçavons notoirement n'en estre dignes. [...] Car quant à la plume du Poëte, elle doit estre seulement voüée à la célébation de ceux qui le meritent<sup>27</sup>.

Un autre éloge qui mérite notre attention est celui que Pasquier adresse à Pontus de Tyard dans son *Monophile*, l'élevant au rang de poète illustre, à côté de Ronsard et de Du Bellay :

[...] Et pour ne m'eslongner de mon temps, ny de mon pays, un Ronsart, un Bellay, un Tiart : desquelz chacun en particulier, s'accommodant à divers stiles (ainsi que leur naturel les pousse) se sont renduz si parfaitz [...]<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> *Les Recherches de la France*, VII, 10, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. I, col. 729.

<sup>26</sup> Voir Marcel Raymond, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, Paris, H. Champion, 1927, t. I, p. 255.

<sup>27</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, I, Lettre VIII, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 12.

<sup>28</sup> Étienne Pasquier, *Le Monophile*, Paris, J. Longis et B. Prévost, II, f. P8r<sup>o</sup>.

La place que Pasquier réserve à Pontus de Tyard dans son traité de 1554 est le résultat de l'admiration respectueuse qu'il nourrit à l'égard de ce poète et qu'il montrera également à l'occasion de leur rencontre aux États Généraux de Blois, en 1588<sup>29</sup>.

Quant à Du Bellay, dans l'une des lettres datant de 1555 que Pasquier adresse au chef de la Pléiade, il le range, avec Ronsard, parmi les écrivains qui se sont acquis du mérite par leur innovation poétique : « [en] nostre Poësie François[e] [...] vous et le sieur du Bellay [avez] plus heureusement rencontré que l'on n'avait jamais esperé entre les nostres<sup>30</sup> ».

Les relations de Pasquier avec les membres de la Pléiade ne s'arrêtent pas là. D'autres noms viennent en effet sous la plume du juriste parisien, comme ceux de Belleau et de Jodelle, « beaux esprits » ayant « diversement honoré » Pasquier par leurs compositions<sup>31</sup>. En ce qui concerne Jodelle, Pasquier offre, entre autres, un récit précis du succès de la première représentation de sa *Cléopâtre captive* de 1553, où notre auteur était présent ; soumis au bout de quelques années à l'attention des lecteurs, ce récit est inséré dans *Les Recherches de la France* et, plus précisément, dans le chapitre portant sur *la grande flotte de Poètes que produisit le Regne du Roy Henry deuxiesme*<sup>32</sup>. N'oublions pas d'ajouter à cette liste le nom de Nicolas Denisot, Comte d'Alsinois, figurant, tel que Jodelle, dans l'appareil péritextuel du *Monophile*, à partir de l'édition *princeps* ; la présence des *Hendecasyllabes phaleuces* de Denisot en tête de l'ouvrage de Pasquier témoigne en effet de leur connaissance.

Esprit ouvert au goût littéraire de l'époque, Pasquier entre ainsi en contact avec des poètes de renom qui jouent un rôle important dans sa carrière d'écrivain et qui se présentent comme « les astres » d'une cercle – la Pléiade –, dont notre auteur est de toute évidence « l'un des dignes satellites<sup>33</sup> ».

---

<sup>29</sup> Voir *Les Recherches de la France*, VII, 10, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. I, col. 731.

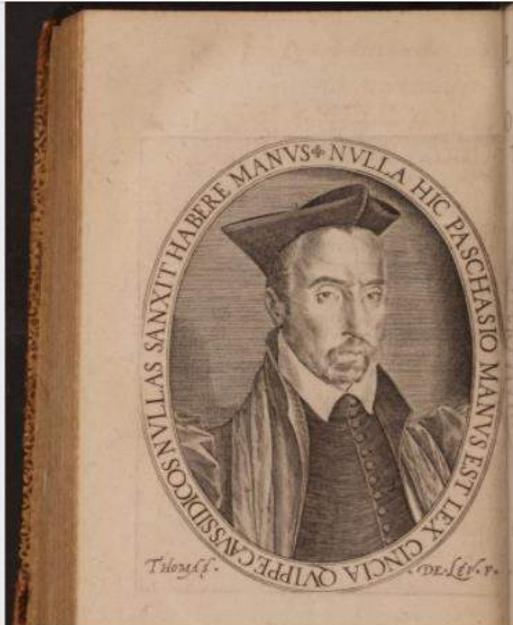
<sup>30</sup> *Les lettres d'Estienne Pasquier*, I, Lettre VIII, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 11.

<sup>31</sup> *Ibid.*, XXI, Lettre III, t. II, col. 642.

<sup>32</sup> *Les Recherches de la France*, VII, 6, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. I, col. 704. Ce chapitre paraît, pour la première fois, dans l'édition de 1611 des *Recherches* (Paris, Laurent Sonnius, in -4°). Voir Léon Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier*, op. cit., p. 212.

<sup>33</sup> *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, éd. Léon Feugère, Paris, Firmin-Didot, 1849, t. I, p. 147-148.

## La vie d'Étienne Pasquier : chronologie biographique<sup>34</sup>



- Étienne Pasquier naît le 7 juin 1529 à Paris, d'Antoine Pasquier et de Philippe Clément appartenant à une famille bourgeoise très riche ; il passe son enfance et son adolescence dans le quartier St-Séverin, menant une existence plutôt aisée, à l'enseigne des valeurs chrétiennes et du bonheur.
- Bien que l'on soit peu renseigné sur la jeunesse de cet auteur, nous savons que pendant sa formation Pasquier étudie le latin et le grec, sans doute sous l'œil vigilant de son précepteur, Omer Talon. Il s'initie plus tard aux études de droit avec Hotoman et Balduin. En 1547, Pasquier a l'opportunité d'aller à Toulouse et d'entendre les premières leçons du juriste Cujas, en compagnie de ses futurs collègues, Antoine Loisel et Pierre Pithou.
- En 1548, Pasquier se rend, avec M. Bigot, en Italie ; il profite de ce séjour pour se plonger dans le milieu littéraire et culturel italien, où il rencontre également Thomas Sébillet. C'est ici que la vocation poétique de Pasquier prend son essor. Pasquier rentre à Paris en 1549 ; vers la fin de cette année, il fait son entrée au Palais, en tant qu'avocat.
- En 1554, Pasquier fait paraître chez l'imprimeur-libraire Vincent Sertenas son *Monophile*. L'année suivante, un autre ouvrage portant sur la thématique amoureuse sort de l'atelier de Vincent Sertenas : le *Recueil des rymes et proses de E. P.*
- En 1556, Pasquier prononce sa première plaidoirie concernant l'affaire de la réforme du collège de Beauvais et en 1557, le juriste parisien épouse une riche veuve, Françoise Belin, mère de ses cinq enfants.
- En 1560, *Les Recherches de la France* sont publiées pour la première fois ; elles paraissent à Paris, chez Jean Longis et Robert le Magnier. Il s'agit d'un véritable monument historique érigé pour honorer la France.
- En 1564-65, Pasquier est choisi pour plaider la cause de l'Université de Paris contre les Jésuites ; en 1564, le juriste publie en outre ses *Ordonnances générales d'Amour*.
- En 1579 et en 1583, Pasquier participe respectivement aux Grands Jours de Poitiers et de Troyes ; ce qui témoigne de l'importance de sa place au sein du Parlement. Lors de ces événements, les magistrats s'amuse également à composer des vers que Pasquier réunira dans les recueils de *La Puce* (1583) et de *La Main* (1584).
- En 1585, Pasquier obtient le poste d'avocat général auprès de la Chambre des Comptes. En dépit de ses engagements d'avocat, il n'abandonne pas sa plume et en 1586 fait paraître ses *Lettres*, chez Abel L'Angelier.
- En 1588, Pasquier rejoint Henri III à Blois, où sont convoqués les États Généraux. Après l'assassinat du duc de Guise et de son frère le Cardinal, tués par ordre du roi le 23-24 décembre 1588, Henri III est obligé de s'enfuir et Pasquier le suit à Tours. Le juriste rentre dans la capitale en 1594. Il ne peut tirer qu'une grande mélancolie de cette période, où il perd sa femme et son fils René.
- En 1602, Pasquier fait paraître *Le Catechisme des Jesuites*, où il insiste sur la nocivité de cet ordre et reprend les points développés à l'occasion de la plaidoirie de 1565.
- En 1604, Pasquier quitte sa place d'avocat à la Chambre des Comptes et se penche à part entière sur la seule tâche qu'il n'ait jamais délaissée : l'écriture. Aussi, l'écrivain fait-il paraître, en 1610, *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, chez Jean Petit-Pas.
- Pasquier s'éteint à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 30 août 1615.

---

<sup>34</sup> Michela Lagnena, « La vie d'Étienne Pasquier : chronologie biographique », *Pasquier amoureux ?*, <https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/exhibits/show/pasquier/pasquier-biographie>, consulté sur la plateforme EMAN le 02 octobre 2021.

## 1.2 Histoire éditoriale des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier<sup>35</sup>

Les *Lettres amoureuses* paraissent pour la première fois en 1555<sup>36</sup>, à l'intérieur du *Recueil des rymes et proses de E. P.*<sup>37</sup>, où elles occupent une quarantaine de pages. Le volet épistolaire du juriste parisien compte, dans ce cas, dix-neuf épîtres placées entre une série de poèmes non numérotés<sup>38</sup> et deux « colloques » s'articulant autour de la problématique amoureuse. À l'occasion de leur première parution, les lettres de Pasquier se présentent sous le titre rhématique *Epistres*, dont l'indication taxinomique n'évoque que le statut générique de l'œuvre. Insérées au milieu d'un recueil composite, dont la structure montre bien le principe de *varietas*, les *Epistres* s'accordent parfaitement avec les différentes sections qui précèdent et suivent l'ensemble des lettres en raison du sujet abordé, l'amour, « fil rouge » de cet ouvrage hétéroclite. Pasquier confie son premier recueil à l'imprimeur-libraire Vincent Sertenas, perpétuant de cette manière la tradition éditoriale inaugurée avec *Le Monophile*, en 1554.

Après leur publication dans le *Recueil des rymes et proses*, les lettres d'amour de Pasquier sont extraites du volume d'origine et insérées intégralement dans le premier livre des *Lettres amoureuses de Girolam. Parabosque*, paru sans date chez Galiot Corrozet<sup>39</sup>. Si l'ordre et le nombre des lettres ne changent pas, l'intitulé de l'œuvre de Pasquier subit, quant à lui, des modifications, dans la mesure où il est augmenté des qualificatifs « familiares » et « amoureuses » évoquant deux sous-genres en vogue dans le panorama épistolaire des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles<sup>40</sup> ; contrairement à l'édition de 1555, le titre révèle le nom de l'auteur : *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier, Parisien*. Dans le volume de Parabosque, la numération des épîtres est accompagnée de petits sommaires donnant une clé de lecture

---

<sup>35</sup> Sur le parcours éditorial des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier, voir l'article de Magda Campanini, « La disposition des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier au fil de leurs rééditions : entre épistolographie et autobiographie d'écrivain », à paraître dans *Il confronto letterario*, 77, 2022.

<sup>36</sup> L'achevé d'imprimer date du 31 octobre 1555 : « Ledict Recueil fut achevé d'imprimer pour la premiere fois, le dernier jour d'Octobre. 1555. » (*Recueil des rymes et proses de E. P.*, Paris, Vincent Sertenas, 1555, in -8°, f. I4v°).

<sup>37</sup> Les initiales du nom de l'auteur sont développées dans l'*extrait du privilège*.

<sup>38</sup> Quatre-vingt-sept sonnets, un dizain et deux huitains.

<sup>39</sup> *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque, traduites d'italien en françois, par Philippe Hubert de Villiers, reveuës, augmentées et illustrées de leurs argumens*, Paris, Galiot Corrozet, s. d., in -12°. Les *Epistres* ne paraissent que dans cette édition des lettres d'amour de Parabosque ; celle-ci se situe sans doute entre 1556 et 1570.

<sup>40</sup> Trois grandes catégories s'imposent dans la production épistolaire entre 1550 et 1600 : les recueils de lettres d'amour et de lettres familiares, ainsi que les manuels d'apprentissage de l'art épistolaire, héritiers des *artes dictaminis* médiévaux. Voir Bernard Bray « Les "Lettres amoureuses" d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? » *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 29, 1977, p. 133-145.

édifiante des lettres. L'ajout des sommaires est une pratique éditoriale intéressante qui s'inscrit dans le cadre d'une opération d'harmonisation du recueil et qui rapproche, d'un point de vue structurel, l'œuvre de Pasquier de l'ensemble des lettres d'amour de Parabosque, enrichies elles aussi par un appareil titulaire illustrant les sujets abordés dans chaque épître. Si dans le *Recueil des rymes et proses* la fin de section des lettres d'amour est indiquée par l'*explicit* « Fin des Epistres », dans le volume de Parabosque nous assistons à un procédé éditorial différent qui consiste à ajouter à la dernière lettre du texte de Pasquier deux épîtres, caractérisées par une numération progressive censée établir un rapport de continuité avec l'œuvre de notre auteur. Il s'agit en tout cas d'une « filiation » trompeuse, les deux épîtres s'éloignant, d'un point de vue stylistique, des lettres de Pasquier ; de plus, le contenu de l'épître XIX, axé sur une sorte d'adieu à l'amour, marque une distinction nette avec les deux lettres qui ont été jointes au *corpus* de 1555, dans le recueil de Parabosque<sup>41</sup>. L'ajout des *Epistres* à la traduction de l'œuvre de Parabosque témoigne de l'astuce éditoriale d'associer le texte de Pasquier aux recueils de lettres d'amour italiens, ayant un impact dans le domaine épistolaire français de l'époque<sup>42</sup> ; conduite à l'insu de Pasquier, cette stratégie assure aux lettres de notre auteur un succès inattendu :

[...] feuilletant quelques livres en la boutique de l'Angelier, je trouvay qu'on les avoit fait rimprimer avec celles de Parabosco Italien, [...] qui me fit penser qu'elles avoient eu meilleur succès que je ne m'estois promis<sup>43</sup>.

En 1575, les quatre premières épîtres de l'œuvre de Pasquier sont ajoutées à la fin des *Lettres amoureuses* d'Étienne Du Tronchet<sup>44</sup>. Toujours regroupées sous le titre *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, elles sont précédées des mêmes sommaires figurant dans l'édition sans date du volume de Parabosque. Les quatre lettres de notre auteur paraissent également dans les éditions successives de l'ouvrage de Du Tronchet datant de 1595 (Lyon, Paul Frelon – Abraham Cloquemin, in -12°) et de 1598 (Lyon, A. de Harsy, in -12°). L'analyse comparative des éléments péritextuels (titres, sommaires) des deux

---

<sup>41</sup> L'auteur de ces lettres n'a pas été identifié. D'après nos recherches, les épîtres concernées (en leur version originale) ne figurent ni dans le premier livre de l'édition *princeps* de l'œuvre épistolaire de Parabosque (*Lettere amoroze di Girolamo Parabosco*, Venezia, Gabriel Giolito de Ferrari, 1545), ni dans celui de l'édition de 1547, augmentée de nouvelles lettres (Venezia, Gabriel Giolito de Ferrari). En ce qui concerne les autres traductions en langue française, notre enquête a été limitée à l'édition de 1556 (Anvers, Christophle Plantin), où il n'y a aucune trace des deux lettres.

<sup>42</sup> Voir Bernard Bray « Les "Lettres amoureuses" d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? », art. cit.

<sup>43</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VI, Lettre IV, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 157.

<sup>44</sup> Étienne Du Tronchet, *Lettres amoureuses*, Paris, Lucas Breyer, 1575, in -8°.

éditions permet d'avancer l'hypothèse, selon laquelle les lettres publiées en annexe à l'œuvre d'Étienne Du Tronchet ne sont pas reprises directement du *Recueil des rymes et proses* de 1555, mais du volume d'épîtres amoureuses de Parabosque ; ce qui témoignerait de la volonté de promouvoir, une fois de plus, les lettres d'amour de Pasquier à côté du modèle italien. De surcroît, il est intéressant de remarquer que le choix d'appliquer le même type de stratégie au volume de Du Tronchet et d'associer donc les lettres de Pasquier à un recueil épistolaire renommé nous renseigne sur la perspective de lecture sérielle privilégiée par les éditeurs de l'époque et assurant la diffusion de ces ouvrages dans le circuit libraire.

À cinquante-cinq ans de leur première parution, les épîtres du juriste parisien sont publiées à l'intérieur de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*<sup>45</sup>. Florilège qui réunit des compositions « esparses ça et là », faisant « renaître » la « jeunesse » de notre auteur « dedans sa vieillesse<sup>46</sup> », le recueil de 1610 peut être considéré comme un grand jardin, où les fleurs rassemblées par Pasquier lui-même avant sa mort illustrent toutes les saisons de la vie de l'écrivain. Dans ce « bouquet, enjolivé de quelques fruits [...d'] Esté et d'Automne », les lettres d'amour de Pasquier – « fleurs de sa primevere<sup>47</sup> » – suivent les *Colloques d'Amour*, perpétuant, même si à l'inverse, la tradition du *Recueil des rymes et proses* de 1555<sup>48</sup>. L'acquisition définitive de l'intitulé *Lettres amoureuses* à partir de l'édition de 1610 marque le statut d'autonomie de l'œuvre dans le panorama épistolaire de l'époque et contribue à définir son appartenance à une catégorie littéraire reconnue, celle de la lettre d'amour. Le deuxième changement concerne la disposition des lettres à l'intérieur du recueil, ainsi que l'amplification du *corpus*. En effet, aux dix-neuf lettres du *Recueil des rymes et proses*, Pasquier en ajoute cinq ; nous assistons en outre à un réagencement des lettres modifiant l'ordre prévu dans les éditions précédentes – sauf pour la première et pour la dernière. D'autres interventions se vérifient au niveau du texte et consistent en l'ajout et en la suppression d'insertions lyriques, comme dans les cas respectivement des lettres dix et dix-sept correspondant aux épîtres six et onze des premières éditions<sup>49</sup>.

---

<sup>45</sup> *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610, in -8°.

<sup>46</sup> *Au lecteur*, f. A2v°. Pasquier s'adresse au public sous le pseudonyme d'André du Chesne Tourangeau.

<sup>47</sup> *Ibid.*, f. A2r°.

<sup>48</sup> Dans le *Recueil des rymes et proses de E. P.*, ce sont les *Colloques* qui suivent la section des *Epistres*. La disposition de ces œuvres, placées, même dans *La Jeunesse*, l'une après l'autre, renforce le lien thématique qui les unit. De plus, leur rapprochement met l'accent sur le principe de cohérence qui régit la structure du recueil de 1610, les *Epistres* et les *Colloques* appartenant tous les deux à la production littéraire de jeunesse de Pasquier.

<sup>49</sup> Les variations que nous avons remarquées sont regroupées dans un tableau récapitulatif proposant une vision d'ensemble de ces changements. Par ailleurs, le schéma concerné met bien en parallèle l'ordre des lettres au fil de leurs éditions. Voir *infra*, p. 24-26.

Suite à la dernière publication du vivant de l'auteur, les vingt-quatre lettres du juriste parisien sont reproduites – telles qu'elles paraissent dans le recueil de *La Jeunesse* – dans le troisième tome des *Œuvres meslees d'Estienne Pasquier*, publié en 1619<sup>50</sup>. Elles sont insérées également dans le deuxième volume du recueil factice des *Jeux de Pasquier*<sup>51</sup> réunissant diverses compositions de l'auteur, extraites à la fois de *La Jeunesse* et des *Œuvres meslees* ; quant aux *Lettres amoureuses*, elles sont reprises, dans ce cas, du recueil de 1610. Parmi les éditions posthumes des *Lettres amoureuses* figure celle de 1723, où elles paraissent à l'intérieur du deuxième volume des *Œuvres d'Estienne Pasquier*<sup>52</sup>, dans la section des *Œuvres meslees*. Finalement les lettres d'amour de Pasquier sont publiées, à l'identique, dans le deuxième volume des *Œuvres complètes*<sup>53</sup>, qui est une réimpression en fac-similé du recueil de 1723.

Le parcours dessiné jusqu'à présent montre, dans les détails, la circulation des *Lettres amoureuses* de Pasquier au fil des années. Publiées toujours à l'intérieur de recueils d'auteur, elles sont soumises, à plusieurs reprises, à l'évolution des pratiques éditoriales et auctoriales liées aux enjeux de la production épistolaire amoureuse. Maniées, modifiées, amplifiées, les lettres d'amour de notre auteur connaissent un certain succès dans le marché libraire de l'époque.

---

<sup>50</sup> *Les Œuvres meslees d'Estienne Pasquier. Contenant plusieurs discours moraux, Lettres amoureuses, et matieres d'estat, comme aux deux precedens volumes*, Paris, Jean Petit-Pas, 1619, in -8°, t. III. Il s'agit du troisième volume des *Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas - Laurent Sonnius, 1619, in -8°.

<sup>51</sup> *Jeux de Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610-1619, in -8°, t. II.

<sup>52</sup> *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, t. II.

<sup>53</sup> Étienne Pasquier, *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine, [Paris], [Diffusion Champion], 1971.

L'histoire éditoriale que nous avons établie peut être illustrée dans un schéma récapitulatif que nous avons réalisé dans le volet numérique de notre travail, dans le but d'assurer une lecture plus aisée et de mettre en évidence les points essentiels du parcours éditorial. Nous le reproduisons ci-dessous<sup>54</sup> :

#### Histoire éditoriale des lettres amoureuses d'Étienne Pasquier en quelques dates

- 1555 : les *Lettres amoureuses* sont publiées, pour la première fois, dans le *Recueil des rymes et proses de E. P.*, sous le titre rhématique *Epistres*.
- Elles sont insérées dans l'édition sans date des *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque*, sous le titre *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*.
- 1575 : les quatre premières lettres paraissent dans les *Lettres amoureuses d'Estienne Du Tronchet*, regroupées toujours sous le titre *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*. Elles figurent également dans les éditions de 1595 et de 1598 de l'ouvrage de Du Tronchet.
- 1610 : elles paraissent dans *La jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, sous leur intitulé définitif ; aux dix-neuf lettres de la première et de la deuxième édition, Pasquier en ajoute cinq. Il change également leur disposition à l'intérieur du recueil.
- 1619 : les *Lettres amoureuses* sont insérées dans le troisième tome des *Oeuvres meslees d'Estienne Pasquier*.
- Elles figurent également dans le deuxième tome du recueil factice des *Jeux de Pasquier*, qui réunit des fragments d'éditions de l'auteur. Les *Lettres amoureuses* sont tirées de *La jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*.
- 1723 : elles sont insérées dans le deuxième volume des *Oeuvres d'Estienne Pasquier*, dans la section *Œuvres meslees*.
- 1971 : les *Lettres amoureuses* sont publiées dans le deuxième volume des *Œuvres complètes*, qui est une réimpression en fac-similé du recueil de 1723.

#### Comment citer cette page

Michela Lagnena, "Histoire éditoriale des lettres amoureuses d'Étienne Pasquier en quelques dates"

Site "Pasquier amoureux ?"

Consulté le 20/02/2022 sur la plateforme EMAN

<https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/editions-lettres-amoureuses>

<sup>54</sup> Michela Lagnena, « Histoire éditoriale des lettres amoureuses d'Étienne Pasquier en quelques dates », *Pasquier amoureux ?*, <https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/editions-lettres-amoureuses>, consulté sur la plate-forme EMAN le 20 février 2022.

Pour mieux illustrer les reconfigurations successives de la séquence épistolaire d'une édition à l'autre, nous avons réalisé le tableau récapitulatif ci-dessous<sup>55</sup>.

<i>Recueil des rymes et proses de E. P.</i> (Paris, V. Sertenas, 1555)	<i>Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque</i> [...] (Paris, G. Corrozet, s. d.)	<i>Lettres amoureuses d'Estienne Du Tronchet</i> (Lyon, P. Frellon – A. Cloquemin, 1595)	<i>La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite</i> (Paris, J. Petit-Pas, 1610)	<i>Les Œuvres meslees d'Estienne Pasquier</i> [...] (Paris, J. Petit-Pas, 1619, t. III)	<i>Les Œuvres d'Estienne Pasquier</i> (Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, t. II)  « Œuvres meslees »
<i>Epistres</i>	<i>Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien</i>	<i>Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien</i>	<i>Lettres amoureuses</i>	<i>Lettres amoureuses</i>	<i>Lettres amoureuses</i>
<b>I</b> (Premiere Epistre)	<b>I</b> (Epistre Premiere) + <b>sommaire</b>	<b>I</b> (Lettre I) + <b>sommaire</b>	<b>I</b> (Lettre Premiere) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>I</b> (Lettre Premiere) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>I</b> (Lettre I) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>II</b> (Deuxiesme Epistre)	<b>II</b> (Epistre II) + <b>sommaire</b>	<b>II</b> (Lettre II) + <b>sommaire</b>	<b>II</b> (Lettre II) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>II</b> (Lettre II) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>II</b> (Lettre II) <b>Suppression du sommaire</b>
			<b>III</b> (Lettre Troisiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>III</b> (Lettre Troisiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>III</b> (Lettre III) – <b>lettre ajoutée</b>
<b>III</b> (Troisiesme Epistre)	<b>III</b> (Epistre III) + <b>sommaire</b>	<b>III</b> (Epistre III) + <b>sommaire</b>	<b>IV</b> (Lettre Quatriesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>IV</b> (Lettre Quatriesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>IV</b> (Lettre IV) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>IV</b> (Quatriesme Epistre)	<b>IV</b> (Epistre III) + <b>sommaire</b>	<b>IV</b> (Epistre III.) + <b>sommaire</b>	<b>VI</b> (Lettre Sixiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>VI</b> (Lettre Sixiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>VI</b> (Lettre VI) <b>Suppression du sommaire</b>
			<b>VII</b> (Lettre	<b>VII</b> (Lettre	<b>VII</b> (Lettre VII) -

<sup>55</sup> Le tableau n'inclut pas les éditions des *Jeux de Pasquier* [1610-1619] et des *Œuvres complètes* [1971], qui sont des réimpressions en fac-similé. L'édition du volume d'Étienne Du Tronchet que nous avons pu consulter est celle de 1595, qui est conservée à la Bibliothèque municipale de Lyon (cote Rés. 805449) et qui est numérisée dans Gallica.

			Septiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	Septiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>lettre ajoutée</b>
			<b>VIII</b> (Lettre Huictiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>VIII</b> (Lettre Huictiesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>VIII</b> (Lettre VIII) – <b>lettre ajoutée</b>
<b>V</b> (Cinqiesme Epistre)	<b>V</b> (Epistre V) + <b>sommaire</b>		<b>IX</b> (Lettre Neufiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>IX</b> (Lettre Neufiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>IX</b> (Lettre IX) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>VI</b> (Sixiesme Epistre)	<b>VI</b> (Epistre VI) + <b>sommaire</b>		<b>X</b> (Lettre Disiesme) <b>Suppression du sommaire</b> + <b>ajout d’un sonnet</b>	<b>X</b> (Lettre Disiesme) <b>Suppression du sommaire</b> + <b>ajout d’un sonnet</b>	<b>X</b> (Lettre X) <b>Suppression du sommaire</b> + <b>ajout d’un sonnet</b>
<b>VII</b> (Septiesme Epistre)	<b>VII</b> (Epistre VII) + <b>sommaire</b>		<b>XI</b> (Lettre Unziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XI</b> (Lettre Unziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XI</b> (Lettre XI) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>VIII</b> (Huictiesme Epistre)	<b>VIII</b> (Epistre VIII) + <b>sommaire</b>		<b>XII</b> (Lettre Dousiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XII</b> (Lettre Dousiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XII</b> (Lettre XII) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>IX</b> (Neufiesme Epistre)	<b>IX</b> (Epistre IX) + <b>sommaire</b>		<b>XIII</b> (Lettre Treziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XIII</b> (Lettre Treziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XIII</b> (Lettre XIII) <b>Suppression du sommaire</b>
			<b>XIV</b> (Lettre Quatorziesme) – présence d’une chanson – <b>lettre ajoutée</b>	<b>XIV</b> (Lettre Quatorziesme) – présence d’une chanson – <b>lettre ajoutée</b>	<b>XIV</b> (Lettre XIV) – présence d’une chanson – <b>lettre ajoutée</b>
			<b>XV</b> (Lettre Quinziesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>XV</b> (Lettre Quinziesme) – <b>lettre ajoutée</b>	<b>XV</b> (Lettre XV) – <b>lettre ajoutée</b>
<b>X</b> (Dixiesme Epistre)	<b>X</b> (Epistre X) + <b>sommaire</b>		<b>XVI</b> (Lettre Seiziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XVI</b> (Lettre Seiziesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XVI</b> (Lettre XVI) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XI</b> (Unziesme Epistre) + <b>chanson</b>	<b>XI</b> (Epistre XI) + <b>sommaire</b> + <b>chanson</b>		<b>XVII</b> (Lettre Dixseptiesme) – <b>suppression chanson et</b>	<b>XVII</b> (Lettre Dixseptiesme) – <b>suppression chanson et</b>	<b>XVII</b> (Lettre XVII) <b>suppression chanson et sommaire</b>

			<b>sommaire</b>	<b>sommaire</b>	
<b>XII</b> (Douziesme Epistre)	<b>XII</b> (Epistre XII) + <b>sommaire</b>		<b>V</b> (Lettre Cinquiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>V</b> (Lettre Cinquiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>V</b> (Lettre V) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XIII</b> (Treiziesme Epistre)	<b>XIII</b> (Epistre XIII) + <b>sommaire</b>		<b>XVIII</b> (Lettre Dixhuitiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XVIII</b> (Lettre Dixhuitiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XVIII</b> (Lettre XVIII) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XIV</b> (Quartorzies me Epistre)	<b>XIV</b> (Epistre XIII) + <b>sommaire</b>		<b>XIX</b> (Lettre Dixneufiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XIX</b> (Lettre Dixneufiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XIX</b> (Lettre XIX) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XV</b> (Quinziesme Epistre)	<b>XV</b> (Epistre XV) + <b>sommaire</b>		<b>XX</b> (Lettre Vingtiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XX</b> (Lettre Vingtiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XX</b> (Lettre XX) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XVI</b> (Seiziesme Epistre)	<b>XVI</b> (Epistre XVI) + <b>sommaire</b>		<b>XXI</b> (Lettre Vingtuniesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXI</b> (Lettre Vingtuniesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXI</b> (Lettre XXI) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XVII</b> (Dixsepties me Epistre)	<b>XVII</b> (Epistre XVII) + <b>sommaire</b>		<b>XXII</b> (Lettre Vingt- Deuxiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXII</b> (Lettre Vingt- Deuxiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXII</b> (Lettre XXII) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XVIII</b> (Dixhuicties me Epistre)	<b>XVIII</b> (Epistre XVIII) + <b>sommaire</b>		<b>XXIII</b> (Lettre Vingtroisiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXIII</b> (Lettre Vingtroisiesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXIII</b> (Lettre XXIII) <b>Suppression du sommaire</b>
<b>XIX</b> (Dixneufies me Epistre)	<b>XIX</b> (Epistre XIX) + <b>sommaire</b>		<b>XXIV</b> (Lettre Vingtquatriesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXIV</b> (Lettre Vingtquatriesme) <b>Suppression du sommaire</b>	<b>XXIV</b> (Lettre XXIV) <b>Suppression du sommaire</b>





## Chapitre 2. Les *Lettres amoureuses* de Pasquier entre tradition épistolographique et invention littéraire

### 2.1 La lettre d'amour dans les recueils des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

En 1521, *Le Grand et vray art de pleine rhétorique* de Pierre Fabri paraît, pour la première fois, à Rouen, chez Thomas Rayer et Symon Gruel<sup>1</sup> ; treize ans plus tard, le volume de Fabri est finalement imprimé dans les ateliers de la capitale<sup>2</sup>. Parmi les 228 feuillets qui composent ce traité destiné à faire référence, il y a une section consacrée à la lettre amoureuse, qui connaît, dès la première moitié du siècle, un grand succès en France. Sur la base des *artes dictaminis* médiévaux, *Le Grand et vray art de pleine rhétorique* donne des indications précises sur la structure de la lettre d'amour ; en effet, qu'il s'agisse de déclarer « l'amour vertueuse » ou bien de « rescripre d'amour vitieuse à quelque belle jeune fille<sup>3</sup> », la lettre doit comprendre trois parties<sup>4</sup>. Dans cet ouvrage et, en général, dans les traités, manuels épistolaires et secrétaires de l'époque<sup>5</sup>, la présence de lettres modèles à côté des préceptes

---

<sup>1</sup> Nous avons consulté l'édition suivante : Pierre Fabri, *Le Grand et vrai art de pleine rhétorique*, publié avec introduction, notes et glossaire par A. Héron, Rouen, E. Cagniard, 1889-1890, 3 vol.

<sup>2</sup> Pierre Fabri, *Le Grand et vray art de pleine Rhétorique*, Paris, Denis Janot, 1534, in -12° ; Pierre Fabri, *Le Grand et vray art de pleine Rhétorique*, Paris, Pierre Sergent, 1534, in -8°. Il y a également une édition datant de 1539 : Pierre Fabri, *Le Grand et vray art de pleine Rhétorique*, Paris, Vincent Sertenas, 1539, in -8°.

<sup>3</sup> Pierre Fabri, *Le Grand et vrai art de pleine rhétorique*, éd. cit., t. I, p. 228-229.

<sup>4</sup> « Toute epistre est partie en trois, comme ung argument qui est de majeur, mineur et de conclusion, que les orateurs disent la cause, l'intention et la consequence. La cause est ce qui nous meult ou contraint à escrire à aultruy, en luy voulant signifier nostre volonté. L'intention, c'est de luy signifier par lettre nostre volonté, la consequence ; c'est quant est premise nostre intention et declarée, nous faisons conclusion en bien ou mal, ou proffit ou dommage, etc.[...] » (*Ibid.*, p. 199). En ce qui concerne la lettre amoureuse, Pierre Fabri soutient que dans la première partie le locuteur s'acquiert la bienveillance du destinataire (*captatio benevolentiae*), tandis que dans la deuxième partie le destinataire explique « pour telles vertus et bonnes conditions » il est incité à aimer la personne à laquelle il écrit ; finalement, l'amant est invité à manifester son amour à l'égard de la dame qu'il aime (*Ibid.*, p. 228).

<sup>5</sup> Pierre Durand, *Le Style et manière de composer, dicter, et écrire toute sorte d'épîtres ou lettres missives, tant par réponse qu'autrement. Avec epitome de la ponctuation et accents de la langue française*, Paris, 1556 (il s'agit d'un remaniement du traité de Pierre Fabri ; cet ouvrage s'attarde moins sur l'application des principes rhétoriques pour la rédaction et la structuration de la lettre que sur le concept de style) ; *Le miroir de Vertu et Chemin de bien-vivre [...] Avec le Stile de composer toutes sortes de lettres missives*, Paris, J. Caveillier, 1559 ; Jean Bourlier, *Style et manière de composer lettres missives, avec plusieurs règles et arguments*, Anvers, 1566 ; Gabriel Chappuis, *Le Secrétaire, comprenant le style et méthode d'écrire en tous genres de lettres missives [...], illustré d'exemples, extraits de plusieurs savants hommes*, Paris, 1568 ; *Nouveau stile et maniere de composer, dicter, et écrire toutes sortes d'epistres, ou lettres missives tant par response qu'aultrement. Plus les lettres amoureuses des Amans passionnez*, Paris, Nicolas Bonfons, 1584. Voir Magda Campanini, *In forma di lettere. La finzione epistolare in Francia dal Rinascimento al Classicismo*, Venezia, Supernova, 2011, p. 26-28 ; Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse. Des manuels aux romans (1550-1700)*, dans Bernard Bray et Odile Richard-

d'écriture permet d'instruire le lecteur de manière plus efficace, en lui fournissant des exemples à imiter<sup>6</sup>.

Si d'un côté les exemples insérés dans l'ouvrage de Pierre Fabri mettent soigneusement en place les principes de structuration et de composition de la lettre d'amour, soumise aux canons figés de la rhétorique médiévale et humaniste, de l'autre les modèles proposés par les manuels d'apprentissage et les recueils censés guider les jeunes amants dans leurs relations et donner des conseils aux amoureux inexpérimentés se caractérisent par une structure plus flexible, comme dans le cas du *Secret d'amours* de Michel d'Amboise, publié à Paris, en 1542. Imprégnées d'une forte qualité rhétorique et de nombreux renvois à la mythologie grecque, les vingt lettres et épîtres en vers réunies dans ce recueil sont suivies de huitains, de dizains, de rondeaux et d'autres pièces lyriques qui alternent avec la forme épistolaire. De ces vingt lettres et épîtres en vers, quatorze d'entre elles se présentent comme des modèles isolés faisant allusion à des situations codifiées et mettant l'accent sur les traits principaux de la topique amoureuse (déclaration de l'amant, éloge de la beauté de la femme, valorisation du regard de la dame, plaintes et subordination de l'amant, exaltation des vertus de la femme). Occupant une position centrale dans le recueil, les six épîtres qui restent sont disposées en séquence<sup>7</sup> (les trois lettres du destinataire sont accompagnées des réponses de la dame) et tracent l'histoire de deux amants débutant par la déclaration la plus soumise de la part du jeune homme à l'égard de la femme aimée, jusqu'à l'acceptation de la dame, après avoir obtenu la permission de son père. Le *duo* créé par l'intégration des réponses de la dame encourage la dimension communicative de l'échange et accentue la double fonction édifiante des épîtres s'offrant aux lecteurs non seulement comme exercice de style, mais aussi comme modèle de vie, grâce au contenu moral qu'elles mettent en lumière, axé notamment sur la sauvegarde de l'honneur de la dame, ainsi que sur la valorisation de l'amour vertueux. Dans le recueil composite de Michel d'Amboise, l'un des premiers accueillant le modèle de la lettre d'amour en France, coexistent donc des épîtres stéréotypées, adaptées aux préceptes de la rhétorique épistolaire et des lettres marquées par une tentative timide de narration progressive. Le *Secret d'amours* fait ressortir les enjeux de la production épistolaire des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles,

---

Pauchet, *Roman par lettres. Usages poétiques de la première personne dans la littérature française*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 54.

<sup>6</sup> Dans certains cas, ces volumes donnent aussi des enseignements plus techniques concernant « l'art de tailler la plume et de donner une juste consistance à l'encre » (Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse. Des manuels aux romans (1550-1700)*, dans Bernard Bray et Odile Richard-Pauchet, *Roman par lettres. Usages poétiques de la première personne dans la littérature française*, op. cit., p. 54).

<sup>7</sup> Il s'agit, plus précisément, des épîtres XII, XIII, XIV, XV, XVI et XVII.

fluctuant entre des lettres conçues comme de purs modèles de style et d'autres versant petit à petit dans la fiction narrative.

Parallèlement à la production de volumes hétéroclites contenant d'importants modèles de lettres, on assiste à la diffusion des recueils épistolaires d'amour. La mode des recueils de lettres amoureuses vient plus précisément d'Italie ; la circulation des ouvrages de Bembo, de Pasqualigo et de Parabosco – pour ne citer que ces noms – a en effet un impact décisif sur la tradition épistolaire française de la Renaissance. Ainsi, le premier livre des *Lettres amoureuses* de Parabosco est-il édité à plusieurs reprises<sup>8</sup> : en 1556<sup>9</sup>, en 1570<sup>10</sup> et en 1586<sup>11</sup> ; il existe également une édition sans date de la traduction française de ce volume<sup>12</sup>. Les multiples éditions du recueil de Parabosco témoignent de l'intérêt et de la curiosité que cet ouvrage suscite en France, à partir de 1556. Les lettres insérées dans ce volume se présentent comme des fragments qu'aucun fil romanesque ne relie ; caractérisées par un sentimentalisme dramatique, ainsi que par une forte densité expressive, ces textes épistolaires s'imposent comme l'un des modèles par excellence de la lettre d'amour, visant, comme le souligne le traducteur Philippe Hubert de Villiers dans l'épître dédicatoire adressée à Martin de la Herbaudière, à « rapporter quelque soulagement aux amoureux martyres des Dames Françoyes » :

[...] je ne vous eusse fait offre d'un tel subject, si je ne l'eusse senty digne de vous, [...] je voy me faire signe, supplier, et adjurer de traduire et faire Françoy[s] [les] douloureux escrits, qui furent premierement Tuscans : afin que les Dames Françoyes en ayent l'intelligence avec la lecture, pour les mouvoir (sinon à mercy) au moins à compassion, qui leur tournera (comme ils esperent) à tres-grand hœur : estimans qu'ils pourront par là rapporter quelque soulagement à leur amoureux martyre<sup>13</sup>.

Conformément à l'usage de l'époque, Philippe Hubert de Villiers accorde un poids significatif à la visée didactique des *Lettres amoureuses* de Parabosco ; en revanche, dans la version originale du volume, l'auteur insiste moins sur la portée édifiante de l'œuvre que sur le plaisir de la lecture et la valorisation de la langue vernaculaire.

---

<sup>8</sup> Voir l'article de Janine Basso, « Les traductions en français de la littérature épistolaire italienne aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *RHLF*, 6, 1978, p. 906-921. Sur la production épistolaire italienne de la Renaissance et sur les traductions françaises, nous renvoyons en outre à Amedeo Quondam, *Le « Carte messagiere » : retorica e modelli di comunicazione epistolare*, Roma, Bulzoni, 1981.

<sup>9</sup> *Lettres amoureuses de Messer Girolam Parabosque [...]*, Anvers, Christophle Plantin, 1556.

<sup>10</sup> Girolam Parabosque, *Lettres amoureuses*, Paris, Galiot Du Pré, 1570.

<sup>11</sup> *Lettres amoureuses de Girolam Parabosque*, Lyon, 1586.

<sup>12</sup> *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque [...]*, Paris, Galiot Corrozet, s. d.

<sup>13</sup> *Ibid.*, f. A2v<sup>o</sup>-A3r<sup>o</sup>.

La promotion linguistique, relevant, en France, de l'esprit qui anime le manifeste de *La Défense et illustration de la langue française* (1549), est l'un des traits fondamentaux de la production des recueils épistolaires de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, comme le montre le volume d'Étienne Du Tronchet, dont l'édition *princeps* date de 1575 (Paris, Lucas Breyer). Outre la finalité morale des épîtres, l'ouvrage de Du Tronchet se veut en effet explicitement promoteur de la langue française :

[...] ce petit livre de lettres amoureuses que j'ay fait en benefice de tous cueurs honnestes, [...] prevoyant que plusieurs Dames qui ne sont informées de la Saincteté de l'Amour, [...] verront ce mien petit edifice honoré d'un portique composé de frizes enrichies et eslevées sur si hautes coulomnes de vertus et de louables qualitez, elles ne douteront [...] [de] visiter sans regret les chambres, galleliers et cabinets que j'y ay bastis en faveur de l'amoureuse vertu, [...] pour la splendeur et utilité de la plume Françoyse [...]<sup>15</sup>.

La fortune des *Lettres amoureuses* d'Étienne Du Tronchet<sup>16</sup>, témoignée, entre autres, par les nombreuses éditions de l'œuvre, est due notamment à l'adaptation de la matière pétrarquiste à la forme épistolaire. Dans son recueil, Du Tronchet offre en effet une transposition en prose de certains sonnets du *Canzoniere* de Pétrarque, dont il propose également une traduction en vers. Chaque lettre renvoie ainsi à un sonnet, selon un principe de continuité qui emphatise la coexistence, à l'intérieur du recueil, de deux formes littéraires : la lettre et la poésie. Aux cinquante-quatre lettres pétrarquisantes s'ajoute, vers la fin du volume, une série de lettres directement adaptées ou traduites des épistoliers italiens, tels que Bembo, l'Arétin, Bernardo Tasso, Annibal Caro, Pasqualigo, Tolomei et Parabosco<sup>17</sup> ; l'œuvre d'Étienne Du Tronchet peut être donc considérée comme un grand hymne à la culture italienne, dans laquelle l'auteur français puise la « substantifique moelle » de son volume, édité jusqu'en 1598.

Entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant, la production de recueils de lettres d'amour connaît une vogue importante en France. Particulièrement intéressante est,

---

<sup>14</sup> Voir Mathilde Bombart et Guillaume Peureux, *Politiques des recueils collectifs dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle : Émergence et diffusion d'une norme linguistique et sociale*, dans Irène Langlet (dir.), *Le recueil littéraire : Pratiques et théorie d'une forme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 239-256.

<sup>15</sup> Étienne Du Tronchet, *Lettres amoureuses*, Lyon, Paul Frelon et Abraham Cloquemin, 1595, in -12°, f. A4r°-A4v°.

<sup>16</sup> Il s'agit du premier recueil qui se présente sous ce titre. Voir François Lecercle, *Un pétrarquisme épistolaire : les Lettres amoureuses d'Étienne Du Tronchet*, dans Jean Balsamo (dir.), *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004, p. 355.

<sup>17</sup> Voir Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse. Des manuels aux romans (1550-1700)*, dans Bernard Bray et Odile Richard-Pauchet, *Roman par lettres. Usages poétiques de la première personne dans la littérature française*, op. cit., p. 55.

à ce propos, l'œuvre de Pierre de Deimier, publiée en 1612<sup>18</sup>. Le titre *Lettres amoureuses non moins pleines de belles conceptions, que de beaux desirs* laisse deviner le caractère modelisant des épîtres s'inscrivant dans la tradition anthologique des recueils épistolaires de l'époque. La fonction édifianche des lettres ressort également de la table de matière du recueil, où les intitulés attribués à chaque épître – *Deliberation d'aimer, Promesses d'aimer fidèlement, Offrande d'amour, Tourmens d'amour et d'absence, Plainctes et perfection d'amour, etc* – renforcent la valeur instructive des modèles proposés. Parmi ces lettres, il y en a six qui sont adressées à la même destinataire : Félice de Provence<sup>19</sup>. Cet élément fait ressortir la présence d'une séquence épistolaire qui prend forme en filigrane et affleure dans l'ensemble des épîtres offertes au public. En feuilletant le recueil de Deimier, on découvre en outre la traduction complète des *Héroïdes* accompagnées de quelques réponses inventées par l'auteur lui-même. L'insertion de lettres autographes aux épîtres d'Ovide témoigne, encore plus, de la volonté de l'écrivain d'apporter une touche personnelle à l'œuvre du poète latin :

Ce livre est une image de la domination qu'Amour a exercée en quelques ames des premiers siecles, et en ce temps icy aux cœurs de mes amis et au mien : car outre les vingt et une lettres que j'ay traduites d'autant d'Epistres Latines de l'excellent Poëte Ovide, [...] les quarante huict restantes sont de mon invention : [...] j'ay marché sur la piste d'Ovide [...et] touchant la traduction de cest Ouvrage, [...] je me suis assubjecty de le traduire exactement au pied de chasque mot, [...] À ceste occasion suivant la bonne façon de ceux qui autresfois ont mis la main en des labeurs semblables, j'y ay adjousté beaucoup de traicts de mon invention, [...] puisque l'occasion m'y estoit donnée si bien à propos<sup>20</sup>.

Les réponses intercalées aux *Héroïdes* nourrissent la dimension discursive et narrative de la pseudo-correspondance<sup>21</sup>. Dans ce cas, la traduction en prose des épîtres latines ne représente plus un simple exercice d'habileté rhétorique<sup>22</sup>, mais elle revêt un rôle différent consistant à rapprocher la matière ovidienne des modèles de lettres d'amour soumis à l'attention des lecteurs de l'époque. L'élaboration de réponses fictives, suivant la traduction – partielle ou complète – des *Héroïdes*, est une pratique déjà inaugurée au XVI<sup>e</sup> siècle ; à ce titre, le premier volume de l'œuvre de Charles Fontaine, contenant la traduction des dix premières épîtres du

<sup>18</sup> Pierre de Deimier, *Lettres amoureuses*, Paris, Gilles Sevestre, 1612, in -8°.

<sup>19</sup> Lettres I, XIV, XLI, XLIX, LX, LXX.

<sup>20</sup> *Ibid.*, f. A2r°- A3r°.

<sup>21</sup> *Lettre de Paris à Heleine, d'Heleine à Paris ; De Leandre à Hero, de Hero à Leandre ; D'Acontius à Cydippe, de Cydippe à Acontius.*

<sup>22</sup> La première traduction en français des *Héroïdes* est due à Octovien de Saint-Gelais (*Les XXI Epistres d'Ovide*, Paris, Michel Le Noir, 1500). De plus, au début du siècle, quatre épîtres d'Ovide traduites en français paraissent à l'intérieur du *Vergier d'honneur* d'André de La Vigne (Paris, P. Le Noir, s. d.).

poète latin, est suivi de la *Response aux dix epistres precedentes par Michel d'Amboise*<sup>23</sup>. Qu'il s'agisse de traductions ou d'adaptations, la reprise des *Héroïdes* est plutôt fréquente à cette époque-là ; en plus des ouvrages que nous venons de mentionner, il est possible de citer les recueils de Du Perron<sup>24</sup>, de Croisilles<sup>25</sup> et de Claude Gaspar Bachet de Méziriac<sup>26</sup>, témoignant de la réception des épîtres du poète latin au XVII<sup>e</sup> siècle. En raison des contenus évoqués et du registre adopté, les *Héroïdes* représentent l'une des sources privilégiées de la lettre amoureuse ; les motifs de la plainte et de l'abandon, le caractère pathétique, le ton tragique nourri d'injonctions et de prières deviennent en effet les jalons du discours épistolaire amoureux, où se croisent les tourments de l'amant, les élans de la passion et l'éloquence de la plume<sup>27</sup> :

[...] doy-je pas craindre qu'un trespas rigoureux ne vienne tout maintenant esteindre ma vie par les assauts [...] des extremes douleurs, puisque je suis si esloigné de vos beautez que leurs divins rayons n'esclairent plus à ma veuë ? Ne me recellez donc plus le beau jour de vos yeux, ains permettez que je me vienne beatifier de nouveau en cest agreable [...] paradis de vostre presence<sup>28</sup>.

Le motif de la plainte, accompagné du *topos* de la souffrance endurée par la femme aimée, se dessine également chez Guillaume Colletet qui fait paraître, dix ans après la publication du recueil de Pierre de Deimier, un volume ayant pour titre *Desespoirs amoureux, avec quelques*

---

<sup>23</sup> *Les Epistres d'Ovide nouvellement mises en vers François par M. Charles Fontaine [...] Plus y a la response à icelles epistres*, Lyon, Jean Temporel, 1552, 2 vol. Les réponses aux *Héroïdes* contenues dans le deuxième volume sont tirées des *Contrepistres d'Ovide nouvellement inventées et composées par l'Escalve Fortuné* de Michel d'Amboise (Paris, Janot, 1541). Voir Magda Campanini, « Alle origini del romanzo epistolare : la risposta come matrice narrativa elementare », *Studi Francesi*, [En ligne], 144 (XLVIII | III) | 2004, mis en ligne le 30 novembre 2015, p. 441-456, consulté le 08 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/37023>.

<sup>24</sup> *Les Epistres d'Ovide, traduites en prose françoise par les Srs Du Perron, de la Brosse, de Lingendes et Hedelin*, Paris, Du Bray, 1616.

<sup>25</sup> Jean-Baptiste de Croisilles, *Héroïdes ou Epistres amoureuses à l'imitation des Epistres héroïques d'Ovide*, Paris, 1619.

<sup>26</sup> *Les Epistres d'Ovide traduites en vers français. Avec des commentaires fort curieux, par Claude Gaspar Bachet, S. de Méziriac. Première partie*, Bourg-en-Bresse, J. Taintureir, 1626 ; *Les Epistres d'Ovide traduites en vers françois avec des remarques par Cl. Gaspard Bachet, sieur de Méziriac*, Bourg-en-Bresse, 1632.

<sup>27</sup> Dans le *Secretaire de la Cour*, on retrouve, à cet égard, toute une série de *Lettres de plainte*, ainsi que de *Lettres d'un Amant à sa Maistresse sur son absence*. Nous en proposons un petit extrait tiré de l'édition de 1640 : « Ne serez-vous jamais laissée, ma Belle, de me voir souffrir tant de maux ? il faut que je vous confesse, que depuis que je vous ayme, je hay toutes choses, fors que mes pensées, parce qu'elles s'adressent continuellement à vous. [...] je m'oublierois tellement moy-mesme, que je mourrois tous les jours du regret de vivre, privé du doux object de votre souvenir. [...] je rencontre l'espine qui me blesse parce qu'en me representant vostre beauté, je me represente le traict qui m'a blessé, sans espoir de guerison [...] » (Jean Puget de La Serre, *Le Secretaire de la Cour ou la maniere d'escrire selon le Temps*, Tolose, Pierre Bos, 1640, p. 109-110).

<sup>28</sup> Pierre de Deimier, *Lettres amoureuses*, op. cit., Lettre XLVII, f. T5r<sup>o</sup>-T5v<sup>o</sup>.

*lettres amoureuses, et Poesies par le Sieur Colletet*<sup>29</sup>. Dans son premier recueil, incluant différents types de compositions, Colletet introduit vingt lettres amoureuses adressées à quatre destinataires diverses<sup>30</sup>. Pourtant, la plupart d'entre elles sont envoyées à Cloris, muse privilégiée de l'écrivain et dédicataire de l'épître liminaire qui ouvre le recueil. Dans l'épître dédicatoire, l'auteur laisse entendre que Cloris est la responsable de la publication des *Desespoirs amoureux*. Elle revêt ainsi une double fonction ; au niveau de la correspondance amoureuse Cloris est en effet la destinataire principale des lettres et, partant, l'un des « personnages » évoluant au sein du texte, tandis que d'un point de vue éditorial elle se présente comme une identité « réelle » incitant l'auteur du recueil à imprimer son ouvrage. Cette opération de dédoublement renforce la portée véridique des lettres ; la présence constante du nom de Cloris parmi les destinataires du volet épistolaire donne un effet d'authenticité aux lettres échangées.

La mise en place de stratégies assurant la véridicité des lettres est une pratique plutôt consolidée dans les recueils de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À cet égard, dans les *Lettres amoureuses de divers auteurs de ce temps*, attribuées à Mlle de Scudéry, le caractère véridique des épîtres est remarqué dans le discours liminaire de l'auteur-éditeur :

Vous sçauvez que ces lettres ne furent jamais faites pour estre imprimées, et que ce sont plustost des amans que des auteurs qui les ont escrites. Elles sentent la cour et non pas l'escolle, et tesmoignent assez que c'est l'amour seul qui les a dictées. [...] N'accusez point ces amans d'avoir publié leurs passions, ils n'ont point de part à cette impression, et je confesse que je n'ay point d'autre permission d'exposer leurs lettres au jour, que celle que le Roy me donne<sup>31</sup>.

En disant que ces lettres sont « plustost des amans que des auteurs », l'éditeur met l'accent sur l'authenticité des épîtres échangées ; les lettres réunies dans ce recueil ne sont pas présentées comme le résultat d'un artifice rhétorique, mais elles sont « dictées » exclusivement par l'ardeur de la plume passionnée des amants. L'auteur-éditeur se tient donc à l'écart et insiste plutôt sur le stratagème de la découverte fortuite de ces lettres qu'il prend le soin de rassembler et de donner au public. Ce geste éditorial sera largement exploité dans les

---

<sup>29</sup> L'œuvre de Colletet est imprimée à Paris, chez Toussaint du Bray, en 1622.

<sup>30</sup> *Lettres amoureuses du Sieur Colletet Parisien* est le titre qui désigne le *corpus* de lettres amoureuses composées par Guillaume Colletet et insérées dans son recueil accueillant également d'autres pièces, dont sept plaintes amoureuses présentées comme une traduction en prose de l'*Alexiade* de François de Remond. Voir Jacques-Charles Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Firmin-Didot, 1861, t. II, p. 154 ; Magda Campanini, *In forma di lettere. La finzione epistolare in Francia dal Rinascimento al Classicismo*, op. cit., p. 101.

<sup>31</sup> *Lettres amoureuses de divers auteurs de ce temps*, Paris, A. Courbé, 1641, f. A3r<sup>o</sup>.

préfaces des romans par lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle, favorisant l'illusion de la « sincérité inventée<sup>32</sup> ».

À partir de la deuxième moitié et jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le principe d'authenticité censé régir la structure de la lettre d'amour voisine avec l'exigence d'adopter un style plus naturel et séduisant, capable de « traduire les fluctuations de la passion<sup>33</sup> » : « le stile des Lettres doit être aisé [...]. Tout doit paroître naturel dans une Lettre, et il faut absolument que l'art s'y cache<sup>34</sup> ». La recherche d'un style à la fois spontané et brillant se manifeste notamment dans la lettre d'amour galante, où « l'esprit se contente de mêler aux sentiments du cœur, une délicatesse qui les rende moins brusques et plus touchans<sup>35</sup> ». Le langage raffiné côtoie ainsi le « naturel » du cœur et l'écriture élégante, ancrée dans le goût de l'époque, se mêle au style passionné des lettres attestant la sincérité des sentiments. Parallèlement à l'exploration d'un style « aisé, naturel et noble tout ensemble<sup>36</sup> », assurant la véridicité des émotions, la lettre d'amour fait de plus en plus place aux emportements de la passion, à sa « véhémence, à ses doutes et à ses tumultes<sup>37</sup> ». Les vibrations du cœur l'emportent sur la perfection du langage, car « il y a certaines fautes dans les Lettres d'amour qui font leurs plus grandes beautés, et l'irrégularité des périodes est un effet des désordres du cœur, qui est beaucoup plus agréable aux gens amoureux, que le sens froid d'une lettre raisonnée<sup>38</sup> ». Les élans de la passion, représentés comme le mouvement involontaire d'un cœur qui ne se gouverne plus, se combinent ainsi avec la forme épistolaire, rapprochant le lecteur « du sentiment vécu, tel qu'il est vécu<sup>39</sup> » et d'un présent en train de se faire :

Personne n'a jamais connu ce que je viens de sentir et l'Amour pour me récompenser de tant de peines a fait pour moi des plaisirs tout nouveaux ; l'impression qu'ils ont faite sur mes sens est si vive que je n'ose encore me laisser voir à personne. [...] Croyez-vous que je puisse laisser échapper une occasion de vous écrire et qu'il suffise à ma tendresse que j'aie été aujourd'hui deux heures avec vous ? Ah ! votre vue m'inspire trop d'amour

---

<sup>32</sup> Roger Duchêne, « Réalité Vécue et Réussite Littéraire : le Statut Particulier de la Lettre », *RHLF*, 2, 1971, p. 177-194. Voir également Magda Campanini, « La scrittura epistolare tra realtà e romanzo : le *Lettres amoureuses de divers auteurs de ce temps* », *Rivista di Letteratura moderna e comparata*, LVI, 2, 2003, p. 145-164.

<sup>33</sup> Jean Rousset, *Forme et signification*, Paris, J. Corti, 1963, p. 77.

<sup>34</sup> Pierre Ortigue de Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire*, Paris, 1690, t. I, p. 24.

<sup>35</sup> *Ibid.*, t. II, p. 163.

<sup>36</sup> Madeleine de Scudéry, *Conversations nouvelles sur divers sujets*, Paris, 1684, t. II, p. 536.

<sup>37</sup> Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire, avec des scrupules sur le stile*, Paris, C. Blageart, 1683, p. 47.

<sup>38</sup> Marie-Catherine Desjardins (Mme de Villedieu), *Recueil de quelques Lettres ou Relations galantes*, Paris, 1668, Lettre IX, p. 81.

<sup>39</sup> Jean Rousset, *Forme et signification*, *op. cit.*, p. 67.

pour ne chercher pas à vous en parler : il faudrait que je pusse vous voir le moment après que vous m'avez quittée pour vous bien exprimer tout ce que votre présence fait sentir à mon cœur. Je n'ai jamais été si contente de vous, il me paraît avoir trouvé dans vos yeux et dans vos discours le caractère d'une véritable passion<sup>40</sup>.

La lettre d'amour s'éloigne peu à peu des formules stéréotypées et des artifices oratoires, pour faire place à l'expression du spontané et du « vif ». Elle évolue au sein d'une époque, où la tradition des traités, des manuels et des recueils prépare de loin le terrain des romans épistolaires du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce contexte, marqué par la compilation d'épîtres donnant lieu à l'élaboration de règles, par l'ouverture à la perspective diégétique des lettres et par la recherche du statut d'authenticité ou bien de la fiction de l'authentique que les *Lettres amoureuses* de Pasquier prennent leur essor et s'imposent comme la première composition épistolaire d'amour, où le sujet écrivant se présente à la fois comme auteur-éditeur des lettres et personnage principal de l'histoire qu'il a vécue. Publiées en 1555, les lettres de Pasquier paraissent à l'intérieur de son *Recueil des rymes et proses*, l'une des premières productions de jeunesse du juriste parisien.

---

<sup>40</sup> Anne Ferrand, *Lettres galantes de Madame de \*\*\*\**, Lettres XXXI et XXXVIII, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, éd. Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, Flammarion, 1983, p. 206-211.

## 2.2 Le *Recueil des rymes et proses de E. P.* (1555)

L'on dit que Pline ne lisoit jamais livre, si meschant fut-il, qu'il n'en tirast quelque profit : Aussi ne ly-je jamais, mes jeunes folastries, que je n'en rapporte un grand fruit. Mais sçavez-vous quel ? C'est qu'en l'Automne auquel je suis, il me souvient d'avoir esté autresfois jeune<sup>41</sup>.

Dans la lettre adressée à M. Buisson, Seigneur de Vaillebresay, Pasquier évoque sa production de jeunesse. Parmi les « jeunes folastries » qu'il a composées, le *Recueil des rymes et proses* fait l'objet d'un intérêt particulier, dans la mesure où il est l'un des premiers volumes qui suit la mode des recueils du XVI<sup>e</sup> siècle, rassemblant de nombreux textes de nature différente. Le principe de *varietas* qui régit la structure de cet ouvrage ressort déjà du titre ; en effet, les termes « rymes » et « proses » laissent deviner le caractère hétéroclite du recueil contenant une multitude de compositions diverses, telles que sonnets, dizains, huitains, élégies, lettres et dialogues. Néanmoins, la pluralité de la forme s'oppose à l'unicité des contenus s'articulant autour d'un seul sujet : l'amour. Le *Recueil des rymes et proses* s'inscrit ainsi dans la suite du *Monophile* inaugurant toute une réflexion sur la problématique amoureuse.

Bien que Pasquier se range parmi les « plus petits des jeunes gens qui employent leur esprit à voltiger sus l'amour<sup>42</sup> », il est bien conscient de la valeur et de l'utilité de son ouvrage :

[...] il y a mille autres subjects, ausquels pour le deu de mon office je devois employer mon esprits, et avec plus grand honneur. Mais aussi je veux bien aviser tout homme, qui m'improperera ce deffault, qu'il entend mal l'horologe et conduite de nostre corps, et ne cognoist, que bien souvent le contrepoix et pesanteur des passions reigle les rouës de nostre esprit. [...] Suffise vous seulement si estes gents d'esprit (Car à vous peuple François, j'adresse ceste mienne parolle, à l'imitation d'un Cesar et Pline en tous livres qui se presentoient) prendre mes escripts, pour vostre usage [...] : car pour tel regard vous les ay-je destinez [...]<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VI, Lettre IV, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, t. II, col. 158.

<sup>42</sup> *Recueil des rymes et proses de E. P.*, Paris, Vincent Sertenas, 1555, *Aux Sieurs Louys Braillon et Christofle de Foussomme*, f. A3v<sup>o</sup>.

<sup>43</sup> *Ibid.*, f. A3v<sup>o</sup>- A4r<sup>o</sup>.

L'épître dédicatoire du *Recueil des rymes et proses* met explicitement en lumière le dessein pédagogique de cet ouvrage : instruire, à travers la variété des genres représentés, le « peuple François » sur les principales questions d'amour. Ainsi, Pasquier propose-t-il de donner une leçon morale, où l'éthos auctorial se combine avec l'exploration d'un espace plus intime :

Je pouvois pour mon honneur (freres et amis) me contenter d'avoir esté amoureux, sans donner ouverture de mes amours à un peuple : toutesfois je ne sçay comment ceste bouillante jeunesse qui domine sur mes esprits, m'a tellement transporté en elle, qu'encores que je voye à l'œil mille incommoditez qui s'offrent à mon entreprise, si fault il contre l'ordre de ma raison que je commette mes conceptions à la vanvolle d'un populaire<sup>44</sup>.

En dépit de l'incompréhension du public, l'auteur manifeste la volonté de soumettre ses « conceptions à la vanvolle d'un populaire » ; la communion avec tout lecteur encourage la perspective didactique du volume visant à donner des enseignements sur un plan existentiel, plutôt que stylistique ou rhétorique. En ce sens, dans son *Recueil des rymes et proses*, offrant toute une gamme de teintes qui s'entrelacent habilement, Pasquier dépeint les nuances d'un amour subjectif, représenté comme le reflet des contradictions de la vie, comme un douloureux martyr, comme le résultat d'un malheur inévitable provoqué par une dame aussi belle qu'infidèle.

Le *Recueil des rymes et proses* s'ouvre sur une série de quatre-vingt-sept sonnets en décasyllabes, un dizain et deux huitains, non numérotés. En ce qui concerne les sonnets, Pasquier adopte, pour la plupart d'entre eux, les modèles marotique et français ; au regard de la deuxième forme, l'auteur apporte pourtant des modifications au schéma de rimes des tercets. Quant au style, Pasquier s'appuie sur le modèle de Ronsard, dont notre auteur est un « disciple fidèle<sup>45</sup> ». La plupart des pièces lyriques du recueil, faisant partie de la section

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, f. A2r<sup>o</sup>.

<sup>45</sup> Marcel Raymond, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, Paris, H. Champion, 1927, t. I, p. 254-255. Nous proposons, à ce titre, les deux premiers quatrains de ce sonnet, où Pasquier rend hommage à son ami Ronsard et reconnaît la supériorité de son talent : « Ronsard, à qui doit nostre France homage, / Pendant qu'icy d'un bras audacieux, / Fais retentir noz gestes jusqu'aux cieus, / Faisant trembler sous ta plume nostre aage : / Moy ton amy non de moindre courage, / Mais non d'un son autant industrieux, / Fais resonner les assaulx furieux / De mes amours, en la bouillante rage » (*Sonnets*, LXII, v. 1-8, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. C6r<sup>o</sup>). Marcel Raymond affirme que les sonnets de Pasquier sont conçus « dans un style tendu, mythologique et fleuri de mots précieux du *Premier Livre des Amours* » ; il ajoute que notre écrivain « puise sans compter dans le vocabulaire de son maître [Ronsard] et s'efforce de retrouver l'esprit même de sa poésie pour l'enfermer dans ses propres vers » (Marcel Raymond, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, *op. cit.*, t. I, p. 254-255).

intitulée *Sonnets*, sont destinées à la même dame, dont l'écrivain ne révèle pas le nom<sup>46</sup>. Dans l'un de ses poèmes, il nous offre, par contre, un portrait détaillé exaltant ses qualités physiques, à la faveur d'une série de lieux communs qui insistent sur la perfection de cette muse. Pasquier emprunte à cet égard les principes rhétoriques de la *descriptio personae*, mettant l'accent sur des canons de beauté spécifiques, tels que la blondeur des cheveux, la couleur vermeille des lèvres et la blancheur de la peau :

Et de ses yeux le jour prend sa lumiere,  
Et de ses blonds cheveux, l'or sa couleur,  
Et le rubis pour la bouche la douleur,  
Voyant qu'ell'est en vermeil la premiere,  
Et ceste main tant blanche est coustumiere  
De departir au blanc lys sa blancheur [...] <sup>47</sup>.

Conformément à la topique pétrarquiste, le quatrième sonnet du *Recueil des rymes et proses* insiste, une fois de plus, sur la beauté de la femme aimée, capable d'éclipser l'éclat du soleil<sup>48</sup> :

J'ay remarqué l'an, le jour, et la place,  
Que me trouvant vis à vis de ton œil  
Tu declinas vers moy ton doux accueil,  
Embellissant d'un taint rouge ta face.  
O cieux astrez, ô terre quelle grace,  
Je t'en appelle en tesmoing (ô Soleil)  
Qui lors jaloux te brunissant de dueil,  
Dans le couvert des nues prins ta trace [...] <sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> Dans son introduction critique aux *Jeus poetiques*, Jean-Pierre Dupouy soutient que la partie ayant pour titre *Sonnets* « constitue un *canzoniere* de la même veine que *L'Olive* de Du Bellay (1549), *Les Amours* de Ronsard (1552) ou *Les Amours de Meline* de Baïf (1552) » (Étienne Pasquier, *Les Jeus poetiques*, éd. Jean-Pierre Dupouy, Paris, Classiques Garnier, 2001, « Introduction », p. 17).

<sup>47</sup> *Sonnets*, XXXIII, v. 1-6, f. B6r°. Cf. également le premier quatrain et le dernier tercet du sonnet XL : « Elle eut les yeux du Soleil radieux, / De ses cheveux Phoebus la couronna, / D'une main blanche Aurore l'estrena, / Dont le blanc lys deviendroit envieux : [...] / Des yeux, des mains, des cheveux, mon mal naist, / Es yeux, es mains, es cheveux, mon bien est, / Et d'autre part guarison ne puis prendre » (*Ibid.*, XL, v. 1-4 ; 12-14, f. B8r°).

<sup>48</sup> Dans la tradition pétrarquiste, la femme aimée, considérée comme seule source de la vie de l'amant, est souvent associée à l'image puissante de la lumière et du feu.

<sup>49</sup> *Ibid.*, IV, v. 1-8, f. A6r°. Cf., à ce titre, les vers suivants du sonnet CCXIX du *Canzoniere* de Pétrarque : « Così mi sveglia a salutar l'aurora, / e' l sol ch' è seco, et più l'altro ond'io fui / ne' primi anni abagliato, et son anchora. / l' gli ò veduti alcun giorno ambedui / levarsi in seme, e' n un punto e 'n un' hora / quel far le stelle, et questo sparir lui » [« Ainsi donc je m'éveille pour saluer l'aurore, / et le soleil qui l'accompagne, et plus cet autre / dont je fus ébloui en jeune âge, et suis ore. / Je les ai vus quelque jour tous les deux / ensemble se lever, en même instant, même heure, / l'un éclipant les astres, et l'autre le premier »] (Pétrarque, *Le Chansonnier*, éd. et trad. Pierre Blanc, Paris, Classiques Garnier, 2020, CCXIX, v. 9-14, p. 364-365).

C'est à cette dame inconnue, à l'aspect angélique, que le poète-amant confesse ses sentiments. Il n'accepte d'exister que pour elle et abdique toute volonté propre pour se soumettre complètement aux « caprices » de la femme adulée :

[...] M'appropriant du tout à son desir,  
Je n'ay en moy juré autre plaisir,  
Que le plaisir où elle participe.  
Quelque couleur où son œil soit tourné,  
Le mien en est tout soudain atourné :  
C'est mon objet, et je suis son Polype<sup>50</sup>.

Chez Pasquier, le polype devient l'emblème de l'aliénation en amour, alors que le poète-amant s'abandonne aux prémices d'une passion tenant pour dogme celui du sacrifice et de la servitude à l'égard de la femme aimée. La plupart des poèmes insérés dans le *Recueil des rymes et proses* s'articulent autour de cette conception et s'inscrivent de ce fait dans la tradition du pétrarquisme français, axé sur une multitude de *topoi* et de moments significatifs rythmant les différentes étapes de la relation amoureuse : naissance de l'amour, éblouissement de la première rencontre, célébration de la dame aimée, plaisirs et tourments de la servitude amoureuse, larmes et doléances de l'amant. Tous les thèmes pétrarquistes « forment ainsi une tapisserie aux couleurs de l'amour, de la souffrance et du désespoir<sup>51</sup> », dont l'*innamoramento*, qui se produit à travers la puissance du regard, en est l'élément déclencheur :

C'estoit le jour qu'amour alloit chassant,  
Son arc au poing, son quarquois soubz l'esselle,  
Quand par fortune illec me veit passant :  
Dont tout soudain me fait contempler celle  
Qui en beauté toutes autres excelle [...].  
[...]  
Du premier coup que je vey voz beaux yeux,  
Mon ame feut d'un si vray dard atteinte,  
Que peu faillit qu'elle ne feut contrainte  
Quitter ce lieu pour retourner es cieux. [...]  
Que vous tenez dedans vostre prison  
Mon cœur, mes sens, mon esprit, ma raison<sup>52</sup>.

Ces vers mettent l'accent sur la valorisation de l'amour loyal considéré comme la seule voie d'accès au bonheur de l'existence<sup>53</sup>. De même, dans *Le Monophile* l'un des personnages principaux du débat défend l'amour unique, « dont la grande loi est la fidélité<sup>54</sup> » :

---

<sup>50</sup> *Sonnets*, VII, v. 9-14, f. A6v<sup>o</sup>-A7r<sup>o</sup>.

<sup>51</sup> Marcel Raymond, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, op. cit., t. I, p. 254.

<sup>52</sup> *Sonnets*, XII, v. 1-5, LX, v. 1-10, f. A8r<sup>o</sup>-C5v<sup>o</sup>.

[...] n'eusse-je pretendu reprendre Xenocrate pour un tel fait en tant que son affection eus testé voüée à autre sainte : car en ce cas tant s'en fault qu'il eust encouru reprehension aucune, que je le reputerois au contraire digne d'une grande louange, pour avoir consacré son cueur à une seule, ferme et perpetuellement stable, comme un rocher au mylieu des vagues et ondes<sup>55</sup>.

L'image des vagues et des ondes évoquée par Monophile symbolise les incertitudes et les risques de l'amour, représenté, dans quelques sonnets du *Recueil des rymes et proses*, comme une traversée périlleuse vers le « port tant souhaité<sup>56</sup> » :

Souz le Pharos de ta claire beauté  
Je hazarday au peril du naufrage  
Dessus les flots, ce facheux navigage  
Dont je me sens maintenant tourmenté : [...]  
Esperant bien qu'apres ce long voyage  
Je surgirois au port tant souhaité [...]<sup>57</sup>.

Les tourments liés à l'expérience amoureuse, vue comme un « facheux navigage », engendrent le jeu rhétorique des antithèses révélant la nature contradictoire des passions. Ainsi, le troisième sonnet du recueil affiche-t-il la duplicité du sentiment amoureux considéré à la fois comme plaisir constant et peine éternelle ; il en est de même pour le huitième sonnet, où les délices de l'amour finissent par tromper « la vaine esperance<sup>58</sup> » du poète-amant. L'union des contraires faisant ressortir le caractère antinomique des passions est sans aucun doute l'un des motifs dominants des poèmes du recueil de Pasquier. Mais c'est plutôt vers la

---

<sup>53</sup> Autant dans les poèmes du *Recueil des rymes et proses* l'amour revêt un caractère authentique et absolu, autant il est relativisé, devenant inconstant et mensonger : « Je ne suis point d'une ame ainsi ravie / Qu'en un seul beau je termine mes yeux / Je ne suis point destiné par les cieux, / Pour contenter d'un seul objet ma vie. / [...] L'une à ce jour eu de moy le regard / Sans que ma foy y feut point offensée : / L'autre a esté par moy recompensée / Pour tout present, d'un bon jour, et dieu gard : / Et l'autre en qui je tenois plus d'esgard, / D'un faulx baiser a esté dispensées, / L'autre d'un mot eslongné de pensée, / L'autre d'un ris accompagné d'un fard. [...] » (*Ibid.*, I, v. 1-4, XXII, v. 1-8, f. A5r<sup>o</sup>-B3v<sup>o</sup>). Les vers cités offrent donc un contrepoids à la célébration de l'amour unique.

<sup>54</sup> *Le Monophile*, éd. Enea Balmas, Varese, Cisalpino, 1957, « Introduction », p. 40.

<sup>55</sup> *Le Monophile*, Paris, Jean Longis et Benoît Prévost, 1555, I, f. B3r<sup>o</sup>.

<sup>56</sup> *Le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung consacre presque 400 vers à la représentation des dangers des passions ; nous n'en citons que quelques-uns tirés du discours que Amour adresse lui-même à l'Amant : « Quant tu auras ton cueur donné / Si cum ge t'ai ci sermonné / Lors t'avendront les aventures / Qui as amans sunt griés et dures » (Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*, éd. Pierre Marteau, Orléans, H. Herluison, 1878, t. I, v. 2351-2354, p. 150).

<sup>57</sup> *Sonnets*, V, v. 1-8, f. A6r<sup>o</sup>.

<sup>58</sup> *Ibid.*, VIII, v. 14, f. A7r<sup>o</sup>.

fin des *Sonnets* et plus précisément dans le sonnet LXXXV que le jeu antithétique de dérivation pétrarquienne atteint complètement son acmé :

[...] Puisque le feu en amour n'est que glace :  
La glace, feu : puisque le bien nous ronge :  
Le mal est bien : puisque d'une disgrâce,  
Le faux est vray : le vray n'est que mensonge. [...]  
Le dueil, plaisir : et le plaisir, destresse :  
[...] l'Amour est à soy tout contraire : [...]<sup>59</sup>.

Le binôme feu-glace représente le *leitmotiv* par excellence du discours amoureux et revient à plusieurs reprises sous la plume du poète. Ainsi, dans le sonnet XI, cette antithèse est-elle employée constamment pour désigner la soumission douloureuse d'un amant loyal à l'égard d'une maîtresse cruelle et froide<sup>60</sup> :

D'un chault, d'un froid, prennent noz cœurs pasture.  
Mon feu se voit, et ta glace est cogue.  
Ce nonobstant dame, qui tant m'es dure,  
Vueilles ou non, ma longue continue  
(Ainsi que l'eau) fera que ta froidure  
Par ma chaleur s'exhalera en nue<sup>61</sup>.

Chez Pasquier, le motif du mal d'amour, emprunté à l'idéologie courtoise<sup>62</sup> et au lyrisme pétrarquien, est largement exploité à partir de 1554<sup>63</sup>. En effet, dans le deuxième livre du *Monophile*, s'inscrivant dans la lignée des dialogues et de la casuistique amoureuse du XVI<sup>e</sup> siècle, l'un des personnages principaux (Charilée) prend la parole et met l'accent sur les effets néfastes des passions. Plus précisément, Charilée affirme que l'amour est une « tenebreuse prison » et que le martyre représente, comme dans la plupart des poèmes du *Recueil des*

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, LXXXV, v. 5-11, f. D5r<sup>o</sup>. La structure antithétique de ces vers rapproche le poème de Pasquier de l'un des sonnets des *Amours* de Ronsard : « J'espère et crain, je me tais et supplie, / Or' je suis glace, et ores un feu chaut, / J'admire tout, et de rien ne me chaut, / Je me délance, et puis je me relie. / [...] Je doute Amour, et si je le desfie. / [...] Mon mal prend fin, et soudain recommence [...] » (Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Hugues Vaganay, Paris, Classiques Garnier, 1923, I, XII, v. 1-11, p. 12-13).

<sup>60</sup> Sur le *topos* de la dame sans pitié, cf. notamment les vers suivants du sonnet XIII : « [...] Si je n'ay rien qui à m'aimer t'inspire / Pourquoi vers toy prit mon destin adresse ? / Si ton honneur t'est plus que mon martire, / Pourquoi choisi-je honorable maistresse ? / Si pour tromper d'un peuple le mesdire, / Pourquoi à part me tiens tu en destresse ? » (*Sonnets*, XIII, v. 9-14, f. A8v<sup>o</sup>).

<sup>61</sup> *Ibid.*, XI, v. 9-14, f. A8r<sup>o</sup>.

<sup>62</sup> Sur les enjeux du mal d'amour dans la tradition courtoise, nous renvoyons notamment à Cristina Noacco, « Le mal d'amour au Moyen-Âge : souffrance, mort et salut du poète », *Pallas* [en ligne], 88 | 2012, mis en ligne le 07 octobre 2016, p. 147-167, consulté le 04 Décembre 2021. URL : <https://doi.org/10.4000/pallas.2522>.

<sup>63</sup> Pasquier connaît bien la littérature courtoise du Moyen-Âge, comme le témoigne le troisième chapitre du livre VII de ses *Recherches*, où il fait l'éloge, entre autres, de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung ; voir *Recherches*, VII, 3, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. I, col. 690.

*rymes et proses*<sup>64</sup>, la composante essentielle de l'expérience sentimentale. Il en résulte que celui qui goûte les saveurs de l'amour est inévitablement exposé à ses chagrins :

Bien vous diray-je une chose, qu'oncques ne trouveray amoureux, bien qu'il eust atteint à l'accomplissement de la chose qui plus luy venoit à gré, que s'il aimoit parfaitement, je ne trouvasse ordinairement perplex, melancholique, et fasché, bref qui apres avoir longuement consideré l'effect de l'Amour, ne me confessast y avoir plus de fiel et amertume, que de miel<sup>65</sup>.

Il est évident que d'un point de vue thématique, l'héritage du traité de Pasquier joue un rôle déterminant dans la composition des *Sonnets*.

Mais, c'est le premier des deux petits *Colloques* ou *Dialogues* sur l'amour, faisant partie des œuvres en prose du recueil et reposant sur la codification des plaisirs amoureux – vue, penser, baiser, jouissance<sup>66</sup> –, qui témoigne le plus ouvertement du rapport de filiation avec *Le Monophile*. Le premier dialogue (*Jouissance*) se déroule entre deux locuteurs : l'amant et sa dame. En particulier, l'amant tâche de persuader la femme qu'il aime, afin qu'elle lui accorde ses faveurs. La dame, qui finira par céder aux désirs de son amant en raison des malheurs qu'elle lui a provoqués<sup>67</sup>, soutient, à son tour, que les plaisirs de la chair ne sont pas immuables et risquent de s'évanouir à l'instant même de leur accomplissement :

---

<sup>64</sup> Les sonnets XVII-XVIII et XX-XXI forment, à ce propos, des diptyques intéressants sur la conception de l'amour martyr.

<sup>65</sup> *Le Monophile*, éd. cit., II, f. N4r<sup>o</sup>- N4v<sup>o</sup>. Le concept oxymorique de l'« amour amer » figure également dans le premier livre des *Azolains* de Bembo, source privilégiée du *Monophile* : « [...] les hommes n'ont cause de se plaindre, si en ayment ilz, sont à tous repas substantez de viandes ameres, et agitez de perturbations innumerables : car cela n'est que l'ordinaire, que ne leur scauroit faillir, pourveu qu'ilz ayment tant seulement : qui est le poinct unique dont ilz se doyvent lamenter, d'autant que nul ne peult aymer sans amer : et que l'on ne scauroit gouster amertume, que par le moyen de cest amour » (Pietro Bembo, *Les Azolains*, Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1545, I, f. B7r<sup>o</sup>). De même, dans les *Dialogues d'Amour* de Léon l'Hébreu, le discours de Philon, portant sur les effets de la passion, renvoie à l'idée de l'amour vu comme « amère douceur » : « le reste je le laisse entendre, à celui à qui l'adverse fortune l'aura fait sentir, et qui n'ayant sceu, ny voulu, ny peu refuser au commencement le savoureux venin d'Amour, aura gusté ses ameres douceurs » (Léon l'Hébreu, *Dialogues d'Amour*, trad. Pontus de Tyard, Lyon, J. de Tournes, 1551, I, p. 96).

<sup>66</sup> Les quatre étapes du parcours amoureux que nous avons mentionnées appartiennent au *topos* des « cinq points en amour », illustrés par Jean Lemaire de Belges dans ses *Illustrations de Gaule* : « Les nobles Poètes disent, que cinq lignes y ha en amours, cest à dire, cinq poincts ou cinq degrez especiaux. Cest à savoir le regard, le parler, l'attouchement, le baiser : Et le dernier qui est le plus désiré, et auquel tous les autres tendent, pour finale resolution, c'est celui qu'on nomme par honnesteté Le don de mercy » (Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule*, Lyon, 1549, I, chap. XXV, p. 78). Ce motif figurera également dans un sonnet des *Jeus poetiques* de Pasquier : « Penser en toy m'est plus qu'une autre voir, / Te voir m'est plus qu'un baiser d'autre avoir, / Et un baiser plus que la jouissance, / Que si j'avois de toy ce dernier point, / Changer mon heur ô je ne voudrois point / À tous les heurs d'une celeste essence » (Étienne Pasquier, *Les Jeus poetiques*, op. cit., « Loyauté », IX, v. 9-14, p. 122).

<sup>67</sup> « Je n'eusse jamais estimé que vous feussiez ainsi opiniasté, pour chose de si peu de merite. Ce neantmoins plus tost permette le ciel que j'acquiesse à vostre volunté, bien que contre la raison, que de vous voir ainsi deconforter à tout heure. Pourtant je vous supply mon amy, ne vous donner plus fascherie : le tems et le lieu

Ce plaisir que tant estimez, est tout loingtain du temporel, je ne diray de l'eternel, qu'au contraire dès sa naissance il se meurt. [...] d'autant qu'il est plus brief, et extreme, d'autant attire il quant et soy plus de fascherie et moleste<sup>68</sup>.

Telle que la dame du premier dialogue, Monophile sous-estime la conjonction charnelle, en affirmant qu'elle ne représente qu'un aspect éphémère des jouissances d'amour. S'éloignant de la doctrine platonicienne, Pasquier soutient, en tant que personnage intervenant avec son nom au sein du débat, que l'amour ne peut pas avoir une portée exclusivement spirituelle, mais doit s'orienter également vers l'union des corps, considérée comme fin légitime de l'expérience amoureuse :

Car tout ainsi qu'en toutes choses nous pretendrons à quelque but, aussi fault-il qu'en Amour y ayt une certaine fin, où nostre esprit s'arreste. [...] Je veux doncques dire que l'Amour [...] est une passion, conceue d'une opinion, provenant d'un certain instinct qui s'imprime dedans nous, tendant à la conjonction corporelle de l'un à l'autre<sup>69</sup>.

Dans le deuxième dialogue, trois personnages, M. Poignet, M. La Croix et Mlle Valentine, se rencontrent et se disputent sur les éléments qui nourrissent la relation sentimentale : l'œil et le devis, autrement dit le regard et la parole<sup>70</sup>. Le débat s'amorce par le discours de M. La Croix qui défend la puissance de l'œil, en tant qu'instrument privilégié des échanges amoureux ; l'œil est comparé en effet au Soleil qui donne sa lumière, sa clarté et sa chaleur à tout le monde. En outre, M. La Croix soutient que le regard peut être considéré comme une sonde pénétrant en profondeur l'âme de l'amant et dévoilant les secrets de son cœur :

Cest œil nous est messenger des perfections de nos dames, cest œil trafique nos cœurs, et s'accordant d'une singuliere harmonie avec nos pensées, nous transporte du tout en la contemplation de celle qui nous a raviz [...] Et encor' que n'ayons moyen de communication reciproque, [...] si est ce que tousjours opere en nous cest œil, fidele entremetteur du cœur [...]<sup>71</sup>.

---

desormais nous y donneront bon conseil : aimant trop mieux vous contenter, que de me contenter moy mesme » (*Dialogues*, « Jouissance », dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. G8v°).

<sup>68</sup> *Ibid.*, f. G7r°.

<sup>69</sup> *Le Monophile*, éd. cit., I, f. H2r°- H7v°.

<sup>70</sup> Ce dialogue englobe également deux poèmes reposant sur le pouvoir de l'œil et du devis.

<sup>71</sup> *Dialogues*, « L'œil et le Devis », dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. H4v°- H5v°. Cette description fait écho à la présentation que Amour fait de Doux Regard dans le *Roman de la Rose* : « li oel cum droit messagier / Tout maintenant au cueur envoient / Noveles de ce que ils voient ; / Et por la joie convient lors / Que li cuer oblit ses dolors, / Et les ténèbres où il iere : / Car, tout ausine cum la lumiere / Les ténèbres devant soi chace, / Tout ausine Dous-Regars efface / Les ténèbres où li cueurs gist, / Qui nuit et jor d'amors languist : /

En revanche, d'après M. Poignet c'est l'art de la parole qui l'emporte sur l'œil. Il insiste à ce propos sur le pouvoir de l'éloquence qui « ravit les esprits et amolit nos cœurs<sup>72</sup> » ; ainsi, M. Poignet fait-il allusion, par exemple, à l'habileté d'Amphion et d'Orphée entraînant et attirant par leurs chants tous les êtres vivants. M. Poignet affirme finalement que la parole est un instrument beaucoup plus efficace que l'œil, car par ses nuances elle permet de traduire tous les tourments, les douleurs, ainsi que les plaisirs de l'amour :

[...] quel plaisir recevez vous en amour [...] plus grand que ceste parole, par laquelle devisez avec vostre maistresse, du bien, du plaisir, et grand contentement, qui vous est par elle moyenné ? [...] Et toutesfois encores n'est ce pas peu de chose, quand il nous est permis reciter les torments et douleurs, dont nous sommes martirisez à l'occasion de nos dames<sup>73</sup>.

À la fin du dialogue, Mlle Valentine, en tant que « juge » du débat, intervient pour prendre la parole et constater que dans la relation amoureuse l'œil et « le devis » sont complémentaires, car « l'un n'est gueres sans l'autre<sup>74</sup> ».

Le *Recueil des rymes et proses* se termine par une élégie – *Contre l'Amour* – dédiée à Ronsard. S'adressant au chef de la Pléiade, dans ce poème Pasquier décrie l'amour au nom de la raison. Le *Contr'Amour* s'inscrit partant dans la tradition « anti-pétrarquiste », où la subordination de l'amant à l'égard de sa dame et la valorisation de la puissance d'amour cèdent la place à l'indifférence et à la haine envers le sentiment amoureux<sup>75</sup>. Inséré juste à la fin d'un volume représentant la passion comme synonyme de jouissance et de souffrance, comme tissu inextricable de bonheur et de malheur, cette élégie montre que la seule manière de se soustraire au jeu cruel de l'amour est celle de « laisser Venus et ses tours<sup>76</sup> ». Cet adieu à l'amour se perpétuera également dans la dernière des *Lettres amoureuses* de Pasquier, adaptant les *topoi* de la lyrique amoureuse exploités dans la section des *Sonnets*, ainsi que les thèses élaborées dans les deux *Colloques* à la narrativisation de la forme épistolaire.

---

Car li cueurs de riens ne se diaut, / Quant li oel voient ce qu'il viaut » (Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*, éd. cit., t. I, v. 2826-2838, p. 178-180).

<sup>72</sup> *Dialogues*, « L'œil et le Devis », f. H7r<sup>o</sup>.

<sup>73</sup> *Ibid.*, f. H8r<sup>o</sup>.

<sup>74</sup> *Ibid.*, f. H9r<sup>o</sup>.

<sup>75</sup> La mode des « contr'amours » vient d'Italie et elle est très répandue parmi les poètes de la Renaissance, comme l'observe E. Balmas : « tous les poètes du XVI<sup>e</sup> siècle ont largement sacrifié à ce jeu, de nature purement intellectuelle, qui consiste à décrier l'amour. La mode en était, une fois de plus, venue d'Italie, avec l'*Anteros* de B. Fregoso » (Étienne Jodelle, *Œuvres complètes*, éd. E. Balmas, Paris, Gallimard, 1965, p. 529).

<sup>76</sup> *Au Seigneur de Ronsard, Contre l'Amour*, v. 3, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, op. cit., f. I1v<sup>o</sup>.

## 2.3 Les *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier<sup>77</sup>

### 2.3.1 Une autobiographie voilée ?

Plusieurs années après la première publication des *Lettres amoureuses*, Pasquier se fait juge de lui-même et porte un regard critique sur cette composition épistolaire. Il insiste notamment sur la portée novatrice de son œuvre appartenant aux productions d'une « Jeunesse verte, gaye, gaillarde, et assortie de toutes les couleurs requises<sup>78</sup> » ; ainsi, dans l'une de ses *Lettres*, Pasquier avoue-t-il avoir « mis en lumière un livre d'Epistres amoureuses qui n'avoit encores esté attenté par nul des nostres<sup>79</sup> ». Il ne manque pas, successivement, d'évoquer le contenu de ses *Epistres* :

Je voy là, tantost un amour, tantost un desdain, puis tous les deux pesle  
meslez ensemblement, ores un amant reblandir gayement sa dame, ores s'en

---

<sup>77</sup> Sur les *Lettres amoureuses* de Pasquier, nous renvoyons notamment à Bernard Bray, « Les “Lettres amoureuses” d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? » *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 29, 1977, p. 133-145 ; Ernstpeter Ruhe, « Comment dater la naissance du roman par lettres en France », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner*, Tübinga, Narr, 1988, p. 379-393 ; Laurent Versini, *Le roman épistolaire*, Paris, PUF, 1979, p. 19-20 ; Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, H. Champion, 2003, p. 356-361 ; Magda Campanini, « Faire le procès à son livre. Épistolarité et discours d'auteur chez Étienne Pasquier », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, p. 1-21, consulté le 01 avril 2020, URL : <http://journals.openedition.org/rief/2342> ; Ead., *In forma di lettere. La finzione epistolare in Francia dal Rinascimento al Classicismo*, op. cit., « Il patto di lettura : forme e metamorfosi del peritesto », « L'io alla specchio : finzione epistolare e scrittura di sé », p. 102-108, 153-166 ; Ead., « La disposition des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier au fil de leurs rééditions : entre épistolographie et autobiographie d'écrivain », à paraître dans *Il confronto letterario*, 77, 2022 ; Ead., « Quand l'auteur se fait personnage. Le moi et le récit dans les *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier (1555) », *Quand l'écrivain publie ses lettres* (Actes du colloque international, Paris III, 3-4 avril 2009), *Épistolaire, revue de l'AIRE*, 35, 2009, p. 37-48 ; Yves Giraud, « La dimension romanesque dans quelques ensembles épistolaires du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michel Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le Roman français au XVI<sup>e</sup> siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 81-92.

<sup>78</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VI, Lettre III, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 158. Le recueil de la correspondance de Pasquier paraît, pour la première fois, en 1586 (Paris, Abel L'Angelier). Cet ouvrage connaît un grand succès dans le domaine éditorial ; composé seulement de dix livres en 1586, l'ensemble final des *Lettres* totalise, en 1619, vingt-deux livres.

<sup>79</sup> *Ibid.*, col. 157. La lettre que nous avons citée figure déjà dans l'édition *princeps* de la correspondance de Pasquier et a été donc écrite en 1586, autrement dit trente-et-un ans après la première parution des *Epistres* à l'intérieur du *Recueil des rymes et proses* : « Partant je ne voy point qu'il y ait eu matière d'accuser en cecy le temps que j'ay employé en ce sujet, eu esgard à l'aage auquel je dressay ces lettres. Et ores qu'il y en eut eu, je pensois que la faute eut esté couverte par un long laps de temps, et prescription de plus de trente ans » (*Ibid.*, col. 158).

mescontenter : Enfin un homme peu resolu se resouldre de quitter l'amour, avec un profond repentir d'avoir aimé<sup>80</sup>.

Plaçant l'amour sous le signe de la contradiction, la composition épistolaire de Pasquier exploite, à partir de 1555 jusqu'à la dernière édition du vivant de l'auteur, toutes les potentialités introspectives de la lettre amoureuse, qui devient, dans ce cas, expression immédiate de la jouissance et de la douleur, de la douceur et de la colère, de l'affection et du désamour. Mais, l'originalité de son œuvre réside moins dans l'exploration de ces traits antinomiques que dans l'emploi d'un vocabulaire et d'un style réservés à la lyrique amoureuse à un extrait de lettres tissant le fil d'un itinéraire personnel, où le sujet écrivain trace « la courbe de sa vie intérieure<sup>81</sup> » et offre aux lecteurs « l'histoire de [sa] folie » :

Qui eust jamais estimé que telle eust esté la sottie d'un homme, de non seulement estre fol, et avoir cognoissance de sa folie, mais aussi d'apeter que le monde en eust cognoissance ? [...] Et bien que pour mon regard je n'en attends aucun fruit, qu'un mespris et contemnement de mon fait : si pourrez vous vous rendre sages par ma folie, quand reconnoistrez par les lettres (discours certes de mes amours) d'une effrenée affection, la fin s'estre convertie en une desdaigneuse haine. C'est une histoire, m'en croyez, une histoire de ma folie [...]<sup>82</sup>.

Le rapprochement des termes « histoire » et « folie » met l'accent sur l'évolution d'un parcours amoureux filtré par le regard rétrospectif du « je » qui tient la plume. Le décalage entre le héros qui a vécu son histoire et le même héros qui la soumet maintenant à l'attention du public, comme s'il s'agissait d'un témoignage documentaire de sa propre jeunesse, s'établit au niveau de la première des *Lettres amoureuses*. Dans la lettre qui se présente comme une sorte d'avant-propos adressé aux lecteurs – même si elle est intégrée à l'ensemble homogène du *corpus* –, le sujet écrivain se détache du statut de personnage principal de l'expérience amoureuse qu'il a vécue et se montre au public en tant qu'auteur-éditeur d'une tranche de vie cristallisée dans le *corpus* des lettres. Les élans du cœur passent ainsi par la méditation d'un sujet remémorant qui se penche sur la sphère la plus intime de son existence. Nous assistons, de ce fait, à une opération de dédoublement voyant l'amant-épistolier devenir témoin et juge d'un passé, capable de soulager les pauvres amants :

Excusez pour Dieu ceste faute, messieurs, et ne l'imputez à moy, ains à la force de mon destin, qui guide mes œuvres celle part. [...] maintenant est-ce

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, VI, Lettre IV, col. 157.

<sup>81</sup> Jean Rousset, *Forme et signification*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>82</sup> *Lettres amoureuses*, I, (f. S7r<sup>o</sup>-S7v<sup>o</sup>), p. 75-76 du présent mémoire.

la raison, qu'usant quelque peu de mes droicts, aussi je me jouë de moy, et m'en joüant me submette au langage de tous les hommes, desquels les aucuns me prendront par adventure à risée, et les autres à compassion [...] me prosternant à un publicq, pour le moins pense-je accomplir le devoir de ma penitence : laquelle ne me sera point trop griefve, si je puis apercevoir un pauvre amant seulement, lisant ces presentes lettres, se donner telle consolation que tout miserable s'ordonne<sup>83</sup>.

Aussi, l'exigence de se « prosterner à un publicq », attestant, entre autres, un grand penchant à la confession, s'explique-t-elle par la volonté de donner une lecture rationnelle et édifiante de ces lettres assurant « telle consolation que tout miserable s'ordonne » et permettant de « rendre sages » les amants malheureux<sup>84</sup>. La nécessité de montrer ouvertement l'histoire de cet amour, malgré l'éventuelle ingratitude des lecteurs, relève également de la fonction « cathartique » que la composition épistolaire revêt. En avouant la « faute » liée à l'expérience amoureuse, le sujet écrivant peut en effet se purger et expier les péchés de sa jeunesse<sup>85</sup> ; il en résulte que l'écriture épistolaire devient un moyen efficace de purification, dont la valeur salvatrice oriente l'amant vers une régénération profonde du *moi* marquée, néanmoins, par une prise de conscience extrêmement douloureuse, qui atteint son acmé dans la dernière des *Lettres amoureuses*<sup>86</sup> :

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, I, (f. S7r<sup>o</sup>-S8r<sup>o</sup>), p. 75-77 du présent mémoire.

<sup>84</sup> En exploitant les principales stratégies discursives et les ressources rhétoriques des préfaces – *topos modestiae, captatio benevolentiae*, rhétorique de l'éloge, exposition d'un dessein didactique, promotion de l'œuvre –, cette lettre s'inscrit, d'un point de vue stylistique et argumentatif, dans la continuation de l'épître qui ouvre le *Recueil des rymes et proses de E. P.*, dans laquelle se condensent les éléments propres du discours dédicatoire et les fonctions de l'adresse aux lecteurs.

<sup>85</sup> L'association de l'erreur juvénile à l'expérience amoureuse fait écho à l'un des *topoi* pétrarquistes développé dans le premier sonnet du *Canzoniere* : « Voi ch'ascoltate in rime sparse il suono / di quei sospiri ond'io nudriva ' core / in sul moi primo giovenile errore / quand'era in parte altr'uomo da quel ch'i' sono » [« Vous qui au fil des rimes éparses écoutez / le son de ces soupirs dont j'ai repu mon cœur / lors de ma juvénile et première erreur / quand j'étais en partie autre homme que ne suis »] (Pétrarque, *Le Chansonnier*, *op. cit.*, I, v. 1-4, p. 52-53).

<sup>86</sup> Dans la lettre II, l'écriture épistolaire est considérée, par ailleurs, comme un médicament soignant les blessures douloureuses provoquées par la femme aimée : « [...] puisqu'il a pleu à fortune m'aprester tant de deffaveur, que de me ranger soubz votre puissance, par la vertu de vostre oeil qui commande à tout le monde, je vous supply ne trouver estrange, si ne me pouvant maistriser, je suis forcé vous adresser ceste lettre, non soubz attente de quelque bien que je puisse esperer en vous (ne l'ayant encore merité) mais seulement pour trouver quelque allegeance à l'extreme douleur que j'endure » (*Lettres amoureuses*, II, (f. S8r<sup>o</sup>-S8v<sup>o</sup>), p. 78 du présent mémoire). Plus tard, ce motif reviendra également dans la quatrième des *Lettres portugaises* : « J'écris plus pour moi que pour vous, je ne cherche qu'à me soulager » (Guilleragues, *Lettres portugaises traduites en français*, Lettre IV, dans *Lettres portugaises, Lettres d'une péruvienne et d'autres romans d'amour par lettres*, *op. cit.*, p. 88). Chez Pasquier, la conception de l'expression verbale comme moyen de soulagement à la souffrance amoureuse est appliquée également à la forme lyrique, dont l'utilité est remarquée dans l'un des sonnets du *Recueil des rymes et proses* : « De mon esprit le naïf je descouvre, / Pour moyenner à mes douleurs secours. / Si en mes vers un discours je n'embrasse, / Si sçay je bien qu'en ce que je tracasse, / Je serviray aux autres de discours » (*Sonnets*, XIV, v. 10-14, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. A8v<sup>o</sup>-B1r<sup>o</sup>). Lieu de dévoilement de la douleur, la poésie et la lettre accueillent, dans leur diversité, les plaintes de l'amant et se proposent ainsi comme unique consolation au mal d'amour.

Et toutesfois si ne peut tant la raison maistriser sus ma passion, qu'encores je ne me deuille non pas à cause de toy, mais recognoissant le temps, que j'ay employé à la poursuite d'une femme, qui n'estoit d'aucun merite, sans neantmoins que par l'espace de trois ans, je l'aye oncques sceu découvrir. [...] ayant esté quelque temps detenu d'une grosse fièvre [...] reprendray petit à petit mes forces<sup>87</sup>.

Presque toutes les lettres – au nombre définitif de vingt-quatre – sont adressées à une femme mystérieuse<sup>88</sup>, dont l'épistolier ne révèle jamais le nom. Qui est cette fille inconnue ? A-t-elle réellement existé ? Est-ce que derrière le profil de l'amant, autrement dit du destinataire des lettres, se cache Pasquier lui-même ? L'hypothèse d'un dessein autobiographique n'est pas à écarter. En effet, l'allusion à des événements relatifs à la vie privée de Pasquier et l'évocation de son *Monophile* (Lettre V), les occurrences du nom de l'auteur à l'intérieur du texte et la présence de sa signature à la fin de quelques lettres (Lettres V, XVI, XIX), ainsi que le renvoi à des personnages « réels » faisant partie de son quotidien (Lettre XIII) offrent une clé d'interprétation séduisante. D'ailleurs, cette supposition semble être renforcée également par Pasquier, alors qu'il revendique, à *posteriori*, la « paternité » d'un amour de jeunesse tourmenté ou bien d'une « vraye folie » encadrée dans son premier recueil de lettres :

Et bien : [...] je vous accorde que ces lettres estoient une vraye folie [...] quand je detestois l'amour, je n'estois pas moins amoureux que quand je le reblandissois. Car à bien dire si j'ay encores quelque onge et resentment de ce mestier là, et que le long temps ne m'en ait du tout osté la memoire, je suis d'avis que le desdain fait part et portion de l'amour, et que l'amour ne prend fin et conclusion en nous, que lorsque nous tournons sur l'indifferent les opinions que nous avons en noz maistresses<sup>89</sup>.

D'autres pistes – moins évidentes – semblent alimenter cette théorie. La lettre XVI débute à cet égard par le récit d'un événement anodin, qui met en cause l'honnêteté de la destinataire de la lettre et qui finit par « souiller » sa réputation. L'épistolier se voit alors « obligé », en raison de sa servitude « envers toutes les prudes femmes », de protéger l'honneur de cette dame ; ce faisant, il se propose comme son unique défenseur. De plus, dans la lettre concernée le destinataire ne manque pas d'exploiter – sur le ton du badinage aimable – tout un arsenal lexical appuyé sur des expressions qui renvoient au domaine juridique, telles que « prendre la

---

<sup>87</sup> *Lettres amoureuses*, XXIV, (f. X4r°-X4v°), p. 110 du présent mémoire.

<sup>88</sup> La lettre XIII est adressée à une autre femme, notamment à la maîtresse de M. La Croix et la lettre XVI est dédiée à une « dame d'honneur ».

<sup>89</sup> *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VI, Lettre IV, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 158.

cause de vostre honneur » et « soustenir vostre querelle ». Or, d'après nos recherches, Pasquier fait son entrée au Palais – en tant qu'avocat – en 1549<sup>90</sup> et la lettre XVI date de 1552 ; il est donc possible que la situation créée dans cette lettre reproduise, en quelque sorte, la vie du barreau de Paris. La mise en scène de quelques circonstances qui puisent dans la vie professionnelle de l'écrivain laisse penser à une possible identification entre Pasquier-auteur/compositeur des *Lettres amoureuses* et Pasquier-protagoniste de cette « folie » de jeunesse offerte au profit des lecteurs<sup>91</sup>. Par ailleurs, l'allusion au langage juridique ressort aussi dans la lettre XXI, où l'expression « jeune au bureau », se référant métaphoriquement au manque d'expérience d'un amant en matière sentimentale, pourrait encourager de loin la lecture biographique de l'œuvre :

Ha sotté ! estoit-ce ainsi en mon endroit, qu'il te falloit adresser, sous un espoir d'en faire quelque jour risée ? Tu mesurois trop peu mes forces, pour les vouloir arranger avecq' un jeune au bureau, avecq' un quidam de sotart, avec un je ne sçay quel gentillastre [...] <sup>92</sup>.

Quoi qu'il en soit, la présence d'indices qui renvoient à la vie intime et professionnelle de Pasquier, donnant, entre autres, une touche de véridicité à l'itinéraire amoureux dessiné dans cette composition épistolaire, est contestée par l'application de mécanismes fictionnels et par l'insertion d'éléments fictifs, qui ouvrent la voie à la perspective diégétique des lettres. Encore que Pasquier laisse affleurer des « traces » presque visibles de son vécu dans le texte, qu'il y ajoute son nom ou qu'il fasse allusion à ses productions de jeunesse (*Le Monophile*), notre écrivain réserve une place trop importante à l'invention littéraire<sup>93</sup>, pour que l'on cherche le sens de son ouvrage exclusivement dans les circonstances liées à son existence. En explorant les multiples potentialités de la forme épistolaire, Pasquier esquisse donc le parcours d'un amour « inédit », qui s'oriente timidement vers l'horizon narratif de la fiction et qui brouille, de manière ambiguë, les traces d'un projet biographique. Ce qui montre comment, dans une œuvre où la réalité individuelle joute le jeu littéraire, la posture d'auteur adoptée par Pasquier définit plutôt l'énonciation et non pas l'état amoureux du scripteur.

---

<sup>90</sup> Voir chap. 1, § 1.1 « Étienne Pasquier et ses œuvres », p. 11.

<sup>91</sup> Cette hypothèse est d'autant plus captivante que la lettre concernée, faisant partie des missives « hors-série » de la composition épistolaire, est successivement insérée dans l'édition *princeps* (1586) du premier livre de la correspondance de Pasquier. C'est ici que l'on retrouve, à la fin, la datation précise de cette lettre. Voir *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, I, Lettre XVIII (A Madame de \*\*\*), Paris, Abel L'Angelier, 1586, f. G4r<sup>o</sup>.

<sup>92</sup> *Lettres amoureuses*, XXI, (f. X1v<sup>o</sup>-X2r<sup>o</sup>), p. 107 du présent mémoire.

<sup>93</sup> Voir *ibid.*, I, n. 5, p. 76 du présent mémoire.

### 2.3.2 « Fiction » épistolaire et perspectives diégétiques

Les principales stratégies attestant le statut fictionnel de l'œuvre se profilent au niveau du discours préfaciel qui, dans ce cas, coïncide avec la première lettre. Comme nous l'avons déjà remarqué, ici le protagoniste, ayant vécu l'histoire d'une « folie » qui se dessine dans les lettres adressées à une maîtresse anonyme, affirme vouloir rendre public cet amour de jeunesse. L'astuce de prendre ses distances de ces lettres et de les remettre aux lecteurs en les considérant dans une optique éditoriale se révèle être une pratique très intéressante ; en effet, ce geste laisse entrevoir la présence d'un dessein littéraire et d'une intentionnalité fictionnelle. Un autre mécanisme qui mérite, à ce propos, notre attention consiste en la « mutilation » du *corpus* des lettres, « desquelles [si] aucunes furent (peut-estre) envoyées, les autres non<sup>94</sup> ». Cette opération, annoncée par l'épistolier dans la lettre d'ouverture, donne la perception d'une « réalité voilée<sup>95</sup> », en accentuant le caractère fragmentaire de la « pseudo-correspondance ». En ce sens, dans les *Lettres amoureuses* de Pasquier, placées presque exclusivement sous le signe de la monodie et de l'échange unilatéral, les réponses de la destinataire, qui ne sont pas reproduites dans le texte – à l'exception de la lettre XV –, sont de temps à autre filtrées par la voix du sujet écrivant. En d'autres termes, l'amant-épistolier reçoit des lettres de la part de sa dame qui restent « invisibles » aux lecteurs, mais qu'il rend « palpables » à travers sa plume :

Vos lettres m'ont apporté plaisir et desplaisir tout ensemble. Plaisir voyant que vous estes souvenuë de moy : desplaisir pour la colique dont avez esté tourmentée ainsi que m'escrivez. Cette espece de maladie est appelée par le commun peuple, colique passion, [...] je ne dy rien qui n'apporte medecine à vos opinions. Quant au surplus je desire grandement sçavoir comme se portent les pourchas que l'on fait de vostre mariage<sup>96</sup>.

Quelles sont ces lettres auxquelles l'amant fait allusion ? Nous l'ignorons. Pourtant, le sujet écrivant laisse entendre que la femme qu'il aime lui a préalablement envoyé des lettres, où il est fait mention de cette colique dont elle est atteinte et des préparatifs d'un mariage mystérieux dont le lecteur n'était pas au courant. Des contacts sont ainsi établis, des réponses qui ne sont pas reproduites deviennent perceptibles et le soliloque de l'amant-épistolier

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, I, (f. S7v<sup>o</sup>), p. 76 du présent mémoire.

<sup>95</sup> Jean Rousset, *Forme et signification*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>96</sup> *Lettres amoureuses*, XIV, (f. V1v<sup>o</sup>-V3v<sup>o</sup>), p. 96-99 du présent mémoire.

restitue implicitement la « présence » d'une destinataire qui reste, dans la plupart des cas, muette<sup>97</sup>.

D'autres éléments référentiels, orientant l'œuvre de Pasquier dans une perspective diégétique, interviennent dans le texte. À cet égard, dans la troisième lettre il est question d'un voyage entrepris par l'amant qui est obligé de s'éloigner de la capitale, alors que dans la successive le destinataire évoque la maladie de la sœur de la dame, représentant une « honneste couverture » qui lui permet de rendre visite à la femme aimée. Par ailleurs, dans une autre lettre l'amant fait allusion à un don qu'il a offert à cette fille, lors de leur rencontre : « De quel parfum, ma Damoiselle, charmastes vous le bouquet, que me donnastes dernièrement, par lequel il faut que je meure ? » (Lettre IX). La lettre XVII fait en outre référence à une visite de l'amant à sa dame, qui était toutefois absente : « Priant Dieu, ma damoiselle, vous donner autant d'arrest en vostre maison (afin qu'une autrefois vous allant veoir, je n'y aille à fausses enseignes) comme il y en a en mes amours ». La composition épistolaire de Pasquier accueille ainsi toute une série d'éléments fictionnels, ponctués par une durée temporelle importante qui rythme l'évolution d'un parcours amoureux embrouillé se focalisant principalement sur le sujet écrivain.

S'étalant sur trois ou quatre ans<sup>98</sup>, l'itinéraire amoureux montré « en filigrane » dans les lettres de Pasquier s'appuie sur une gradation ascendante des passions. Il débute en effet par l'affection d'un amant loyal et respectueux, faisant l'éloge de la femme aimée et passe petit à petit au stade des plaintes et des reproches à l'égard de cette dame se révélant trompeuse et cruelle. Le sentiment de frustration ressenti par l'amant se transforme successivement en colère et l'ire, à son tour, explose en des injures impétueuses déterminant la rupture finale.

---

<sup>97</sup> D'après Jean Rousset c'est là que s'inscrit le pouvoir de la lettre d'amour : « avec une absence créer une présence » (Jean Rousset, *Forme et signification*, op. cit., p. 78). Cette « présence » est en outre encouragée par les nombreuses interrogations que l'amant adresse à sa femme, perpétuant de cette manière les signes de la forme dialogique : « [...] Etoit-ce la promesse que tu me faisois, lorsque distillant mon ame par tes yeux, tu me jurois que premier, et dés ta premiere enfance, j'estois entré en possession de ton cœur, et que tout le temps de ma vie j'en demeure emparé ? [...] Etoit-ce pour me rendre tien, que tu me tenois tels propos ? [...] Etoit-ce donc pour me nourrir et allaicter tousjours en vaine esperance ? » (*Lettres amoureuses*, XX, (f. V8r<sup>o</sup>-V8v<sup>o</sup>), p. 105 du présent mémoire).

<sup>98</sup> En réalité, dans les premières éditions, on parle également de deux ans ; voir, à ce propos, notre appareil de variantes placé à la fin de notre transcription du texte. Cette temporalité est en outre anaphoriquement remarquée dans l'un des sonnets du *Recueil des rymes et proses* : « Deux ans y'a, ma dame, que j'apris / De t'adorer [...] / Deux ans y'a que soubz toy ma deesse / Je prosternay humblement mes esprits. / Deux ans y'a : onc pourtant je ne pris, / Bien que ravy, en moy la hardiesse, / De te conter l'angoisseuse destresse, / Dont pour toy suis martirement surpris » (*Sonnets*, LIV, v. 1-8, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, op. cit., f. C3v<sup>o</sup>). Le trait temporel mis en évidence dans ce poème, ainsi que dans l'édition *princeps* des *Lettres amoureuses* fait penser à une possible identification entre la destinataire des lettres et la dame anonyme des *Sonnets*, ce qui établirait, d'un point de vue diégétique, un rapport de filiation entre les deux sections – *Sonnets* et *Epistres* – du *Recueil des rymes et proses*.

Placée à la suite de la lettre-préface, encadrant l'ensemble du *corpus*, la deuxième lettre marque effectivement le début de la relation amoureuse et met en lumière la déclaration, la plus soumise de l'amant à l'égard de sa dame ; en se présentant comme un véritable amoureux-transi, l'amant lui écrit, en espérant que « par la teneur de [sa] lettre » elle reconnaît « une dévote affection preste à [lui] faire sacrifice » (Lettre II). Il insiste, en outre, sur l'unicité et la sincérité de ses sentiments et ne manque pas de rendre hommage à la beauté de la femme aimée :

[...] je vous supply accepter, et remarquer en vous-mesme, qu'entre tant de serviteurs, lesquels nature a façonné au moule de vos beaux traits, ne s'en rencontrera aucun qui vienne au parangon de celui, qui ne s'ozant manifester par sa lettre, et moins encore par parole, se donnera à vous si bien à cognoistre par effect, qu'en recevrez telle satisfaction, que non seulement les presens, mais la posterité en bruiira : qui luy sera recompensé de ceste estrange fortune, que ceste vostre beauté luy pourchasse<sup>99</sup>.

Dans le sillage de la tradition courtoise, l'épistolier se plie ainsi aux volontés de la femme qu'il aime, dont il devient « l'un des meilleurs serviteurs » (Lettre VI) ; le sentiment qu'il éprouve pour cette dame est si puissant qu'il se sent perdu et n'a pas envie de se retrouver. Mais, les lettres successives (VII et VIII) menacent l'équilibre de la relation amoureuse et se présentent comme un « cartel de deffy » que l'amant lance à sa dame. Il est évident que des obstacles se sont entretemps interposés et laissent glisser les douceurs du sentiment amoureux vers l'hostilité du conflit ; l'amour est, par conséquent, associé à un champ de bataille :

[...] j'enten vous combatre d'aultres armes qui ne sont pas de moindre estoffe, je veux dire d'une ferme volonté et affection. Et j'ay appris des vieux guerries en ce sujet qu'il n'y a point de plus belles et promptes armes pour renverser l'opinion d'une maistresse reveche, que de s'opiniastren en la bien aymant. [...] pensant ma querelle juste, [...] je ne perdray une seule occasion pour en avoir le dessus<sup>100</sup>.

Ces lettres exercent une fonction proleptique et anticipent, en quelque sorte, la rupture définitive entre l'amant et sa dame, qui se concrétisera à la fin. Par la suite, l'amant réfléchit aux désordres et aux troubles provoqués par l'amour reflétant, à son tour, le Chaos primitif (Lettre X). Puis, il manifeste la volonté de tenir « ses amours secrettes », mais elles sont « divulguées et esparses parmy un peuple ». L'amant affirme, en outre, qu'il ne vit que pour

---

<sup>99</sup> *Lettres amoureuses*, II, (f. S8v°), p. 78 du présent mémoire.

<sup>100</sup> *Ibid.*, VIII, (f. T6r°), p. 88-89 du présent mémoire.

sa dame et défend ainsi le principe de l'amour unique<sup>101</sup>. Elle est comparée à la fleur de la soucie « qui esclaire partout ce monde » ; quant à la dame, elle croit, en revanche, qu'il en aime une autre (Lettre XI). Trois ans se sont écoulés de leur première rencontre et l'amant commence à savourer les amères désillusions de l'expérience amoureuse ; la lettre XII s'ouvre partant sur un ton plaintif et l'épistolier implore la compassion de la femme adulée :

[...] il y a tantost trois ans que fortune voulut guider en tel accez mes pensées, [...] [s]ous esperance vrayement d'arriver quelque jour au port où tout nautonnier dresse ses voiles [...] Ce neantmoins je ne sçay comment avez tousjours tellement tenu le gouvernail de ma volonté, que me singlant vers un espoir, m'avez ancré en une crainte : En maniere que quelque chose que j'eusse progetté en moy avec deliberation bie meure, [...] Vous seule entamates la playe, et vous seule la consolidez. [...] je vous supply, ma deesse, avoir esgard, non à la qualité : ains au cœur : et guidant vostre faveur et bonté, selon la proportion de vostre excellence, ne desdaignez à mercy celui qui ne voudroit espargner sa vie en vostre service<sup>102</sup>.

Le port auquel l'amant-épistolier fait allusion, en évoquant la métaphore filée de la navigation, symbolise la récompense suprême que la dame devrait lui accorder ; elle consiste, plus précisément, en l'accomplissement charnel considéré comme fin légitime de l'expérience amoureuse. Cette vision de l'amour éloigne de toute évidence les lettres de Pasquier de l'idéologie platonicienne, dont, déjà à partir du *Monophile*, l'auteur avait pris ses distances :

L'homme travaille pour manger : le capitaine, ou bon soldat se met au hazard de la mort pour acquerir, au pris de son sang, marque d'honneur parmy le monde : l'aventurier va à la guerre pour avoir part au butin. De sorte qu'il n'y a operation, [...] où nous esperions descocher nos fleches à coup perdu, et sans aviser quelque fin [...] Est-il necessaire en amour y avoir une fin [...] L'Amour est une passion, [...] tendant à la conjonction corporelle [...] Amour sera doncques un instinct, [...] un instinct accompagné du desir de se rejoindre<sup>103</sup>.

Les plaintes, dictées par la plume d'un amant blessé, en proie au désespoir, se mêlent peu à peu aux invectives acrimonieuses qu'il adresse, avec ferveur, à sa femme et à leur « amitié », qui s'est désormais transformée en dédain (Lettre XVIII). La perte d'illusion et la découverte des « pièges » orchestrés par une femme déloyale et sans pitié plongent le sujet amoureux dans le tourbillon des passions égoïstes engendrant le venin colérique de la fureur,

---

<sup>101</sup> Ce motif est largement exploité dans le deuxième livre du *Monophile*, lorsque en tant que personnage intervenant dans le débat, Pasquier, qui conserve son nom dans le dialogue, soutient, contrairement à Philopole, que l'amour envers une seule dame rend l'homme mieux disposé.

<sup>102</sup> *Ibid.*, XII, (f. T8v°-V1r°), p. 93-94 du présent mémoire.

<sup>103</sup> Étienne Pasquier, *Le Monophile*, éd. cit., I, f. H2r°- H7v°.

qui se manifeste à travers l'usage d'expressions cinglantes, telles que « beste brute plus diversifiée qu'un Renard », « vomissant le venin que j'ay ramassé dedans moy », « desgorgeray de telle fureur contre toy » (Lettre XXI), « grande sorciere » et « venimeux miel » (Lettre XXIV). En particulier, l'image de la bête brute et de la grande sorcière associées à l'amante voisinent avec l'attitude misogyne que l'épistolier met explicitement en lumière dans la lettre XVIII :

[...] j'estois tellement esblouy, que m'induysant facilement à croire telles conformitez, je ne voyois ce neantmoins la grande diversité de noz sexes. [...] je vous supply permettez que j'use de ceste parolle. Je ne cognoissois vrayement que tu estois née femme, femme dy-je non discordante de la complexion des autres, et preste à te descouvrir telle à la longue, comme l'exemple m'en a fait sage, mais toutesfois sur le tard, et à mes propres cousts et despens : [t]ellement qu'en recompense du long temps que j'ay despendu après toy, ne me reste que penitence<sup>104</sup>.

La lettre successive suspend provisoirement la tension entre les deux amants et les ramène ainsi à une paix transitoire. L'épistolier regrette le « propos trop aigre », précédemment adressé à la femme qu'il aime et se penche sur une série d'éloges en cascade portant sur les qualités de la dame et sur la valeur de leur « sacre amitié » (Lettre XIX). Néanmoins, cet équilibre est soudainement bouleversé par les lettres suivantes, qui préparent le terrain à la séparation des deux amants. L'éloignement de la femme aimée se révèle être particulièrement douloureux ; l'amant « se baigne en pleurs et souspirs » (Lettre XXII), se montrant, de cette manière, incapable de maîtriser sa souffrance :

Faudra-il donc, qu'en pleurs et gemissemens ainsi je consume mes jours ? faut-il qu'en un perpetuel enfer j'entretienne ainsi mes pensées ? O que malheureux est celuy qui met son entente à l'Amour ! bien l'avoy-je un temps appris, par plusieurs exemples et livres : à present le cognoy-je à mes propres cousts et despens. Tant que j'ay esté en l'amour, au bon plaisir d'une femme, tant a esté mon pauvre esprit travaillé, en infinies sortes et traverses. Et ores que je pretendois, pour le repos et contentement de moy, m'en estranger, ores sens-je les pointures de douleur plus aspres que je ne feis oncques<sup>105</sup>.

C'est seulement dans la dernière des *Lettres amoureuses* que l'amant parvient à se « deschevestre[r] des rets » de cette femme impitoyable. Le héros prend définitivement ses distances d'un amour malheureux et tourmenté. Il comprend, au fil du temps, que la seule

---

<sup>104</sup> *Lettres amoureuses*, XVIII, (f. V6v°-V7r°), p. 103 du présent mémoire.

<sup>105</sup> *Ibid.*, XXIII, (f. X3r°), p. 108 du présent mémoire.

manière de se soustraire aux châtements des passions destructrices est celle de s'en tenir complètement à l'écart<sup>106</sup>, l'amour étant l'ennemi de la liberté et de la raison<sup>107</sup> :

Mais pourquoy me donné-je peine pour chose de si peu de merite ? C'est à toy dame traistresse et malheureuse, qu'il faut desplorer ta fortune, et non à moy. [...] Se trouva-il oncques je te prie, amant, [...] qui ait plus fait pour maistresse, que moy pour toy ? Je n'ay point dependu mon corps, mon temps, mais le meilleur de mon ame en ton service. [...] ô à combien plus de raison me doy-je maintenant consoler, pour m'estre mis hors le joug de la puissance de celle qui n'avoit cure de moy ? [...] Je ressembleray doncques celuy lequel [...] estant revenu en santé, n'est neantmoins fortifié que par une traite de temps<sup>108</sup>.

L'amant recouvre finalement sa santé ; il réussit ainsi à guérir d'un amour qui est de toute évidence comparé à une maladie. Ce motif, emprunté à la littérature médiévale, figure également dans *Le Monophile*, dont, surtout d'un point de vue thématique, la composition épistolaire de Pasquier se présente comme la digne héritière : « Et tout ainsi qu'un malade auquel est interdit l'air [...] tombe en plus grosse fièvre [...] ainsi, sera-il de cestuy malade amoureux<sup>109</sup> ».

En déployant toute la topique pétrarquiste – célébration de la dame aimée, joies et malheurs de l'amour, doléances de la servitude amoureuse qui n'est pas récompensée, larmes, prières, plaintes du sujet amoureux – les vingt-quatre lettres de Pasquier tracent le chemin d'un amant qui évolue au sein du texte ; celui qui dit « moi » passe de l'affection à l'égard de la femme qu'il aime jusqu'à la désillusion et à la désagrégation totale du sentiment amoureux. L'attention à la vie intérieure du sujet écrivant, l'allusion à une durée temporelle qui s'impose timidement et la combinaison de quelques circonstances vraisemblables ou de situations externes se croisent, même si de manière évasive, au tissu narratif des lettres et contribuent à l'originalité de l'œuvre de Pasquier. D'ailleurs, c'est à l'aune de ces aspects innovants que Bernard Bray n'a pas hésité à présenter notre auteur comme l'un des possibles précurseurs du roman épistolaire français<sup>110</sup>.

---

<sup>106</sup> Le thème de la fuite comme seule solution permettant à l'amant de guérir relève d'une ancienne tradition littéraire et notamment de la poésie des troubadours, comme le témoigne la chanson de Bernard de Ventadour – *Quan vei la lausetta mover* –, où les joies et les souffrances endurées par l'amour sont promptement reniées. Voir Cristina Noacco, « Le mal d'amour au Moyen-Âge : souffrance, mort et salut du poète », art. cit.

<sup>107</sup> Voir Laurent Versini, *Le roman épistolaire*, op. cit., p. 20.

<sup>108</sup> *Lettres amoureuses*, XXIV, (f. X4r<sup>o</sup>-X4v<sup>o</sup>), p. 109-110 du présent mémoire.

<sup>109</sup> Étienne Pasquier, *Le Monophile*, éd. cit., II, f. R7r<sup>o</sup>.

<sup>110</sup> « C'est au confluent de ces différentes modes d'écriture et d'expression que va naître le roman épistolaire propement dit, c'est-à-dire une forme exclusivement épistolaire, et naturellement prosaïque, totalisant, selon l'expression de Sartre « une temporalisation singulière et fictive ». Mais la gestation sera lente : elle durera près

### 2.3.3 Les *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier : un recueil ou un roman ?

Parmi les spécialistes qui se sont penchés sur les *Lettres amoureuses* de Pasquier, Bernard Bray, Ernstpeter Ruhe et Yves Giraud ont évalué le rôle de ce recueil de lettres dans la gestation du roman épistolaire en France. Les *Lettres amoureuses* de Pasquier s'inscrivent-elles dans la tradition des romans par lettres ? Faut-il considérer leur auteur comme le « pionnier » d'un genre qui ne prendra son plus grand essor en France qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Les questions que nous venons de poser mettent en lumière des perspectives plutôt intéressantes et semblent trouver quelques réponses dans les études menées par les trois chercheurs mentionnés plus haut. Nous tâcherons, à ce propos, de résumer leurs points de vue.

Comme nous l'avons déjà remarqué à la fin du paragraphe précédent, Bernard Bray est le premier à ranger Pasquier parmi les possibles précurseurs du roman épistolaire français et à interpréter ainsi la valeur novatrice de ses lettres amoureuses comme un élément ouvrant la voie à ce nouveau genre. En particulier, c'est dans le discours préfaciel des *Lettres amoureuses* que Bray a trouvé une clé d'accès significative à la dimension fictionnelle. Selon lui, la lettre-préface présente en effet des éléments qui caractérisent les stratégies romanesques du roman épistolaire mûr. Le délais temporel qui s'écoule parmi ces ouvrages n'a donc pas empêché à Bray de présenter des analogies « audacieuses » entre la première lettre et les préfaces romanesques :

La première épître est de celles-là. S'adressant à « Messieurs » ses lecteurs, Étienne Pasquier pose déjà les questions que consigneront aussi bien, dans les préfaces de leurs romans, J. J. Rousseau que Choderlos de Laclos. Fallait-il publier ces lettres ? Ne seront-elles pas accueillies par des moqueries ? Quel est leur degré de vérité ? d'utilité morale ? [...] <sup>111</sup>.

La réflexion avancée onze ans plus tard par Ernstpeter Ruhe dans son travail s'éloigne complètement de la position de Bernard Bray ; en se concentrant sur l'origine du roman par lettres, dans un contexte plus européen, il soutient qu'aucun ouvrage épistolaire français

---

de deux siècles, pendant lesquels le sous-genre ne produira qu'exceptionnellement des ouvrages purs. C'est sur l'an d'eux que j'attirerai [...] votre attention : il s'agit des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier. [...] Malgré le sarcasme de Furetière ou l'ironie plus récente de Gustave Reynier, on peut être d'accord avec Étienne Pasquier lui-même lorsqu'il affirme qu'en écrivant ses *Lettres amoureuses* il fit ce qui " n'avait encore été attenté par nul des nôtres ". Il fut en effet en France un précurseur, et il le resta longtemps » (Bernard Bray, « Les "Lettres amoureuses" d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? », art. cit., p.135-145).

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 141.

précédant les *Lettres portugaises* ne peut être qualifié de roman. Ainsi, Ruhe refuse-t-il l'idée de classer les lettres d'amour de Pasquier comme l'un des premiers romans épistolaires français ; d'après lui, l'œuvre du juriste parisien se présente en effet comme « un recueil de lettres composé à partir des propres textes d'auteur<sup>112</sup> ». L'hypothèse que Ruhe remet à l'attention du public est le résultat de nombreuses recherches reposant sur le parcours diachronique des recueils de lettres d'amour et du roman. En d'autres termes, Ruhe affirme que pour remonter à l'origine du roman épistolaire en France, il est nécessaire de se pencher sur l'évolution de ces deux genres. En particulier, la « combinaison » de la lettre d'amour – sous-genre du discours épistolaire – et du roman ne sera possible qu'une fois que chacun aura atteint son acmé dans le panorama littéraire français ; ce qui sera le cas, justement, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Voilà pourquoi Ruhe désigne les *Lettres portugaises* de Guilleragues comme le chef-d'œuvre qui lance la mode du roman par lettres en France :

La lettre d'amour, après avoir joué pendant longtemps un rôle marginal, passa dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle au premier plan en constituant, avec le roman, un genre spécifique [...] Guilleragues fut le premier à avoir l'idée géniale de tirer les conséquences de cette évolution. [...] Les *Lettres portugaises* et le genre littéraire qui naît avec elles se détachent qualitativement de tous leurs éventuels précurseurs. En effet avec Guilleragues nous sommes bien loin de l'ars dictaminis et des collections de modèles de lettres qui l'accompagnent<sup>113</sup>.

Sur la base du travail présenté précédemment par Bernard Bray, Yves Giraud offre une analyse détaillée des thématiques, ainsi que des contenus exploités dans le texte de Pasquier et en souligne notamment la dimension personnelle et narrative. Conscient, en général, de la portée novatrice de cet ouvrage, c'est la présentation de la figure de l'épistolier et son évolution au sein du texte qui attirent particulièrement l'attention de Giraud ; selon lui, cet aspect est l'un des traits principaux ayant un impact décisif sur le caractère « romanesque » des *Lettres amoureuses* :

On retrouve dans ces [...] lettres [...] la présentation d'un personnage : [...] malheureux en amour, amer de s'être donné à une femme indigne, et finalement soulagé pour s'être libéré de ses chaînes : d'où une certaine valeur psychologique. [...] Le tracé d'une évolution [...] qui possède justesse et finesse dans le rendu d'un glissement vers la désagrégation de l'amour. En somme, toute la matière d'un bon, d'un excellent roman. [...] l'intérêt majeur réside dans [...] l'approfondissement psychologique. De ce

---

<sup>112</sup> Ernstpeter Ruhe, « Comment dater la naissance du roman par lettres en France », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner, op. cit.*, p. 388.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 387-391.

point de vue, certaines lettres de Pasquier, et notamment les dernières, valent bien les Portugaises. Et l'ensemble mérite bien de passer pour le premier roman épistolaire [...] mais dans tout cela, rien d'achevé, de décisif, de déterminant du point de vue de la poétique du [...] véritable roman<sup>114</sup>.

La thèse exposée par Yves Giraud met en évidence, comme d'ailleurs les observations de Bernard Bray, les enjeux inédits de cette composition épistolaire de jeunesse ; de toute façon, les aspects évoqués ici ne suffisent pas, comme le souligne à la fin Giraud lui-même, à baptiser l'œuvre de Pasquier comme un « véritable roman », au moins dans sa forme achevée. Certes, contrairement à la réflexion d'Ernstpeter Ruhe qui n'entrevoit aucune trace romanesque dans l'œuvre de notre auteur<sup>115</sup>, Giraud reconnaît au juriste parisien la capacité d'avoir franchi le seuil de l'invention romanesque et d'avoir affirmé une nouvelle modalité narrative qui se combine avec la forme épistolaire.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les *Lettres amoureuses* mettent en scène, comme nous l'avons déjà remarqué à maintes reprises, l'évolution d'un itinéraire personnel, où la voix individualisée de l'amant-épistolier, ainsi que l'agencement d'éléments référentiels et de circonstances ordinaires empruntées au quotidien distinguent l'œuvre de Pasquier des constructions sérielles caractérisant, généralement, les manuels et les recueils épistolaires de l'époque, où les lettres sont ordonnées en fonction d'une progression esthétique / stylistique. En d'autres termes, ces lettres ne s'inscrivent pas « dans une histoire à laquelle on puisse adhérer<sup>116</sup> », mais chacune désigne des situations différentes, qu'aucun fil romanesque ne relie. Néanmoins, en dépit de leur allure « romanesque », les *Lettres amoureuses* ne se rapprochent pas de la fiction pure. Ce qui leur manque pour être qualifiées, *in extenso*, de roman est la cohérence d'une intrigue qui s'impose tout au long de la narration, la présence marquée de personnages qui s'esquissent à l'intérieur d'une réalité sentimentale fictive, une analyse plus profonde et immédiate des sentiments et des passions vécus par le sujet écrivant, ainsi qu'une valorisation absolue du pouvoir introspectif de l'écriture épistolaire prête à se

---

<sup>114</sup> Yves Giraud, « La dimension romanesque dans quelques ensembles épistolaires du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michel Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le Roman français au XVI<sup>e</sup> siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, op. cit., p. 91-92.

<sup>115</sup> « La lecture des lettres suivantes montre bien que déjà le titre (*Lettres amoureuses*) [...] livre un indice important : le petit texte de Pasquier [...] qui [a] été présenté par la recherche comme le précurseur des romans par lettres, se place dans une toute autre tradition. [...] Le petit volume de Pasquier n'a pour le lecteur que le rôle de lui fournir un certain nombre de modèles de lettres d'un auteur dont le style épistolaire fait autorité afin qu'il puisse se former lui-même à l'aide de ces exemples » (Ernstpeter Ruhe, « Comment dater la naissance du roman par lettres en France », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner*, op. cit., p. 388).

<sup>116</sup> Roger Duchêne, « Réalité Vécue et Réussite Littéraire : le Statut Particulier de la Lettre », art. cit., p. 177-194.

faire totalement écho des « cris du cœur », comme dans le cas des *Portugaises*<sup>117</sup>. C'est là en effet que s'inscrit, comme le dira plus tard Montesquieu, tout l'essentiel d'un bon roman par lettres : « ces sortes de romans réussissent ordinairement parce que l'on rend compte soi-même de sa situation actuelle, ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on en pourrait faire<sup>118</sup> ».

Tout en s'ouvrant à l'art du romanesque, l'œuvre de Pasquier reste fidèle à des mécanismes largement exploités dans les manuels et les recueils épistolaires de l'époque, dont le succès éditorial influence, surtout d'un point de vue stylistique et formel, la composition de Pasquier dans son ensemble<sup>119</sup>. Ces lettres font preuve, à ce propos, d'une grande qualité oratoire, où les longues périodes gonflées d'expressions stéréotypées se fondent avec l'éloquence du ton et la simplicité mélodique des accents, qui ne manquent pas dans certains cas (inquiétudes de l'amant, reproches, injures, malheurs) d'une vigueur singulière. Ainsi, dans le texte du juriste parisien, les élans de la passion sont-ils traduits par les ornements de la rhétorique :

Vrayement, je ne puis penser que dedans ces petites fleurs si bien compassées ensemble, il y eust quelque influence de vostre divinité : à l'odeur de laquelle je ne me sens moins esperdu que jadis ces bons vieux peres, lorsqu'ils entroient es alteres, pour prophetizer aux passants.[...] O bouquet que mille et mille fois je fleure ! O main qui me le livra, que cent mille fois je baise ! Mais toy bonne volonté qui acheminas ceste main d'un cœur gay, et non hypocrite, je t'adore, je t'adore avecques toute humilité. [...] Prens [...] ma deesse, prens doncques ceste unique devotion [...] <sup>120</sup>.

L'emploi d'expressions canoniques est visible à partir de l'appellatif, plutôt commun, réservé à la destinataire anonyme des lettres. Empruntée au répertoire codifié de la lettre d'amour, la formule de politesse « Ma-damoiselle », déguisant le nom de la femme dont l'amant-épistolier s'éprend, anéantit en quelque sorte le caractère individuel de l'allocutaire ; il semble, en effet, que sur le plan de la « pseudo-correspondance », la destinataire principale des lettres soit douée d'une identité « conventionnelle » ou bien rapprochée d'une instance vide, factice, dont l'épistolier se sert tout simplement pour « façonner » des missives d'amour qui puissent être utiles aux pauvres amants. Quant à la fonction modelisante que les *Lettres amoureuses* affichent, elle renforce une fois de plus ce voisinage avec les collections

---

<sup>117</sup> Voir Ernstpeter Ruhe, « Comment dater la naissance du roman par lettres en France », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner, op. cit.*, p. 84.

<sup>118</sup> Montesquieu, *Œuvres complètes*, éd. R. Caillois, Paris, Bibl. De la Pléiade, 1949, t. I, p. 129.

<sup>119</sup> Voir ci-dessus, p. 29-37.

<sup>120</sup> *Lettres amoureuses*, IX, (f. T6v<sup>o</sup>-T7r<sup>o</sup>), p. 89 du présent mémoire.

paralittéraires du XVI<sup>e</sup> siècle. La composition épistolaire de Pasquier se propose à cet égard de donner une leçon morale à tout jeune amant ayant savouré les amertumes de l'expérience amoureuse. Pourtant, différemment des manuels et des recueils épistolaires d'amour, se concentrant plutôt sur la valeur esthétique des modèles suggérés, l'auteur insiste moins sur la portée stylistique de ses lettres que sur l'utilité didactique de leur contenu ; l'histoire de jeunesse qu'il remet à l'attention du public servira ainsi « d'exemple et mémoire à tout homme, qui voudra faire estat d'amour<sup>121</sup> ». Un autre aspect intéressant du texte de Pasquier est la présence d'allusions intertextuelles évoquées en guise d'exemple, afin d'enrichir les sujets abordés :

L'ancienne pratique d'Amour estoit, qu'il n'y avoit point plus grand charme pour gagner le cœur d'une maistrresse reveche qu'en la bien aimant.

*Qui fuit l'Amour, Amour le fuit,*

*Qui suit l'Amour, Amour le suit,*

Disoit nostre vieux Roman de la Rose. Mais maintenant comme nous vivons en un monde renversé, aussi s'est insinuée au milieu de nous, une malheureuse heresie, qu'il faut desdaigner l'Amour par celuy qui veut estre aimé de sa Dame. C'est une leçon que nous avons apprise d'Arioste en son Roland le Furieux<sup>122</sup>.

Ce qui montre comment, tout en tissant le fil d'une histoire de jeunesse disséminée parmi les vingt-quatre lettres, le texte de Pasquier ne manque pas de se placer du côté des modèles insérés dans les recueils épistolaires de l'époque et d'illustrer ainsi, par petites touches, des réflexions sur l'amour s'entremêlant à la transcription des joies et des souffrances du sujet amoureux. Il reste finalement à comprendre dans quelle mesure la tradition des manuels et des recueils épistolaires a un impact sur l'organisation structurelle de cette œuvre. Dans leur ensemble uniforme et harmonieux, les *Lettres amoureuses* révèlent toute leur hétérogénéité ; Pasquier propose en effet des typologies distinctes de lettres qui s'entrelacent les unes aux autres, selon un agencement cohérent, dont la cohérence réside précisément dans l'alliance des diversités. En préservant l'équilibre de son œuvre<sup>123</sup>, reposant sur l'évolution d'un amour malheureux, Pasquier introduit dans la séquence épistolaire de sa composition trois lettres « hors-série », qui présentent, même si sous un angle différent, des situations topiques de

---

<sup>121</sup> *Ibid.*, XIX, (f. V8r<sup>o</sup>), p. 105 du présent mémoire.

<sup>122</sup> *Ibid.*, XIV, (f. V2v<sup>o</sup>-V3r<sup>o</sup>), p. 97 du présent mémoire.

<sup>123</sup> Cet équilibre est assuré aussi par les cinq lettres ajoutées à partir de l'édition de 1610, s'intégrant parfaitement au *corpus*. En particulier, les lettres VII-VIII et XIV-XV forment des diptyques intéressants. Le premier couple, se présentant comme un « cartel de deffy » de la part de l'amant à l'égard de la dame aimée, contribue à varier le mouvement de la relation amoureuse et à sceller, de cette manière, la tension dramatique du texte. Quant au *duo* composé par les lettres XIV et XV, il met en place tous les mécanismes d'une véritable correspondance, là où à la lettre envoyée par l'amant-épistolier suit la réponse de la destinataire.

l'expérience amoureuse. La cinquième lettre est de celles-là. Il s'agit, plus précisément, de l'épître dédicatoire du *Monophile*, traité dialogué sur l'amour que Pasquier fait paraître en 1554 ; le discours liminaire placé en tête de la première production de jeunesse de l'auteur se détache ainsi de son statut original, pour être incorporé dans l'ensemble fictif des *Lettres amoureuses*. Cette opération encourage le rapport de filiation, déjà apuré au niveau des thèmes exploités, entre le traité de Pasquier et les lettres d'amour publiées en 1555. La reconfiguration de l'épître liminaire du *Monophile* à l'intérieur des *Lettres amoureuses* produit, en outre, une sorte de « mise en abyme », dans la mesure où la lettre cinq, portant principalement sur la promotion de ce traité, présente l'une des productions de Pasquier à l'intérieur d'un autre ouvrage du même auteur. La deuxième lettre « hors-série » est la treizième. Adressée à la maîtresse de M. La Croix, cette lettre donne l'impression de ne pas s'intégrer à l'architecture de l'ensemble. Elle porte en effet sur la valorisation de l'amitié entre l'épistolier et son ami, M. La Croix ; le destinataire fait ensuite l'éloge de cet homme, qu'il a eu le plaisir de rencontrer à Paris. Il semble donc que la lettre XIII n'ait rien de commun avec les autres. Mais, l'allusion à la relation amoureuse entre M. La Croix et cette dame mystérieuse, destinataire de la lettre concernée, rétablit le principe de cohérence censé régir, d'un point de vue thématique, la composition épistolaire de Pasquier. Cette référence est d'autant plus significative qu'elle évoque le caractère exemplaire de cet amour :

Mais vous sçavez que si par un commun accord de nature les volonte de luy et moy se sont unies ensemblement, que luy s'estant voué à vous, il me seroit impossible m'exempter de vostre service : [à] la poursuite duquel j'espere me porter en telle sorte, que cestuy mien amy et moy diviserons nos offices sans aucune jalousie : Luy, en esperance d'un jour, avoir en vous telle part, comme sa devotion merite : et moy en perpetuelle contemplation et plaisir du contentement que je pense que recevez l'un de l'autre de vos affections reciproques, ausquelles je pry Dieu vous donner tel accomplissement, que tout autre voulant faire estat d'amour apprenne par vostre exemple aimer de pensée et de cœur<sup>124</sup>.

La lettre XVI est la dernière de ce triptyque. Elle est adressée à une autre dame, dont l'épistolier, se proclamant « chevalier du parc de l'honneur », s'offre comme seul défenseur, afin de protéger la réputation de cette fille, qui reste inconnue aux lecteurs<sup>125</sup>.

En conclusion, il nous semble que l'œuvre de Pasquier se place au carrefour de formes littéraires différentes, entre tradition et innovation, accueillant, dans son hybridité, la lettre-

---

<sup>124</sup> *Ibid.*, XIII, (f. V2r<sup>o</sup>), p. 95 du présent mémoire.

<sup>125</sup> Voir *supra*, p. 50-51.

modèle des recueils et la lettre « fictionnelle », qui s'inscrit dans la perspective diégétique du roman. Les *Lettres amoureuses* s'offrent ainsi comme terrain d'intégration de modalités discursives diverses, posant les jalons de la production épistolaire des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. À l'aune des aspects remarquables jusqu'à présent, nous avons voulu rendre hommage à une composition qui mérite de passer par l'une des plus intéressantes que Pasquier ait engendrée à l'aube de sa carrière d'écrivain.





## Notre texte : critères d'édition

Notre édition reproduit intégralement le texte des *Lettres amoureuses* tel qu'il apparaît dans l'édition de 1610 (Paris, J. Petit-Pas) de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, la dernière parue du vivant de l'auteur et augmentée de cinq lettres par rapport aux précédentes.

Nous avons indiqué la foliotation originelle dans le corps du texte entre crochets, en correspondance de la fin de chaque feuillet.

Dans les intitulés des lettres, nous avons converti en minuscules les grandes capitales, sauf le *l* initial. Nous avons gardé la numérotation en chiffres romains de la deuxième lettre et reproduit les italiques des vers insérés à l'intérieur des lettres.

En ce qui concerne la mise en page, les seuls retraits présents dans le texte de l'édition de référence se trouvent après les majuscules ornées en ouverture de chaque lettre et dans les pièces en vers, au début de chaque strophe ; nous ne les avons pas reproduits.

### Orthographe

Nous avons généralement maintenu la graphie d'origine, les formes verbales et les accords variables (ex. *mespris* et *mesprix*, *tiens* et *tien* ; *grand*, *grand'*, *grande*), mais nous avons introduit en systématique les modifications suivantes :

- correction des coquilles typographiques évidentes (celles-ci n'ont pas été effacées mais la leçon corrigée a été indiquée entre doubles crochets) ;
- dissimilation de u/v et i/j (ex. *qvi/qui* ; *auoir/avoir* ; *iamais/jamais*) ;
- remplacement des s longs (ſ) par des s ronds (-s-), de la ligature ß par -ss- ;
- développement des abréviations, notamment des lettres tildées (ex. *affectiō/affection*) et de l'esperluette ;
- accentuation des finales en -é, -ée, -és, ées, mais respect des mots se terminant en -ez ;
- distinction de a/à, la/là, ou/où, ja/jà, desja/desjà, apres/après, des/dès par l'accent grave ;
- rétablissement des apostrophes selon l'usage moderne ;
- agglutination et dissociation des termes selon l'usage moderne (ex. *puis-que/puisque* ; *paraventure/par aventure*), mais maintien des graphies qui ont perduré dans les éditions de 1619 et 1723 (ex. *n'aguères*) ;
- maintien des formes *avecq'*, *avecque*, *avecques*, *doncq*, *doncq'*, *doncques* et *onc*.

## Ponctuation

La ponctuation d'origine a été généralement respectée, à l'exception de quelques modifications visant à faciliter la lecture.

Dans la presque totalité des cas nous avons gardé les deux-points, marque d'une ponctuation moyenne, fréquemment utilisés à l'époque et souvent multipliés à l'intérieur d'une même phrase. Ce n'est que lorsque la pause qu'ils marquent est plus forte que nous les avons remplacés par un point (7 occurrences, où la leçon corrigée a été signalée entre doubles crochets), afin de garantir une meilleure intelligibilité du texte à des lecteurs d'aujourd'hui. Dans le même but, les majuscules après les deux-points, variation attestée jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ont été converties en minuscules (24 occurrences, où la leçon corrigée a été signalée entre doubles crochets).

Nous avons signalé en note le peu d'interventions qui ne sont pas reductibles à celles que nous avons indiquées ci-dessus.

## Variantes

Pour la constitution du dossier des variantes, inséré à la fin du texte transcrit, nous avons considéré toutes les autres éditions des lettres amoureuses de Pasquier, en indiquant chacune par une lettre majuscule (v. la liste ci-dessous). À l'intérieur du texte chaque renvoi est indiqué par une lettre minuscule.

Nous avons pris en compte les substitutions, les omissions et les ajouts de mots. Les variantes orthographiques ne sont pas signalées, de même que les variations de certains accords, l'explicitation et la suppression du pronom personnel sujet (ex. *je m'entretenois / m'entretenois*) et les variantes concernant l'emploi de l'article et des prépositions dans certaines locutions (ex. *à dire vray / à dire le vray*), en raison du fait qu'il s'agit de formes instables à l'époque.

Pour l'établissement des variantes, nous nous sommes servis des éditions suivantes :

- (A) Pasquier, Étienne, *Epistres*, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, Paris, Vincent Sertenas, 1555, in -8°, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France, Rés. YE 1662, disponible sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71976c>).

- (B) Pasquier, Étienne, *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque, traduites d'italien en françois par Philip.-Hubert de Villiers, revuës, augmentées et illustrées de leurs argumens*, Paris, Galiot Corrozet, s. d., in -12°, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France, 8-Z-16195.

- (C) Pasquier, Étienne, *Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans *Lettres amoureuses d'Estienne Du Tronchet, secretaire de la Royne mere du Roy. Avec septante Sonnets traduits du divin Petrarque, et au pied de chacun, un Anagramme de ses amis*, Lyon, Paul Frellon et Abraham Cloquemin, 1595, in -12°, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon, Rés. 805449, disponible sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79141f>).

- (D) Pasquier, Étienne, *Lettres amoureuses*, dans *Les Œuvres meslees d'Estienne Pasquier, Contenant plusieurs discours moraux, Lettres amoureuses, et matieres d'Estat, comme aux deux precedens volumes*, Paris, Jean Petit-Pas, 1619, in -8°, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France, Z-14335, disponible sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5802143n>).

- (E) Pasquier, Étienne, *Lettres amoureuses*, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, Contenant ses Recherches de la France, son Plaidoyé pour M. le Duc de Lorraine, celuy de M<sup>e</sup> Versoris, pour les Jesuites, contre l'Université de Paris, Clarorum virorum ad steph. Pasquierum Carmina, Epigrammatum libri sex, Epitaphiorum liber, Iconum liber, cum nonnullis Theod. Pasquierii, in Francorum Regum Icones notis, ses Lettres, ses Œuvres meslées et les Lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, in-fol, t. II, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France, Z-2224, disponible sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k113403m>).

### Glossaire

Pour éviter de surcharger nos notes par des remarques lexicales, nous avons produit un glossaire consultable en annexe.

Il vise à un éclaircissement des termes de moyen français dont le signifié serait difficilement intelligible pour un lecteur non spécialiste. Ceux-ci sont indiqués par un astérisque dans le texte. Les mots dont seule la graphie change par rapport à l'usage moderne ne sont pas répertoriés. Les termes et les expressions lexicales du glossaire ne figurent pas toujours tels qu'ils paraissent dans le texte : les substantifs et les adjectifs se présentent au masculin singulier et les verbes sont indiqués à l'infinitif. L'accentuation des mots répertoriés n'a pas été modernisée, sauf dans les cas que nous avons indiqués plus haut. Nous n'avons précisé, entre parenthèse, la fonction grammaticale des mots que dans les cas où celle-ci peut changer en raison du sens de la phrase. À chaque entrée du glossaire, nous avons fourni, entre crochets, l'indication du feuillet où le terme en question apparaît. Pour les termes figurant dans les pièces lyriques du texte, nous avons indiqué aussi le numéro du vers.



LA  
IEUVNESSE  
D'ESTIENNE  
PASQUIER.

ET SA SVITE.



A PARIS,

Chez JEAN PETIT-PAS, rue saint  
Jean de Latran, au College de  
Cambrai.

---

M. DC. X.

*Avec privilege du Roy.*

8° B-L 8830

LETTRES  
AMOVREUSES.



Étienne Pasquier, *Lettres amoureuses*,  
dans *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610,  
d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de France, 8-BL-8830.

## Lettre première<sup>1</sup>.

Qui eust jamais estimé que telle eust esté la sottie\* d'un homme, de non seulement estre fol, et avoir cognoissance de sa folie, mais aussi d'apeter\* que le monde en eust cognoissance ? Vrayement faut-il que l'extrémité de folie se range dans tel<sup>a</sup> cerveau : [e]t ce d'autant plus que nature nous instruit tous en general couvrir nos deffauts et pechez. Il faut certes que je confesse, que grande fut celle rage, qui s'imprima dans mon esprit, lorsque luy laschay la bride, pour me soubmettre à la volonté d'une femme, mais toutefois excusable, m'estant ceste faute commune avec tous. Maintenant qu'est il de besoing donner à entendre à un peuple, de quelle sorte de passions et pointures\* je fus navré, sinon pour descouvrir plus apertement ma bestise ? Excusez pour Dieu ceste faute, messieurs, et ne l'imputez à moy, ains\* à la force de mon destin, qui guide mes œuvres celle part. Et bien que pour mon regard je n'en at [S7r<sup>o</sup>] tende aucun fruct, qu'un mespris et contemnement\* de mon faict\*<sup>2</sup> : si\* pourrez vous vous rendre sages par ma folie<sup>3</sup>, quand recognoistrez par les<sup>b</sup> lettres (discours certes de mes

---

<sup>1</sup> Le terme « lettre » remplace celui d'« épître » employé dans la première édition, ainsi que dans les recueils épistolaires d'amour de Girolam Parabosque et d'Étienne Du Tronchet. En outre, dans les éditions qui précèdent celle de 1610 – dans le texte des lettres – les deux termes sont utilisés de manière interchangeable. Cet usage variable témoigne du fait qu'à l'époque il n'y a pas de distinction nette entre les deux, le mot « épître » étant considéré comme un ancien synonyme de « lettre ». Aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, le terme « épître » est en effet employé au sens large et désigne toute sorte de lettres, « [les] lettres grecques, [les] lettres Latines des anciens, [les] lettres des apôtres [...], [les] lettres en vers » (P. Richelet, *Dictionnaire françois* [...], Genève, J. H. Widerhold, 1680, s. v. « Épître », col. 297) et les « petites lettres [...] que l'on écrit à ses familiers amis, ou [les] Épîtres dédicatoires qu'on met au devant des livres » (A. Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, s. v. « Epistre »). Sur la définition d'« épître » et de « lettre » et sur l'usage des deux termes, nous renvoyons à Gérard Ferreyrolles, « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques*, 71, 2010/I, p. 5-27.

<sup>2</sup> Pasquier se sert du binôme synonymique – « mespris et contemnement » – pour accentuer ce concept. Axée sur le procédé rhétorique de l'*amplificatio*, cette construction contribue, d'un point de vue stylistique, à l'esthétique de l'ornement et de la redondance ; Pasquier y recourt à plusieurs reprises dans ses ouvrages et suit, de cette manière, la tendance de l'époque.

<sup>3</sup> Le terme « folie » est employé au sens d'amour lascif faisant allusion à l'expérience de jeunesse de l'épistolier. L'évocation du mot « folie » par opposition à celui de « sagesse » revêt dans ce cas une fonction significative, dans la mesure où ils se présentent comme les deux pôles principaux, autour desquels sont disposées les *Lettres amoureuses* de Pasquier. Le concept de folie et de sagesse reflète en effet le double statut du sujet écrivant, héros d'un amour juvénile qu'il soumet maintenant, en offrant une lecture rationnelle de ces lettres, à l'attention du public. L'opposition entre la folie et la sagesse est présente aussi dans le deuxième livre du *Monophile*, où, d'après les mots de Philopole – l'un des personnages de ce traité – l'amour, associé à la folie, est considéré comme une force insurmontable qui finit par anéantir l'amant : « Tels accidens sont vrais apennages d'Amour, et n'est que chose ordinaire à celui qui met le pié dans ce labyrinthe, de sage prendre l'habitude d'un fol, perdre la

amours<sup>4</sup>) d'une effrenée affection, la fin s'estre convertie en une desdaigneuse haine. C'est une histoire, m'en croyez, une histoire de ma folie, et ne dressay\* oncques\* ces lettres<sup>c</sup> qu'ainsi ou qu'amour, ou que desdain les dictoit<sup>d</sup> : [d]esquelles aucunes<sup>e</sup> furent (peut-estre) envoyées, les autres non<sup>5</sup>, et les unes et les autres seulement faites pour plaisir<sup>6</sup>, furent basties<sup>f</sup> sous la charge de ces deux trahistres capitaines, qui à l'envy\* ont commandé sur mes esprits. Que pleust à Dieu que par esbat\*, et non aux despens, et de mon temps et de mon esprit<sup>g</sup>, je les eusse façonnées<sup>7</sup>. Pour le moins ne sentiroy-je en moy l'amertume d'un regret : d'un

---

cognoissance de soy, du monde, et de Dieu » (Étienne Pasquier, *Le Monophile*, Paris, J. Longis et B. Prévost, 1555, II, f. R1r<sup>o</sup>).

<sup>4</sup> Pasquier insiste sur l'authenticité de la correspondance amoureuse, considérée comme « le reflet de sentiments réellement éprouvés », qui « retrace[nt] une histoire personnelle » (Yves Giraud, « La dimension romanesque dans quelques ensembles épistolaires du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michel Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le Roman français au XVI<sup>e</sup> siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 81-92).

<sup>5</sup> Ces mots semblent démentir la véridicité des lettres échangées, en faisant ressortir les potentialités fictionnelles de la correspondance amoureuse ; face à cette ambiguïté, la lettre oscille donc entre le retracement de sentiments réellement vécus (« discours certes de mes amours »), la fonction modelisante et la construction d'une dimension fictionnelle. Dans l'une de ses lettres, Pasquier déclare d'ailleurs être favorable à la perspective fictive de la correspondance : « Ceste maniere de faire n'a pas pleu au bon homme Erasme, qui veut que sans fiction une epistre ait esté envoyée. Et quant à moy, son jugement ne me plaist, parce qu'estant cecy pratiqué de la façon que je dis, il apportera profit et plaisir ensemble » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, II, Lettre II, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, t. II, col. 30) ; en soutenant que cette pratique mêle l'agréable à l'utile, notre auteur fait appel à la conception horacienne : « Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci » [« Il faut donc allier, pour gagner tous les vœux, / Le solide au plaisant, l'utile à l'agréable »] (*Épître d'Horace sur l'Art poétique*, Avignon, Seguin aîné, 1831, v. 343, p. 36-37).

<sup>6</sup> Le mot « plaisir » est employé au sens de *otium*. Dans l'antiquité, le terme *otium* indiquait le temps que l'on consacrait aux activités de l'esprit, par opposition au *negotium* (affaires politiques, administratives) ; en insistant sur l'importance de l'*otium*, Sénèque le désignait en tant qu'instrument voué au bien-être moral de l'homme (voir Lucio Anneo Seneca, *De otio*, éd. I. Dionigi, Brescia, Paideia, 1983, 8, VIII, p. 154-157). Quant à Pasquier, il fait allusion à l'idée d'évasion liée à l'écriture, par opposition aux activités professionnelles du barreau de Paris, où il débuta en 1549 (sur cet aspect de la vie de Pasquier, voir Léon Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier*, Paris, Firmin-Didot, 1818, p. 9) : « C'est en quoy je passe le temps, quand je me veux donner relasche de mes serieuses heures » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VIII, Lettre XV, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 220). En dépit de ses engagements d'avocat, Pasquier ne manque jamais de se consacrer à la pratique d'une écriture constante – aussi bien en prose qu'en vers –, comme le témoigne la lettre adressée à Pierre Pithou : « Lorsque j'arrivay au Palais, [...] je me mis à faire des livres, [...] ce furent des dialogues de l'Amour sous le nom du Monophile, [...] au milieu, tant de [...] causes, que de l'estude que j'ay mise aux anciennetez de nostre France, je n'ay laissé de faire un vers, tantost François, tantost Latin, selon que l'objet m'en presentoit l'invention » (*Ibid.*, VIII, Lettre I, col. 196-197). Dans une autre lettre adressée à M. de Taix, Pasquier affirme lui-même être « advocat, le jour, et Poète, la nuit » (*Ibid.*, VIII, Lettre IV, col. 199).

<sup>7</sup> Il est évident que l'auteur joue toujours sur la frontière entre le réel et le fictif, en insistant sur le caractère ambivalent des *Lettres amoureuses*. En effet, dans un premier temps l'écrivain soutient qu'il a façonné ses lettres « pour plaisir », mais dans un second temps il conteste cette affirmation (« Que pleust à Dieu que par esbat [...] je les eusse façonnées »). L'ambivalence caractérisant la nature de la correspondance amoureuse ressort également des mots que l'auteur adresse à l'un de ses amis, Monsieur Buisson, à propos de cet ouvrage de

regret dy-je, non d'avoir<sup>h</sup> esté amoureux (jà\* ne plaise à Dieu que parole si mal digérée, sorte jamais de ma bouche) mais d'avoir employé mes vœus à l'endroit de celle, de laquelle pour recompense je n'ay receu que deffaveur. Ce neantmoins vous verrez de quelle sorte je me suis esperdu et idolatré en elle. Voire vous diray plus, qu'encore est-ce icy le moins de ce que je fey onques pour elle. D'autant que jamais basteleur ne fait faire plus de tourdions\* à un Singe, comme elle a fait de mon esprit. Chose à la verité merveilleuse\*, je ne diray point monstrueuse, qu'à la poursuite d'un object, un esprit se soit diversifié en si contraires manieres. Or si tel fust un temps son privilege, d'ainsi se plaisanter de moy : [S7v<sup>o</sup>] maintenant est-ce la raison, qu'usant quelque peu de mes droicts, aussi je me jouë de moy, et m'en joüant me submette au langage de tous les hommes, desquels les aucuns me prendront par adventure à risée, et les autres à compassion. Mais quant à moy, je proteste\* ressembler ceux qui ayans commis quelque faute, qui de soy n'est point pardonnable, taschent à trouver quelque satisfaction pour vaguer nuds parmy le monde [.] Ainsi me prosternant à un publicq, pour le moins pense-je accomplir le devoir de ma penitence : laquelle ne me sera point trop grievve\*, si je puis apercevoir un pauvre amant seulement, lisant ces presentes lettres<sup>i</sup>, se donner telle consolation que tout miserable s'ordonne<sup>8</sup>.

## Lettre II.

Ma-damoiselle<sup>j</sup>, si le malheur ne se fust<sup>k</sup> formalisé contre\* moy, comme il a voulu faire par la rencontre que je fey n'agueres de vostre presence, je me pouvois estimer entre les heureux un Phœnix<sup>9</sup>. Parce qu'au precedent, vivant en ma liberté, je m'entretenois au bon plaisir de moy-

---

jeunesse : « [...] je vous accorde que ces lettres estoient une vraye folie. [...] je veux aussi que vous m'accordiez, que c'estoit une belle folie, dont oiseux, je trompois l'oisiveté de ma jeunesse, par faute de meilleur sujet » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, VI, Lettre IV, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 157). Si d'un côté Pasquier met en lumière la véridicité de sa « folie », de l'autre il laisse entendre que cet amour a été envisagé dans une perspective littéraire et se réclame de l'exercice de style.

<sup>8</sup> Appuyé sur la rhétorique du sacrifice, l'aveu est considéré comme un moyen d'expiation et un outil didactique assurant aux lecteurs de tirer profit de cet amour de jeunesse. Voir chap. 2 du présent mémoire, p. 49.

<sup>9</sup> La figure du phœnix est souvent présente dans la poésie amoureuse ; elle exprime la crainte d'être détruit par son propre désir. Elle figure aussi dans la chanson « Si pour conter son malheur » (voir Lettre XVII).

mesme. Toutesfois, puisqu'il a pleu à fortune m'aprester tant de deffaveur<sup>10</sup>, que de me ranger sous vostre puissance, par la vertu de vostre œil qui commande à tout le monde, je vous supply ne trouver estrange, si ne me pouvant maistriser, je suis forcé vous adresser ceste lettre, non sous attente de [S8r<sup>o</sup>] quelque bien que je puisse esperer en vous (ne l'ayant encore merité) mais seulement pour trouver quelque allegence à l'extreme douleur que j'endure : [l]aquelle par adventure au rebours de mon intention s'accroistra davantage. D'autant que desirant vous donner à entendre le mal que pour l'amour de vous je suporte, je suis contrainct me masquer sous une lettre : et ressembler ceux qui pour descouvrir leurs passions, se couvrent neantmoins le visage [...] Ainsi ne m'osant presenter devant vostre face, pour la crainte de ceste lueur qui offusque mes esprits, j'ay pris sans plus\* la hardiesse<sup>1</sup> de vous escrire ce mot : et l'escrire en telle sorte, que par la teneur de ma lettre, ne descouvriez<sup>m</sup> qui je suis, ains\* seulement reconnoistrez une devote affection, preste à vous faire sacrifice : [q]ue je vous supply accepter, et remarquer en vous-mesme, qu'entre tant de serviteurs, lesquels nature a façonné au moule de\* vos beaux traits, ne s'en rencontrera aucun qui vienne au parangon de celuy, qui ne s'ozant manifester par sa lettre, et moins encore par parole, se donnera à vous si bien à cognoistre par effect\*, qu'en recevrez telle satisfaction, que non seulement les presens, mais la posterité en bruira<sup>11</sup> : qui luy sera recompensé de ceste estrange fortune, que ceste<sup>n</sup> vostre beauté luy pourchasse\*. Et cependant, ma-damoiselle<sup>o</sup>, je

---

<sup>10</sup> Fortune est une divinité allégorique personnifiant les caprices imprévisibles et contradictoires du sort. Dans l'antiquité Fortune est représentée comme une déesse juchée sur un globe, alors que l'iconographie médiévale nous offre l'image d'une femme actionnant une roue. Ce changement relève sans doute de l'influence, ainsi que du succès de *La Consolation philosophique* de Boèce, où le thème de la *rota fortunae*, déterminant le passage d'une condition haute (bonne fortune) à une condition basse (mauvaise fortune) et vice versa, figure pour la première fois : « Le changement, voilà ma nature, voilà le jeu éternel que je joue. Ma roue tourbillonne sous ma main. Élever en haut ce qui est en bas, jeter en bas ce qui est en haut, voilà mon plaisir » (*La Consolation philosophique de Boèce*, éd. et trad. L. J. De Mirandol, Paris, 1861, II, 3, p. 59). Dans cette lettre, le mot « fortune » renvoie au sort malheureux. L'idée de *fortuna adversa* prend son essor dans un traité de rhétorique latine considérant la fortune comme une présence « aveugle » qui « ne voit pas où s'attache » (*Rhétorique à Hérennius*, trad. G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989, 2, 36, p. 67). La conception de mauvaise fortune est très répandue au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, par exemple, dans son *Adolescence Clémentine* [1538], Marot ne manque-t-il pas d'évoquer ce *topos* : « Plaisir n'ai plus, mais vis en déconfort / Fortune m'a remis en grand douleur » (Clément Marot, *L'Adolescence Clémentine*, éd. F. Roudaut, Le Livre de Poche, 2005, I, v. 1-2, p. 347) ; il en est de même pour le recueil de Marguerite de Navarre, où l'idée de *fortuna adversa* est mise en lumière dans la nouvelle X de la première journée reposant notamment sur les amours d'Amadour et de Floride : « Après plusieurs larmes jetées du regret qu'elle avait [...], se délibéra de prendre sa consolation en l'amour et sûreté qu'elle portait à Amadour [...]. Sur le point qu'elle était presque toute gagnée de le recevoir non à serviteur, mais à sûr et parfait ami, arriva une malheureuse fortune » (Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, éd. S. de Reyff, Paris, Flammarion, 1982, p. 110-111).

<sup>11</sup> La subordination de l'écrivain vis-à-vis de sa dame rappelle la tradition courtoise, selon laquelle l'amant est entièrement soumis à la femme qu'il aime ; la relation amoureuse reprend le rapport d'allégeance caractérisant le système féodal.

vous pry recevoir un cueur enchassé soubs ceste lettre, lequel vous est, et à present dedié, et encor vous estoit consacré devant le temps de sa naissance. [S8v<sup>o</sup>]

### Lettre troisieme<sup>12</sup>.

Je commenceray à mon retour, par où j'achevay dernièrement. Sortant de vostre belle ville vous futes la dernière des Damoiselles, dont je pris congé ; arrivé que je suis à Paris, vous serez la première que je salueray par la présente : mais d'une salutation qui ne sonne qu'une querelle, afin que me faciez la raison\* d'un accident qui m'advint lors en vostre logis. Parce que sans y penser je perdy le plus précieux joyau qui fust en moy, c'est mon cœur. De dire que me l'ayez desrobé je n'ozerois, sachant de quelle façon vous traitez ceux qui vous offensent. De le vous redemander, encores moins : car s'il m'a abandonné de guet à pens\*, c'est un mauvais garniment\* qui ne merite de rentrer en grace avecq' moy. Si inopinément et sans malvouloir\* à son maistre, il s'est pourchassé\* nouvelle maistresse, certes il n'en est pas plus sage : et n'y a point de danger qu'il face pour quelque temps penitence de sa follie : mais s'il l'a fait par une prudence, comme il y a grand subject de le croire, je veux dire par l'assurance qu'il avoit de se trouver mieux chez vous, que chez moy, en vain le voudroy-je<sup>p</sup> maintenant reclamer : d'autant que chacun naturellement aspire à son mieux. D'une chose sans plus\* vous veux-je prier, de vous souvenir qu'il part d'un bon lieu, et consequemment le vouloir traiter comme enfant de bonne maison, encores qu'il [T1r<sup>o</sup>] se face maintenant esclave. Vous ne vous repentirez, je m'asseure\*<sup>13</sup>, du bon traitement que luy ferez. Je seray le seul qu'il faudra plaindre, d'avoir tout d'un coup perdu, et vostre presence, et mon cœur : [à] quoy il n'y a pour le present qu'un remede qui est m'honorer s'il vous plaist, de voz lettres.

---

<sup>12</sup> Cette lettre ne figure pas dans les éditions précédentes.

<sup>13</sup> Nous avons créé une incise par l'ajout de deux virgules, en suivant la leçon de *E*.

## Lettre quatriesme.

Si une chose bien affectée nous doit causer mescontentement, pour ne sortir tel effect que desirons : à vostre advis, Mademoiselle<sup>q</sup>, eus-je point occasion de fascherie dernièrement, lorsqu'estant en vostre logis, et avec bien bonne devotion de vous communiquer quelque affaire, je n'eus moyen d'avoir part à voz bons propos ? Vrayement j'eusse volontiers adonc souhaité (bien que contre le deivoir de ma conscience) et encores souhaiterois quelque relique de maladie à vostre sœur, pour m'estre, comme dernièrement, honneste couverture de vous voir. Ce neantmoins en ce deffaut je me suis deliberé y satisfaire par lettre, laquelle je vous prie estimer au lieu de la presence, et comme vraye messagere du cœur<sup>14</sup>. Et cependant aviser s'il y a chose où il vous plaise m'employer : [c]omme celui qui ce faisant estimera se beatifier par merites, au Paradis de voz graces. Duquel encor que par services la porte me fut interdite, si\* y penseray-je avoir part, par la grande ardeur de la foy, que j'ay en vostre debonnaire [T1v°] té : [à] laquelle mademoiselle<sup>f</sup> je me recomande d'un cœur qui vous est du tout voüé.

---

<sup>14</sup> Pasquier insiste sur les potentialités introspectives de la lettre d'amour considérée comme véritable portrait de l'âme et lieu privilégié de l'écriture intime, où les vibrations du cœur se mêlent aux caprices des émotions. Il met en outre l'accent sur le *topos* de la lettre comme *sermo absentium*, développé dans l'antiquité, notamment chez Sénèque dans ses *Lettres à Lucilius* et repris par l'humaniste Juan Luis Vives dans son *De conscribendis epistolis* [1534] : « Epistola est sermo absentium per litteras » (éd. C. Fantazzi, Leiden, E. J. Brill, 1989, p. 22). La valeur subjective de l'écriture épistolaire se combine ainsi avec le pouvoir médiateur de la lettre, qui se substitue à la présence physique du sujet écrivant et devient un moyen de communication efficace, capable de peindre l'authenticité des sentiments éprouvés.

## Lettre cinquiesme<sup>15</sup>.

Ma-Damoiselle<sup>s</sup>, parce que dés le jour que je me voüay à vous tout mon pensement depuis n'a esté que de la puissance d'Amour, auquel il semble que les cieux m'ayent par vostre moyen destiné, entre tous les discours qui m'ont esté plus familiers, je me suis parfois avec assez grand merveille\* estonné, qui fait que veu que de toutes noz œuvres l'honneur semble estre le seul ministre et gouverneur, si\* voyons nous neantmoins une infinité de livres venir en lumiere soubz le nom et tiltre d'Amour<sup>16</sup>, lequel entre les propos du vulgaire cognoissons à veüe d'œil estre vituperé de tous. À dire vray il semble que ceux qui desirent l'exalter par leurs escrits, s'estudient\* beaucoup plus au contentement de leur esprit, que de tout ce commun peuple, qui ne leur impute tel subject à honneur, ains\* à grand blasme et impropere\* : et ne fay aucune doute que quelques uns lisans ce present traicté ne m'estiment d'un grand loisir d'y avoir employé quelques heures, et les autres plus ententifs\* et desireux de lucrative\* ne trouvassent beaucoup meilleur me voir amasser les escus\* en l'estat que je

---

<sup>15</sup> Il s'agit de l'épître liminaire du *Monophile*, un dialogue d'amour selon le modèle des *Azolains* de Bembo. Dans le premier livre de ce traité, les quatre interlocuteurs se penchent, tout d'abord, sur la définition platonique d'amour, considéré comme désir de la beauté idéale ; ils réfléchissent, dans un second temps, à l'impossibilité des hommes de déterminer la notion de beauté. Dans le deuxième livre, le débat s'articule autour de l'amour vu comme source de souffrance, auquel il faut s'opposer. Le dialogue animé par Charilée, Monophile, Philopole et Glaphire se déroule à la campagne, *locus amoenus* où les personnages sont invités par un gentil-homme qui souhaite fêter le triomphe des armées françaises à Metz. Pasquier a été particulièrement inspiré par *Les Azolains* ; bien que ce soit à l'égard du Cardinal Bembo que Pasquier a contracté sa dette pour la composition du *Monophile*, le juriste parisien tâche de donner une touche personnelle à son ouvrage et d'utiliser « librement » tout ce que cette source lui offre. C'est ainsi qu'il réalise son discours : « [...] je ne m'asservy aux livres, ains les livres à moy : [...] tout ainsi que l'Abeille sautelle d'une fleur à autre pour prendre sa petite pasture, dont elle forme son miel, aussy ly-je ores l'un ores un autre Auteur [...]. Ainsi meurissant par eux mon penser, [...] ils me donnent souvent des advis, ausquels jamais ils ne pensent, dont j'enrichy mes papiers » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, XIX, Lettre IX, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, op. cit.*, t. II, col. 556). Comme l'abeille, Pasquier prend donc le « nectar » des modèles dont il se rapproche, pour le transformer et élaborer ainsi ses écrits. Strictement liée à la notion d'*imitatio auctorum*, la métaphore de l'abeille est largement employée par les humanistes français. Mais c'est la latinité qui contribue à la fortune de cette métaphore, inaugurée par Lucrèce lorsqu'il fait l'éloge d'Épicure : « Toi seul es l'inventeur, et tes livres sublimes / D'un père à ses enfants nous lèguent les maximes. / Comme des fleurs l'abeille épuise le trésor, / Ainsi je me nourris de tes paroles d'or, / Oui, plus dignes que l'or de l'éternelle vie » (Lucrèce, *De la Nature des Choses*, éd. et trad. A. Lefèvre, Paris, 1876, III, v. 9-13, p. 93-94).

<sup>16</sup> Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la mode italienne des traités et des dialogues consacrés à la thématique amoureuse est plutôt répandue en France. À cet égard, *Les quatre livres du Courtisan* de Baldassare Castiglione sont traduits, en 1537, par Jacques Colin (Paris, Denis de Harsy). Huit ans plus tard, Jean Martin fait paraître la traduction des *Azolains* de Bembo (Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1545). En 1551, le *Dialogue traittant d'Amour et Jalousie* de Sperone Speroni est édité par Claude Gruget (Paris, E. Groulleau). La même année, Pontus de Tyard traduit les *Dialogues d'Amour* de Léon l'Hébreu (Lyon, J. de Tournes, 1551).

poursuis, que practiquer quelques baisers de vous en recompense du labour que j’y ay mis : mais tout ainsi qu’en toutes choses de ce monde ne se trouvent [T2r<sup>o</sup>] les opinions des hommes conformes, aussi ne preten-je à ce coup\* me porter du party du populaire. Ains\* me delibere ressembler celuy lequel ayant entrepris une longue peregrination et voyage, sous l’esperance de veoir la magnificence de Rome, ne se promet seulement visiter ceste<sup>t</sup> excellente cité, mais premier qu’attaindre à son but prend plaisir de contempler un Turin, une Bologne, une Florence, et autres villes qui s’offrent à son chemin<sup>17</sup> : Ainsi poursuivant en moy le dessein où toutes mes pensées se dressent\* (duquel autrefois vous ay fait part en noz plus partuculiers devis) on ne doit trouver estrange, si à l’imitation d’un ancien Platon, ou de nostre temps d’un Bembe<sup>18</sup>, j’ay un peu voulu fourvoyer de ma course encommencée, pour m’arester en la contemplation d’une chose où nature semble nous donner acheminement. Je n’use de telle excuse sans cause : d’autant qu’ayant en moy conclu vous envoyer le combat de trois vaillans champions sous la conduite d’une Amazone<sup>19</sup>, me suis trouvé si combatu en mon esprit d’une extreme crainte, et desir, qu’à peine sans vostre ayde me puis-je assurer\* auquel des deux je doive donner la victoire. Car si d’une part l’envie que j’ay de contenter vostre vouloir (qui est le mien) me semond\* à ceste<sup>u</sup> haute entreprise, me promettant aspirer à plus grand bien que je ne me sçauois promettre : d’un autre costé la crainte de ne complaire et agréer à la plus part de tout ce peuple, me rend si douteux et perplex, que me di [T2v<sup>o</sup>]

---

<sup>17</sup> Pasquier se rend en Italie en 1548, accompagné par M. Bigot, Sieur de Tibermesnil et Avocat au Parlement de Rouen ; ce qui est démontré par la lettre que notre auteur lui adresse, dans laquelle il évoque le souvenir de l’expérience italienne : « [...] nous vismes en Italie vous et moy [...] » (*Les Lettres d’Estienne Pasquier*, II, Lettre II, dans *Les Œuvres d’Estienne Pasquier*, op. cit., t. II, col. 30). Pasquier et Bigot s’installent dans un premier temps à Pavie. Puis, le voyage se poursuit jusqu’à Bologne et c’est ici que le jeune écrivain (Pasquier a dix-neuf ans) rencontre Thomas Sébillet : « [...] le premier qui m’y invita, fut Monsieur Sibilet, nous estans en Italie, quelque temps après qu’il eut mis en lumiere son livre de l’art Poétique François » (*Ibid.*, VIII, Lettre I, col. 197). Ils visitent finalement Florence, où Pasquier et Bigot voient Jean-Baptiste Gello : « [...] nous avons veu en nostre jeune aage dans la ville de Florence, Jean Baptiste Gello, exerçant avec les lettres [...], homme qui ne sçavoit ny Grec ny Latin, et toutesfois il fit plusieurs livres pleins de bonne Philosophie » (*Ibid.*, I, Lettre II, col. 6). Le voyage en Italie se termine brusquement, car Pasquier est obligé de rentrer en France, à cause de la mort de son père, Antoine ; c’est sans doute pour cette raison que notre auteur ne se rend pas à Rome (voir Paul Bouteiller, *Étienne Pasquier 1529-1615. Sa vie et sa carrière*, Lille, Atelier national de reproduction de thèses, 2001, p. 29-30).

<sup>18</sup> Le nom du Cardinal revient une fois de plus sous la plume de Pasquier, ce qui témoigne de l’estime que le juriste parisien avait pour Bembo, figure dominante, à cette époque-là, de la scène littéraire italienne ; à ce titre, dans le deuxième livre du *Monophile*, il est cité parmi les grands poètes « qui ont escrit d’Amour » : « Voyez je vous suply un Petrarque, un San nazar, un Bembe : et pour ne m’eslongner de mon temps, ny de mon païs, un Ronsart, un Bellay, un Tiart : desquelz chacun en particulier, [...] se sont renduz si parfaits, qu’il semble que la poësie [...] se soit voulu transporter en ceste contrée, pour y faire eternelle demeure » (Étienne Pasquier, *Le Monophile*, éd. cit., II, f. P8r<sup>o</sup>).

<sup>19</sup> Pasquier se réfère aux personnages du *Monophile* : trois hommes guidés par une femme. Voir ci-dessus, note 15.

strayant de ma première volonté, m'a presque mis en délibération d'abandonner tout ce champ. Or à votre avis toutesfois qui sera celui des deux, qui pour avoir plus de pouvoir en mon endroit, en emportera le dessus ? En bonne foy je croy que tous ceux qui cognoistront la servitude que j'ay en vous, s'asseureront que la moindre estincelle de la faveur qui est en moy par votre moyen allumée, sera trop plus que suffisante pour abastre le grand frimas, qui se mettoit en devoir de s'ensaisiner\* de mon cœur, et sera cest effect mis au cala[e]ndrier de voz plus petits miracles, desquels exercez tous les jours une infinité en moy : mais toutesfois avec ceste ruse, qu'en tout evenement n'en demeurerez scandalisée de ces scrupuleux hypocrites, par la couverture de votre nom, que je me suis proposé passer sous le voile de silence<sup>20</sup> : ayant trop mieux vous donner à cognoistre l'estime en quoy j'ay l'amour par l'affectionné service duquel je vous suis oble[i]gé, et dont j'en porte lettres au cœur, que vous publiant par ce<sup>v</sup> livre, encourir tant soit peu de mauvaise reputation du peuple : lequel neantmoins je prieray ne prendre de mauvaise part le peu que j'en ay escrit. Parce que si l'amour est de si mauvaise digestion comme en ses propos il maintient, et toutesfois de telle force, qu'il semble que tous en general luy devions hommage une fois en nostre vie, sans nous en pouvoir exempter<sup>w</sup>, pour le moins pourra il prendre advertissement par mon livre, des traverses qui [T3r°] nous<sup>x</sup> sont en luy occurrentes, et par ce moyen mettre peine à le fuir<sup>21</sup>. Ainsi que avons veu au temps passé maints Philosophes nous avoir baillé plusieurs preceptes, soit de gloire, soit d'avarice, ou du contemnement\* de ce monde, desquels ne nous eussent peu bonnement et tout au long endoctriner, sans nous defricher\*<sup>y</sup> les secrets et natures que telles choses couvroient en soy. Soit doncq content en cecy ceste commune, et si aucuns par trop grande delicatesses, ou autres par une aspreté trop aspre, ne veulent prendre mon excuse en payement, aussi n'est-ce à eux (pour ne desguiser mon intention) auxquels j'ay dédié cest œuvre, ains\* aux miens : et tout ainsi que anciennement la plus part des Philosophes avoient leurs particulieres sectes, et que chacun d'eux<sup>z</sup> en ensuyvant les enseignemens et memoires de leurs anciens precepteurs, escrivoient non aux autres, ains\* aux zelateurs\* sans plus\* de leurs sens et opinions : aussi ardent dans ce brandon d'amour, à vous seuls, mes amis, qui d'une mesme flamme vous consommez, s'adresse ce present discours, pour recognoistre en vous par effect\* les propos de mon galand Monophile, en vous prend mon œuvre sa visée, en vous pense

---

<sup>20</sup> L'usage de la cryptonymie comme argument d'authenticité est employé couramment dans la pratique littéraire, notamment épistolaire, mais aussi narrative, comme l'est le cas, entre autres, de quelques nouvelles de l'*Heptaméron*.

<sup>21</sup> La finalité édifiante du *Monophile*, se proposant d'instruire le lecteur sur les « traverses » de l'expérience amoureuse, renforce l'union avec le destinataire potentiel de l'œuvre ; cette communion avec tout pauvre amant se dessine également dans la première des *Lettres amoureuses* mettant l'accent sur l'utilité morale des lettres, capables de « donner telle consolation que tout miserable s'ordonne » (Lettre I, p. 77).

trouver hebergement. Puisque vous et moy ensemblement et d'un commun accord, sommes rendus profez soubz la religion d'amour : puisque vous et moy par une honneste volonté avons fait vœu de loyauté envers noz dames : puisque vous et moy brulons dans un purgatoire pour parvenir et atteindre à un heureux paradis. À [T3v<sup>o</sup>] un purgatoire dy-je, duquel vous seule, ma Damoiselle<sup>aa</sup>, me pouvez un jour garentir, me rendant la vie non encores perdue, ains\* esgarée entre tant de travaux, que sans vostre moyen et ayde jamais ne la recouvreray. Et toutesfois l'estime ainsi bien employée, puisque c'est en<sup>bb</sup> vostre service, sans lequel je ne pourrois vivre, bien qu'il me cause mille morts. Et me suis tousjours persuadé, que puisque par vostre souverain miracle ne m'aviez osté la facilité de parler, et d'implorer vostre mercy, ne me voudriez encor'desgarnir d'une esperance de retrouver un jour par vostre moyen ma vie qui à present (comme la Salemandre) prend nourriture par les flammes<sup>22</sup>. Er[t] où par une trop grande disgrace ne pourray atteindre à telle felicité, seray comme le Phenix qui seul (en ma loyauté) auray causé ma mort d'un feu par moy trop folement allumé<sup>23</sup> : ou comme l'indiscret

---

<sup>22</sup> La salamandre est « une espèce de lézard » ayant – selon les anciens – « la propriété de vivre au milieu des flammes » (François-Joseph-Michel Noël, *Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie Grecque, Latine, Egyptienne, Celtique, Persane, Syriaque, Indienne, Chinoise, Scandinave, Africaine, Américaine, Iconologique, etc.*, Paris, Le Normant, 1801, t. I, s. v. « salamandre »). Les caractéristiques de la salamandre sont décrites par Aristote dans son *Histoire des animaux* : « La salamandre est une preuve qu'il y a des Animaux que le feu ne fait pas périr. Elle marche, dit-on, à travers le feu et l'éteint sur son passage » (Aristote, *Histoire des animaux*, trad. M. Camus, Paris, Catherine-Michelle Chauchat, veuve Desaint, 1783, V, 19, p. 293). De même, dans son *Histoire naturelle*, Pline l'Ancien affirme que la salamandre est « un animal de la forme d'un lézard, au corps étoilé [qui] éteint le feu par son contact, comme ferait la glace » (Pline, *Histoire naturelle*, trad. M. E. Littré, Paris, Firmin-Didot, 1877, t. I, X, 86, p. 421-422). Au XVI<sup>e</sup> siècle, la salamandre devient l'emblème du roi François I<sup>er</sup>, père des Lettres ; en 1504, sur une médaille de François d'Angoulême – le prince avait alors seulement dix ans – on découvre en effet l'image de la salamandre entourée des flammes et accompagnée de la devise « Notrisco al buono stingo el reo » [« Je me nourris du bon feu et éteins le mauvais »] (Mino Gabriele, « La tempérante salamandre. Aux origines de la devise de François I<sup>er</sup> », dans Magali Vène et Bruno Petey-Girard (dir.), *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image*, trad. J.-M. Teurlay, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2015, p. 79-86). À cet égard, il est intéressant de remarquer qu'en 1532 Luigi Alamanni fait paraître deux volumes d'*Opere toscane* (Lyon, Gryphius) dédiés au roi François I<sup>er</sup> ; sur la page de titre du recueil, on retrouve l'image de la salamandre au milieu des flammes, suivie de la devise « Nutrisco, estinguo. Sovr'ogni uso mortal / m'è dato albergo », dont les deux premiers mots se rapprochent sans doute des vers de Pétrarque : « Di mia morte mi pasco, et vivo in fiamme : / stranio cibo, et mirabil salamandra » [« De ma mort je me pais et je vis dans les flammes : / curieuse nourriture, salamandre étonnante ! »] (Pétrarque, *Le Chansonnier*, éd. et trad. P. Blanc, Paris, Classiques Garnier, 2020, CCVII, v. 40-41, p. 350-351).

<sup>23</sup> Le phénix est un oiseau fabuleux, originaire de l'Ethiopie. Selon la mythologie, il a la capacité de renaître de ses cendres, en franchissant ainsi les frontières naturelles entre la vie et la mort. D'après les mythographes, il existe deux légendes différentes. Les uns affirment que lorsque l'oiseau sent arriver la fin de son existence, il prend des plantes aromatiques, de l'encens, de l'amome et met le feu au bûcher odorant qu'il a créé ; à ce point, des cendres se forment et un nouveau phénix surgit. Les autres soutiennent en revanche que le phénix se couche sur le « tombeau » qu'il a préparé et s'éteint, en l'imprégnant de sa semence ; ce faisant, il donne la vie à un nouveau phénix, qui recueille le cadavre de son père, l'enferme dans un tronc de myrrhe et le dépose finalement sur l'autel du soleil – dans la ville d'Héliopolis, en Egypte –, afin qu'il soit brûlé par les soins des prêtres du dieu (voir Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1999, s. v. « Phénix », p.

Icare, qui pour audacieusement vouloir prendre mon vol trop hault, seray submergé és\* abismes et gouffres de tout mal-heur, et dira pour toute recompense ce populasse\*<sup>cc</sup> de moy, telle mort m'estre bien deuë, veu que seray tombé au fourneau par moy en ma destruction basty<sup>24</sup>. He dieux quel piteux loyer et guerdon\* d'un long et cordial service ! Sera doncq' par vous permis, ma-Damoiselle<sup>dd</sup>, qu'un loyal<sup>ee</sup> serviteur, un si affectionné amant tombe en tel opprobre\* du monde ? sera dit qu'aux dieux et deesses n'y aura plus misericorde, et vous par vostre seule exemple nous en porterez tesmoignage ? Jà\* à Dieu ne plaise qu'en [T4r<sup>o</sup>] beauté si excellente loge si grande cruauté. Et si ainsi estoit que choses si contraires s'accouplassent ensemblement, à bon droit pourrais-je<sup>ff</sup> penser se renouveler en vous ce vieux Chaos<sup>25</sup>, pour

---

365-366). Les premiers témoignages écrits portant sur la légende du phénix nous viennent des sources grecques et, plus précisément, des *Histoires* d'Hérodote : « Il y a encore un autre oiseau sacré, appelé le phénix. [...] On raconte de lui [...] qu'il accomplirait cet exploit : [...] il transporterait au sanctuaire d'Hélios le corps de son père enveloppé de myrrhe et l'ensevelirait dans ce sanctuaire » (Hérodote, *Histoires*, éd. et trad. Ph.-E. Legrand, Paris, CUF, 1972, II, 72, p. 114-115). Connu d'Hérodote, le mythe du phénix est souvent cité par les Anciens, y compris Ovide : « mais il y a un oiseau, un seul, qui se renouvelle et se recrée lui-même ; les Assyriens l'appellent le phénix. [...] Il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure [...] il se couche au-dessus et termine sa vie au milieu des parfums. Alors du corps paternel renaît, dit-on, un petit phénix destiné à vivre le même nombre d'années » (Ovide, *Les Métamorphoses*, éd. J.-P. Néraudau et trad. G. Lafaye, Paris, Gallimard, 1992, XV, 382-410, p. 493). Sur la légende du phénix dans l'antiquité, nous renvoyons notamment à l'étude de Jean Hubaux et Maxime Leroy, *Le Mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine*, Liège, Faculté de philosophie et lettres ; Paris, Droz, 1939.

<sup>24</sup> Dans la mythologie grecque, Icare était le fils de Dédale, un célèbre artisan d'Athènes. Ayant confiance en les habilités de Dédale, Minos – roi légendaire de Crète – lui demanda de construire un labyrinthe, qui pût enfermer le Minotaure ; le monstre étant emprisonné, Minos ordonna que chaque année sept jeunes garçons et sept jeunes filles d'Athènes fussent donnés en pâture au Minotaure. Mais, il arriva que Thésée – fils d'Égée – voulut tuer le terrible monstre, au corps d'homme et à la tête de taureau. Ariane – fille de Minos et de Pasiphaé – s'inquiéta pour lui ; en effet, elle craignait qu'il ne fût pas capable de sortir du labyrinthe bâti par le père d'Icare. Ainsi, Dédale fournit-il à Ariane une bobine de fil qu'elle donna à Thésée ; par le biais de ce fil, le fils d'Égée pouvait en effet garder la trace de son passage et sortir donc du lieu, où le Minotaure était enfermé. À la faveur du génie de Dédale et à l'aide de la fille de Minos, Thésée parvint à tuer le terrible monstre et à sortir vivant du labyrinthe. Considéré comme responsable de la réussite de Thésée, Dédale fut enfermé – avec son fils – dans le labyrinthe par Minos. Afin de s'échapper, Dédale construisit pour son fils et pour lui des ailes faites de cire et de plumes d'oiseaux. Dédale demanda à Icare d'être prudent et de ne pas trop s'approcher du soleil – en contact avec la chaleur, la cire risquait en effet de se fondre – ou de l'eau, qui pouvait alourdir les ailes. Malheureusement, fasciné par le soleil, ainsi que par le sens de liberté, Icare oublia le conseil de son père et s'envola trop haut ; à cause de la chaleur du soleil, les ailes d'Icare se détachèrent de son corps et le fils de Dédale tomba dans la mer, où il se noya (voir *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, s. v. « Icare », p. 224-225). Pendant la Renaissance, le mythe de Dédale et Icare prend son essor, surtout grâce aux traductions des *Métamorphoses* d'Ovide, où l'histoire concernée est évoquée (Ovide, *Les Métamorphoses*, op. cit., VIII, 132-235, p. 259-262). De plus, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'histoire d'Icare – en particulier la scène de la chute – est associée au pouvoir séduisant de l'image permettant, sous un angle général, d'orienter le lecteur à la mesure et à la prudence, contre la transgression accomplie par le fils de Dédale ; aussi, le mythe de Dédale et Icare « sert-il l'apologie du juste milieu » (Pascale Chiron, « Dédale et Icare à l'aube des Temps Modernes », dans Corinne Bonnet, Cristina Noacco et Jean-Pierre Aygon (dir.), *La mythologie de l'Antiquité à la modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 235-247).

<sup>25</sup> Voir Lettre X.

ruiner et mettre en fin toute ceste ronde machine. Or n'en sera il ainsi, et ne tomberons si Dieu plaist sur ces erres\* : car encores trop se plaist nature à fabriquer belles creatures, desquelles elle vous a estably parangon, aussi bien que de douceur et pitié. Laquelle je vous supply, ma-Damoiselle<sup>gg</sup>, exercer envers vostre Monophile<sup>hh</sup>, les discours duquel je vous ay voulu envoyer<sup>ii</sup> comme vray pourtrayit [pourtrait] et image de l'amitié<sup>jj</sup> que je vous porte : [q]ui jamais ne prendra fin, tant que ceste pauvre affligée ame sera residente en ce mien corps, et si après la mort y a souvenance du passé, encores demeurera tousjours en vous, celui qui est vostre tres-humble et affectionné servant, Estienne Pasquier<sup>kk</sup>.

#### Lettre sixiesme.

Je m'esbatois dernièrement avec quelques miens amis, et estoit mon esbat tel, qu'après une longue suite du jeu, je trouvoy que cest esbat se tournoit à ma grand' perte. En façon qu'après avoir employé tous mes cinq sens de nature (comme on dit) je ne peu ce neantmoins trouver en moy aucun moyen de recousse : Quand soudain remettant en ma memoire vostre grande beauté (voyez je vous [T4v°] supply, ma Damoiselle<sup>ll</sup> quels miracles exercez en moy) toutes les fois que j'invoquay vostre nom (vostre nom pourtant couvert, et celui sous lequel j'adore vostre divinité) autant de fois rencontray-je le hazard de la fortune s'encliner en ma faveur. Mais quoy ? telle fut l'issue du jeu, que gagnant sous vostre protection, je me senty si perdu, que depuis ce temps ne m'est demouré espoir ou envie de jamais me retrouver. Que dy-je toutesfois perdu, si je me retrouve en vous ? Damoiselle<sup>mmm</sup>, qui d'un mesme trait m'avez perdu et gagné, si encores pour ce coup\* le son de mon bruict et clameur peut penetrer en voz oreilles, pour Dieu ne permettez se perdre celui, en la perte duquel ne pouvez butiner\* autre chose que repentance\* à l'avenir : quand après longues prieres et instances reconnoistrez pour tout profit de vostre gain, avoir sans plus\* desarroyé et mis en fuyte l'un de vos meilleurs serviteurs.

## Lettre septiesme.

Je ne desirois point de vos lettres, sachant que vostre main malade ne le permettoit, ains\* seulement quelques recommandations de bouche, par quelque malotru : mais puisqu'il y a tant de braverie en vous de desdaigner en cette façon vos amis, or sus\* encores que la trefve generale ait esté publiée par toute la France, si\* vous veu\*-je denoncer une forte guerre de vous à moy<sup>26</sup>. Et vrayment ce ne fut pas sans raison qu'à nostre [T5r<sup>o</sup>] premiere entreveuë je vous appellay gloire de Niquée<sup>27</sup>. Car que le Ciel ample distributeur de ses graces, ait mis trop de belles et bonnes parties de l'ancienne Niquée en vous, il n'y a celuy qui ne le voye, et le voyant ne perde la veuë. Mais qu'à la suite de cela n'ayez aussi pris trop de gloire pour vostre partage, vos deportemens\* me le font maintenant paroistre. Je sçay bien qu'enflée du vent de tant de principautez et grandeurs, qui vous vont voir en procession, mettez à nonchaloir\* ce que je vous escry. Ha pauvre Angelique où es tu, qui poursuivie d'un Roland, Renault, Sacripaut, Ferragus, Rodomont, et infinis autres Princes, grands seigneurs et Cavaliers, mis sous pieds toutes leurs poursuites, pour t'atacher à un petit Medor<sup>28</sup>. Ce temps là se gouvernoit plus par devotion, que ceremonie, me direz vous : Non non, ne pensez que Dieu ne

---

<sup>26</sup> Cette lettre ne figure ni dans le *Recueil des rymes et proses de E. P.* [1555], ni dans le volume d'épîtres amoureuses de Girolam Parabosque [s. d.] ; elle a été composée à *posteriori* et insérée, pour la première fois, dans l'édition de 1610 de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*. Par conséquent, il est probable que Pasquier fasse allusion à l'édit de Nantes, signé le 30 avril 1598 et promulgué par Henri IV, pour mettre fin aux guerres de religion bouleversant la France à partir de l'année 1562. Il s'agit d'un édit de pacification permettant une coexistence entre les protestants et les catholiques. L'admiration de Pasquier à l'égard de Henri IV, suite à la conclusion de la « trefve generale, publiée par toute la France » ressort notamment de la *Congratulation sur la Paix*, où il fait l'éloge du roi : « Tout le monde vous a veu, et recognu [...] Prince aussi clement et debonnaire, que grand et redouté guerrier. [...] Aussi n'estoient les armes seul but de vostre gloire ; la paix y vouloit avoir part. [...] Je vous supplie humblement, Sire, vouloir recevoir de bonne part ce crayon, avec la devotion de celuy qui fait jour et nuict prieres à Dieu, pour vostre santé ; et à ce qu'il luy plaise [...] vous donner très longue vie, de laquelle dépend [...] l'assurance du repos de vostre Royaume » (Étienne Pasquier, *Congratulation sur la Paix generale, faicte au mois de Mars 1598 [...]*, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, op. cit.*, t. II, col. 476-480).

<sup>27</sup> Niquée ou Niké était la personnification de la victoire, représentée avec des ailes et volant avec une grande rapidité. Elle était la fille du Titan Pallas et de Styx traversant les enfers ; Niquée appartenait ainsi à la première race divine (voir *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, s. v. « Niké », p. 316).

<sup>28</sup> Il s'agit d'une référence au *Roland furieux*, où Angélique tombe amoureuse d'un simple soldat sarrasin, Médore, qu'elle finit par épouser : « Angélique laissa cueillir à Médor la première rose, non encore effleurée, du beau jardin où personne n'avait été assez heureux pour mettre les pieds. Afin de légitimer sa faiblesse, on célébra les saintes cérémonies du mariage, sous les auspices de l'amour, et avec la femme du berger pour marraine. Sous cet humble toit, les noces furent faites aussi solennellement que possible, et pendant plus d'un mois les deux amants goûtèrent en paix de tranquilles plaisirs. La dame ne voyait rien au-dessus du jeune homme, et ne pouvait s'en rassasier » (Arioste, *Roland furieux*, trad. F. Reynard, Paris, A. Lemerre, 1880, t. II, XIX, p. 141).

me face raison\* du tort que me tenez. Estimez-vous que le mal de vostre bras provienne de vostre corps ? Il vient certes de plus haut. N'en attendez pas moins de vos yeux que sçavez si bien elancer\*. Je vous prognostique en brief un aveuglement. Mais pourquoy en brief ? Puisqu'estes desjà si aveuglée que mescognoissez vos meilleurs amis ? Croyez que si ne reparez la faute, vous aurez une trompette en moy, pour corner\* par tout l'univers vostre orgueil<sup>29</sup>. Cette cy doncques est un cartel de deffy\* que je vous envoie. Si voulez la guerre, elle vous est ouverte, si la paix, elle vous est aussi offerte. Bref vous recevrez cette lettre de la part de celuy qui est envers vous tout tel que desirez. [T5v<sup>o</sup>]

### Lettre huitiesme<sup>30</sup>.

Vous ne voulez doncques recevoir mon cartel de deffy\*, qu'en qualité de mon ennemie, et lorsque ne voudrez plus que je vive, prenez garde qu'il n'y eust plus de danger l'acceptant en qualité de bonne amie. Parce qu'il y a tant de traits en vous qui peuvent perdre voz amis, que je pense l'Amour n'avoir choisi aultre fort\* pour descocher ses fleches que dedans voz yeux. Toutefois ne pensez pas me piaffer\* : car contre tous ces avantages dont nature vous a doüée au desavantage des aultres dames, et damoyselles, j'enten vous combatre d'aultres armes qui ne sont pas de moindre estoffe, je veux dire d'une ferme volonté et affection. Et j'ay appris des vieux guerriers en ce sujet qu'il n'y a point de plus belles et promptes armes pour renverser l'opinion d'une maistresse reveche, que de s'opiniastren en la bien aymant. C'est pourquoy

---

<sup>29</sup> L'image de la trompette renvoie à la Renommée, divinité allégorique avec de grandes ailes, personnifiant la reconnaissance publique et sociale. Au Moyen-Âge, c'est *Le Roman d'Énéas* – publié sans doute vers 1160 – qui nous offre, sur la base de l'œuvre de Virgile – *L'Énéide* –, un portrait de cette déesse : « Fame est merveilleuse chose, / el ne fine ne ne repose, / mil boches a dont al parole, / mil ielz, mil eles dont al vole, / mil oroilles dont ele oroille / se ele orroit nule mervoille / qu'ele peüst avant noncier [...] » (*Énéas : roman du XIIe siècle*, éd. J.-J. Salverda de Grave, Paris, 1983-1985, t. I, v. 1541-1547, p. 48). Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la peinture italienne propose une image nouvelle de la Renommée ; elle est en effet peinte avec une trompette. Les poètes français de la Renaissance ne tardent pas, de leur côté, à adopter le modèle iconographique italien dans leurs ouvrages. Ainsi, dans l'ode de Ronsard dédiée au futur roi François II, la Renommée est-elle représentée avec une trompette : « [...] Marchera la Renommée, / Qui ton bruit ira cornant / De sa trompette animée » (*Le troisième livre des Odes de P. de Ronsard Vandomois*, III, v. 274-276, dans *Œuvres complètes*, éd. J. Céard et P. Laumonier, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2015, t. II, p. 52-53). Pour une étude plus détaillée portant sur la représentation de la Renommée dans la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle, nous renvoyons notamment à Françoise Joukovsky, *La Gloire dans la poésie française et néolatine du XVI<sup>e</sup> siècle (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, Droz, 1969, p. 463-515.

<sup>30</sup> Il s'agit de l'une des lettres ajoutées successivement, par rapport aux éditions précédentes.

pensant ma querelle juste, fondée sur une infinité de raisons, qu'on peut lire en vostre visage, je ne perdray une seule occasion pour en avoir le dessus. Et desjà me le promets-je quand je considere que par une nouvelle couhardie\* avez abandonné la bonne ville de Paris, pour vous blotir\* dans une maison des champs, affin de m'oster tout moyen de vous assaillir : [t]outesfois j'espere que le temps m'en vangerá ; quelque faux pretexte qu'aportiez pour excuser vostre absence. [T6r°]

### Lettre neufiesme.

De quel parfum, ma Damoiselle<sup>mn</sup>, charmastes vous le bouquet, que me donnastes dernièrement, par lequel il faut que je meure ? Vrayement je ne puis penser que dedans ces petites fleurs si bien compassées\* ensemble, il n'y eust quelque influence de vostre divinité : à l'odeur de laquelle je ne me sens moins esperdu que jadis ces bons vieux peres, lorsqu'ils entroient es\* alteres\*, pour prophetizer aux passants. Mais pourquoy esperdu en fureur ! Veux que ce tant divin bouquet prognostique je ne sçay quoy de calme et bonace après une longue tormente ? O bouquet que mille et mille fois je fleure ! O main qui me le livra, que cent mille fois je baise ! Mais toy bonne volonté qui acheminas ceste main d'un cœur gay, et non hypocrite, je t'adore, je t'adore avecques toute humilité. Plustost me soit une mort, et encore une autre mort prochaine, que jamais je te mette en oubly. Et prendra cettuy bouquet<sup>oo</sup> contre le cours de nature telles racines dedans moy, que j'espere par mon labeur le faire quelque jour plus croistre, que ne font ces grands chaisnes\* des forests qui apparoissent immortels. Tu croistras doncques mon bouquet, mais avecques telle intention, que reverdissant par mes œuvres, jamais ne se ternira en moy la memoire de celle qui te voulut composer de tant de [T6v°] fleurs, pour en amasser un million d'autres en mon esprit, qui luy sont du tout dediées. Tu croistras et croissant cognoistra la posterité que quelque chose que les poëtes ayent jadis mensongé, rien ne furent pour ton respect, ny les arbres, ny les fleurs destinées pour la reserve de leurs dieux. Tu fus par ma deesse sacré : et d'autant t'estime-je plus que sans parole, ny sans fable\*, as desjà ouvert un tel eschange\* en moy, que d'un esprit sot et terrestre, auquel n'aguere je vivois, je sens quelque cas\* du celeste se vivifier dans mes os. Prends doncques ma deesse, prends doncques ceste unique devotion, recognoissance de ton bienfait : [d]e toy je tien

mon meilleur, à toy aussi je le vouë, et t'en presente la despouille, bien qu'elle n'entre en comparaison avecques la victoire que tu as gagnée sur moy.

Lettres [Lettre] disiesme<sup>31</sup>.

*Heureux vraiment cest ancien Chaos*

*Qui meslant l'air, le feu, la terre, et l'onde,*

*Souz soy couvoit cette machine ronde,*

*Dont feut l'Amour de l'univers esclous :*

*Cruel celuy qui regne dans mes os,*

*Un chauld, un froid pesle mesle y abonde,*

*Ame immobile, errante et vagabonde,*

*Desir sans frein de tout espoir forclos.*

*Or' doucement mes pensées je guide,*

*Puis tout à coup leur laschant toute bride,*

*Comme un cheval eschapé je bondy. [T7r<sup>o</sup>]*

---

<sup>31</sup> L'insertion lyrique qui ouvre cette lettre ne figure pas dans les éditions précédentes. Parfaitement « brodés » dans le texte, les vers de Pasquier font écho au contenu de la lettre et anticipent, de cette manière, le sujet abordé. Le mélange de prose et vers (le terme *prosimètre* apparaît pour la première fois au Moyen-Âge) a ses racines dans la *satura* latine reposant initialement sur l'opposition entre les deux rhétoriques. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la pratique du prosimètre devient commune au groupe des Grands Rhétoriciens, dont Jean Molinet, Jean Lemaire de Belges et Jean Marot. À partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'alternance de vers et de prose dans les recueils est exploitée aussi dans le genre pastoral ; composées dans les années 1560-1570, *La Pyrénée* de Belleforest, *La Bergerie* de Belleau ainsi que *La Camille* de Botton se présentent, à cet égard, comme les premiers prosimètres pastoraux français (sur ce sujet, voir Nathalie Dauvois, *De la Satura à la Bergerie : le prosimètre pastoral à la Renaissance et ses modèles*, Paris, H. Champion, Diff. Slatkine, 1998).

*De moy je sois furieux en moy mesme,*

*Et bien heureux malheureux je ne m'aime*

*Pour trop aymer celle que je ne dy*<sup>32</sup>.

O combien seroit trop et trop heureuse la condition de nous autres, si nous pouvions dresser voye à nostre passagere vie, sans nous arrester à l'Amour ! Amour tu fuz le premier qui t'advanturas de sortir de ce lourd et rude Chaos<sup>33</sup>, pour façonner et mettre en ordre toute ceste ronde machine<sup>34</sup> : mais tu entras en mon esprit pour y faire regner un Chaos<sup>35</sup>. Le ciel bien que d'une loingtaine distance semble s'eslongner de nous autres, si\* voyons nous toutesfois par sa grande benignité se gouverner toutes choses, qui naissent sur ceste terre : Le chaud, le froid, l'humide, le sec : encor' que par diversitez de nature, se soient liguez l'un contre l'autre<sup>pp</sup>, si\* les voyons nous neantmoins par une naturelle concorde, entretenir cest univers<sup>36</sup> : bref toutes choses de ce monde, par un discord bien accordé, compatir\* l'une avec

---

<sup>32</sup> Le lien entre le désordre intérieur de l'amant et le Chaos primitif est explicité également dans l'une des élégies insérées dans l'édition de 1578 du *Monophile* : « Et entonnant mes vers d'une bien forte haleine, / Je vous raconterois le travail et la peine, / Les haines, les desdains, les soupairs, les sanglots, / Les desirs, les espoirs qu'avez en moy enclos, / Et les estourbillons, le Chaos, la tempeste / Que vous avez forgé pesle mesle en ma teste » (Étienne Pasquier, *Œuvres poétiques*, élégie II, v. 9-14, dans *Le Monophile, avec quelques autres œuvres d'amour*, Paris, Abel L'Angelier, 1578, f. Mm 3r<sup>o</sup>). Cette élégie figurera successivement dans les *Jeux poetiques* publiés, en 1610, à l'intérieur de *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite* (voir Étienne Pasquier, *Les Jeux poetiques*, éd. Jean-Pierre Dupouy, Paris, Classiques Garnier, 2001, « Loyauté », élégie n°1, p. 134).

<sup>33</sup> Dans la *Théogonie* d'Hésiode, Amour est l'une des divinités primordiales sorties du Chaos : « Au commencement donc fut le Chaos, puis Géa au vaste sein, éternel et inébranlable soutien de toutes choses, puis, dans le fond des abîmes de la terre spacieuse, le ténébreux Tartare, puis [...] Amour, le plus beau des immortels, qui pénètre de sa douce langueur et les dieux et les hommes, qui dompte tous les cœurs, et triomphe des plus sages conseils » (*La Théogonie d'Hésiode*, trad. Henri Joseph Guillaume Patin, Paris, 1872, 113-119, p. 8-9).

<sup>34</sup> Cf., à cet égard, l'interprétation de Marsile Ficin considérant l'Amour comme un élément ordonnateur de l'univers qui assure la transformation du Chaos : « Finalement en tous l'Amour accompagne Chaos, et precede le monde, excite les choses qui dorment, illumine les tenebreuses : donne vie aux choses mortes : forme les non formées, et donne perfection aux imparfaites. Outre lesquelles louanges nulle plus grande ne se peut dire ou penser » (Marsile Ficin, *Discours de l'honneste Amour sur le Banquet de Platon*, Paris, J. Macé, 1578, Oraison I, II, p. 21-22).

<sup>35</sup> Dans *Les Amours*, Ronsard dit bien le contraire : « Avant qu'Amour, du Chaos otieux / Ouvrist le sein, qui couvoit la lumiere / Avec la terre, avec l'onde premiere, / Sans art, sans forme, estoient brouillez les cieulx. / Ainsi mon tout erroit seditieux / Dans le giron de ma lourde matiere, / Sans art, sans forme, & sans figure entiere, / Alors qu'Amour le perça de ses yeulx. / [...] Il me donna la vie, & le pouvoyr, / Et de son branle il fit d'ordre mouvoyr / Les pas suyviz du globe de mon ame » (*Les Amours de P. De Ronsard*, XLII, v. 1-14, dans *Œuvres complètes*, op. cit., p. 45).

<sup>36</sup> Souvenir d'Ovide sur les origines du monde : « aucun élément ne conservait sa forme, chacun d'eux était un obstacle pour les autres, parce que dans un seul corps le froid faisait la guerre au chaud, l'humide au sec, le mou au dur, le pesant au léger. Un dieu, ou la nature meilleure, mit fin à cette lutte. [...] Après avoir débrouillé ces éléments et les avoir tirés de la masse ténébreuse, en attribuant à chacun une place distincte, il les unit par les liens de la concorde et de la paix » (Ovide, *Les Métamorphoses*, op. cit., I, 20-48, p. 42-43).

l'autre [.] Moy seul entre les animaux, soient raisonnables, ou sensitifs<sup>37</sup>, ne puis vivre avec celle, sans laquelle je ne puis vivre : moy seul, moy seul, di-je, ne puis durer avec celle, sans laquelle je ne puis durer. Que puis-je donc souhaiter aultre chose, puisque tel est ce Chaos, qui gouverne mes sentiments, sinon un renouvellement du vieil et ancien Chaos ? Auquel, Amour, tout ainsi que premier en sortis, aussi premier te refermes, pour aculer\* et mettre à fin tout d'un moyen, et ma vie, et mes miserables pensées. [T7v<sup>o</sup>]

### Lettre unziemes.

D'où vient cela, je vous pry, d'où vient cela, que plus je me veux composer\* à tenir mes amours secrettes, plus je les voy divulguées et esparses parmy un peuple ? D'où vient encores cela, je vous supply ma damoyse<sup>qq</sup>, que plus mon entendement se transporte et passionne pour vous, plus je me trouve desnudé, et plus un peuple va presumant qu'il y ait martel\* en ma teste : et au contraire, vous presumez que le deffaut de me propos vienne d'un deffaut d'amitié. Et si par advantage il eschet que mon esprit se vivifie par la saffreté\* de vostre œil<sup>38</sup>, entrez soudain en soupçon que ce plaisir me soit causé par un[e]<sup>39</sup> autre qui m'ait fait plus de faveur que vostre cruauté ne m'octroye. O estrangeté de mon sort ! Quel train voulez vous que je tienne ? Voulez-vous que tousjours je parle ? ma demesurée passion me le deffend. Voulez vous que tousjours je me taise ? Vostre œil, vostre face, vos façons quelquefois ne le veulent pas : Mais s'il vous vient plus à plaisir que je me taise, ou que je parle, et qu'en l'un

---

<sup>37</sup> L'âme sensitive est celle des animaux, par opposition à l'âme raisonnable caractérisant les hommes.

<sup>38</sup> Le pouvoir du regard de la dame est l'un des *topoi* fondamentaux du code lyrique amoureux. Diffusé à partir de la poésie provençale, il est très répandu même dans la production en vers du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous citons, à titre exemplatif, les vers suivants de Maurice Scève, témoignant de la présence de ce lieu commun dans la poésie d'amour de la Renaissance : « Ce tien doux œil, qui jusqu'au cœur m'entame / De ton mourant a le vif attiré » (Maurice Scève, *Délie : objet de plus haulte vertu*, éd. E. Parturier, Paris, 1987, CXCVII, v. 3-4, p. 140). Emprunté à la tradition lyrique, le *topos* du regard s'adapte donc également au tissu narratif de la production épistolaire, comme le montre, entre autres, l'une des lettres d'amour du recueil de Girolam Parabosque : « il ne vous semblera miracle si par le [...] regard que me jetèrent vos beaux yeus je me trouvoy [...] captivé, en telle sorte que je suis contraint à vous demander secours. Ce que je feray tant plus courageusement, en tant que je me sen vous être plus que nul autre tres-afectionné serviteur » (*Lettres amoureuses de Messer Girolam Parabosque [...]*, Anvers, C. Plantin, 1556, Lettre XXXVIII, f. F3r<sup>o</sup>). Quant à Pasquier, le thème de la puissance du regard revient également dans l'un des *Colloques* sur l'amour insérés dans son *Recueil des rymes et proses* : « L'œil et le Devis » ; ici, le personnage de M. La Croix fait en effet l'éloge de l'œil, capable de traduire les élans du cœur (Voir chap. 2 du présent mémoire, p. 45).

<sup>39</sup> Nous avons suivi la leçon de A et B.

ou l'autre me vouliez establir loy, faites damoyselle<sup>tt</sup>, faites que les passions qui vous sont parfois repugnantes, et s'envahissent de vous, n'eschangent en rien voz manieres : et lors comme je croy, vous verrez qu'à la mesure et proportion de vostre clair [T8r<sup>o</sup>] Soleil mes façons gayer se reigleront, comme la fleur de la Soucie à la suite de ce grand Soleil qui eclaire partout ce monde<sup>40</sup>.

#### Lettre dousiesme.

Ma damoyselle<sup>ss</sup>, vous n'estes point ignorante qu'il y a tantost trois ans que fortune voulut guider en tel accez mes pensées, qu'oublant mes anciennes façons je me soumis du tout à vostre mercy : [s]ous esperance vrayement d'arriver quelque jour au port où tout nautonnier\* dresse ses voiles et vœuz pendant une longue tourmente<sup>41</sup>. Ce<sup>tt</sup> neantmoins je ne sçay comment avez tousjours tellement tenu le gouvernail de ma volonté, que me singlant\* vers un espoir, m'avez ancré en une crainte : En maniere que quelque chose que j'eusse progetté en moy avec deliberation bien meure, soudain estoit effacée par la presence de vostre majesté. Ainsi me fermiez le passage, me remettant devant les yeux vostre honneur, et ensemble

---

<sup>40</sup> La fleur de la soucie est connue également comme *calendula* ; le nom français *souci* « est corrompu du latin *solsequium*, c'est-à-dire qui suit le soleil », ce qui fait d'elle une plante héliotrope (Madame Delacroix, *Le Langage des fleurs [...]*, Paris, 1881, p. 95). Il existe, dans la mythologie grecque, une légende liée à cette fleur qui est reprise ici ; on dit en effet que Clytie fut transformée en souci, à cause de son amour pour le fils d'Hypérion, Hélios (voir Ovide, *Les Métamorphoses*, op. cit., IV, 242-293, p. 142-143). Cette métamorphose est évoquée aussi par Jean Lemaire de Belges : « Puis, apres le banquet, [...] [Apollon] joua une chanson bucolique, faisant mention comment les Dieux transmuerent jadis sa dame en amours, la Nymphe Daphné, en forme d'un laurier : et comment luy mesmes transforma la belle Clytie, en une soucie » (Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, J. de Tournes, 1549, I, XXVI, p. 79). Chez Pasquier, la fleur de la soucie est le symbole de l'abandon total de l'amant à l'égard de la femme adultère.

<sup>41</sup> Même dans le deuxième livre du *Monophile*, la figure de l'amant est associée au nautonnier : « Vistes vous jamais nautonniers entreprendre un long voyage, et se commettre à la volonté de la mer, souz une attente de beau temps [...] lesquelz toutesfois singlans en plaine mer [...] sont tellement agitez de l'orage et la tempeste, que non obstant toute leur industrie, sont contrains habandonner le vaisseau à la mercy des ventz et vagues, sans y pouvoir donner ordre? Ainsi pouvons-nous comparer cest amant, qui souvente fois indiscretement, voire lorsque plus il pensera estre en sureté, à la conduite de quelques œillades qu'il recevra d'une Dame, se mettra avecques tous les plaisirs et contentemens de ce monde, dans ceste grand'mer d'Amour, dont toutesfois à la parfin s'en repentira à loysir » (Étienne Pasquier, *Le Monophile*, éd. cit., II, f. N7v<sup>o</sup>). En particulier, l'image de l'amour comparé à un voyage sur mer dérive d'Ovide ; dans la lettre XV des *Héroïdes*, Sappho s'adresse ainsi à Phaon : « Quitte le rivage : Vénus, fille de la mer, ouvre la mer aux amants ; les vents favoriseront ta course : seulement, quitte le rivage. Cupidon, assis à la poupe, tiendra lui-même le gouvernail ; lui-même, de sa main délicate, saura donner ou retirer les voiles » (Ovide, *Les Héroïdes*, éd. J.-P. Néraudeau et trad. T. Baudement, Paris, Gallimard, 1999, Lettre XV, 196-220, p. 150).

l'entretènement de nostre amitié, et autres telles raisons, non considerables en soy, pour le regard de l'amour, et toutesfois considerables en mon endroit comme venans de vostre part. Car en quel point pourroy-je<sup>uu</sup> contrevenir, ou retifver\* à vostre commandement ? Toutesfois, ma Damoiselle<sup>vv</sup>, si\* devez vous estimer que lorsque je mis ma puissance entre voz mains, vous ayant abandonné tout le reste, ce seul point demeura en moy : [c]'est la puis [T8v°] sance et liberté de reclamer vostre aide. Vous seule entamates la playe, et vous seule la consoliderez. Estimeriez-vous que l'Amour fut si ennemy à soy-mesme, que contre l'ordre de nature<sup>ww</sup>, il ne dressast tousjours ses voiles vers son seul fanal et dernier refuge<sup>xx</sup> de ses miseres ? Je sçay bien ma Damoiselle<sup>yy</sup>, que le grand distributeur de ses graces vous en a fait si bonne part<sup>42</sup>, que si l'aviez entrepris pourriez tyranniser sur l'amour : Qui me donne plus grand loisir de repenser en moy-mesme la temerité que ce m'est de vous adresser mes prieres. Mais ne sçavez-vous pas aussi que les offrandes des plus petits sont aussi agreables aux saints, comme celles des plus grands Princes ? C'est pourquoy je vous supply, ma deesse, avoir esgard, non à la qualité : ains\* au cœur : et guidant vostre faveur et bonté, selon la proportion de vostre excellence, ne desdaignez à mercy celuy qui ne voudroit espargner sa vie en vostre service [.] Sa vie ? ains\* mesmes son ame propre, laquelle ne trouvera onc\* contentement, sinon celuy qu'elle espere, et se promet trouver en vostre paradis : [a]uquel si par longue et cordiale devotion y a quelque acheminement, je pense que la porte ne m'en sera du tout close.

#### Lettre treziesme<sup>43</sup>.

Ma Damoiselle<sup>44</sup>, ayant passé quelques jours en cette ville de Paris avec monsieur de la Croix vostre affectionné serviteur, et l'un de mes meilleurs amis, je pensay ne pouvoir faire chose

---

<sup>42</sup> Pasquier emprunte le *topos* de la divinisation de la femme aimée à la tradition pétrarquiste. La dame est ainsi sublimée et élevée au rang d'objet de culte.

<sup>43</sup> Cette lettre paraît, sans date, dans le premier livre des *Lettres d'Estienne Pasquier* (Paris, Abel L'Angelier, 1586, I, Lettre XVII), sous la rubrique « À Mademoiselle de. Ceste lettre fut faite en faveur d'un sien amy serviteur d'une Damoiselle ».

<sup>44</sup> Selon Dorothy Thickett, il s'agit sans doute de Mademoiselle Claude de Couteiller, dame de Brougy ; elle aurait épousé Claude de La Croix, baron de Plancy et conseiller maître à la Chambre des Comptes de Paris, à partir du 21 janvier 1554 (voir Estienne Pasquier, *Lettres Familiales*, publiées et annotées par D. Thickett, Genève, Droz, 1974, p. 20). En outre, d'après Dorothy Thickett, il semble que ce soit à Claude de La Croix que Pasquier offrit une copie (*ex dono auctoris*) de ses *Recherches de la France* (première édition *in-folio*), comme

plus pour mon [V1r<sup>o</sup>] avantage, que de luy donner à entendre par toutes voyes et manieres de combien s'accroistoit de jour en jour pour mon regard cette amitié, qui est jà\* entre luy et moy conceuë de longue main\*. Or m'ayant descouvert toutes ses particularitez (comme à son plus cher secretaire) mesme de l'entiere servitude qu'il a en vous, j'ay pensé ne luy pouvoir mieux congratuler\* à son depart, que vous escrivant la presente. Non que je ne fusse bien assureé\* que dès l'entrée de ceste lettre ne deussiez trouver fort estrange, voire m'imputer à grande legereté d'esprit, la hardiesse que j'en ay pris : [n]'ayant de vous aucune cognoissance, que celle que j'en ay peu prendre par les discours qu'il m'en a faitz. Mais aussi m'asseuré\* je bien que là où il y auroit aucune faute en cest endroit, de ma part elle trouvera quelque excuse\*<sup>zz</sup> et satisfaction en vous. Et ne fut ce qu'en faveur de celuy, lequel si auparavant j'ay eu en reputation d'homme d'esprit, maintenant l'estimeray-je beaucoup plus et mieux appris\*, pour avoir adressé ses vœuz à l'endroit d'une telle sainte où repose toute misericorde et pitié. Qui m'a fait plus hazardeusement mettre la plume au papier, esperant que toute ma temerité seroit couverte et effacée, par vostre debonnaireté, sous la protection de laquelle je suis forcé me rendre vostre : [s]ans pretendre ce neantmoins faire tort à la Croix, de la volonté duquel disposez comme de la vostre. Mais vous sçavez que si par un commun accord de nature les volontez de luy et moy se sont unies ensem [V1v<sup>o</sup>] blement, que luy s'estant voüé à vous, il me seroit impossible m'exempter de vostre service : [à] la poursuite duquel j'espere me porter en telle sorte, que cestuy mien amy et moy diviserons nos offices\* sans aucune jalousie : Luy, en esperance d'un jour, avoir en vous telle part, comme sa devotion merite : et moy en perpetuelle contemplation et plaisir du contentement que je pense que recevez l'un de l'autre de vos affections reciproques, [a]usquelles je pry Dieu vous donner tel accomplissement, que tout autre voulant faire estat d'amour apprenne par vostre exemple aimer de pensée et de cœur : duquel ma Damoiselle, je me recommande du tout à vostre bonne grace.

---

le témoinne d'ailleurs la marque de possession gravée sur la page de titre de l'exemplaire concerné : « Ex Libris La Croix » (Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, Paris, J. Mettayer et P. L'huillier, 1596 ; cet exemplaire est conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote Rés FOL-L46-1 (K)). De surcroît, il est intéressant de remarquer que dans le *Recueil des rymes et proses de E. P.* [1555], cette lettre se caractérise par la présence de l'abréviation *A VAE*, placée en tête de l'épître et faisant probablement allusion à la destinataire du message (voir *Epistres*, IX, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. E3v<sup>o</sup>) ; néanmoins, les lettres de cette abréviation n'ont aucun rapport avec celles du nom de la destinataire identifiée par Dorothy Thickett avec Claude de Couteiller, dame de Brougy. À nos yeux, il est possible que dans la première édition, Pasquier ait voulu masquer le nom de la destinataire « réelle », afin d'insister sur le caractère fictif de la pseudo-correspondance et de marquer ainsi le rapport de filiation avec l'ouvrage qui suit la section des *Epistres* : les *Colloques*. À l'aune de cette hypothèse, les lettres *A VAE* pourraient en effet correspondre à « À VALENTINE » ; il s'agit notamment de Mademoiselle Valentine, l'un des personnages animant, avec M. La Croix et M. Poinet, le deuxième des *Colloques*.

## Lettre quatorziesme<sup>45</sup>.

Vos lettres m'ont apporté plaisir et desplaisir tout ensemble. Plaisir voyant que vous estes souvenuë de moy : desplaisir pour la colique dont avez esté tourmentée ainsi que m'escrivez. Cette espece de maladie est appelée par le commun peuple, colique passion, pour estre l'une des plus aigues de toutes les autres<sup>46</sup>. D'une chose vous veuX-je advertir pour le salut de vostre corps, et de vostre ame. Les Medecins sont d'advis que les maladies sont causées par toutes les humeurs peccantes de noz corps : [V2r<sup>o</sup>] or moy<sup>47</sup> grand medecin de l'ame, j'estime qu'elles viennent des humeurs picquantes de nos ames. Dieu se ramentoit\* à nous par elles, afin de nous amender : mettez la main sur vostre conscience, et reconnoissez si n'estes point cause de plusieurs coliques passions aux cœurs d'uns et autres honnestes Gentilshommes. De ma part je vy en cette ferme foy que Dieu vous en a voulu chastier par une colique passion du corps qui n'est qu'une image de celle de l'ame. Je vous en parle comme celuy qui faiz estat de vous aimer, honorer, et bien conseiller. Et toutesfois je me doute que pour cela n'en amenderez vostre vie, tant estes obstinée en vostre peché, voire que lisant la presente vous en rirez, au lieu de la tourner à vostre edification. C'est pourquoy je suis contraint vous annoncer vostre malheur à mon grand regret, qui ne sera pas moindre que de la punition des villes de Sodome et Gomorrhe, lesquelles pour s'estre rendues incorrigibles en leurs pechez furent arses de fonds en comble<sup>48</sup> : ainsi prenant vostre plaisir de bruler une infinité de personnes si

---

<sup>45</sup> Lettre ajoutée à partir de l'édition de 1610.

<sup>46</sup> Le mot « passion » est employé ici en tant que terme de médecine pour indiquer une maladie douloureuse (E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion-Didier, 1925-1967, t. V, s. v. « passion », p. 673). Son étymologie renvoie d'ailleurs à la souffrance (du verbe latin *pati*, souffrir). L'adjectif *colique* se rapporte du côlon. L'expression « colique passion » est issue du bas latin *colica passio* (maladie douloureuse du côlon). Au XVI<sup>e</sup> siècle, le chirurgien et anatomiste français Ambroise Paré considère la *colique passion* comme l'un des signes caractérisant l'homme phlégmatisé : « [...] ils engendrent grande quantité d'humeurs froides et pituiteuses, lesquelles le plus souvent s'amassent au boyau nommé Colon, lequel par ce moyen se tend et fait un bruit grenouillant [...] et ont grandes douleurs, et leur semble que les parties dolentes soient tirées et bandées, dont s'ensuit la cholique passion » (Ambroise Paré, *L'introduction à la Chirurgie*, 1, IX, dans *Les Œuvres d'Ambroise Paré*, Paris, 1598, in-fol, p. 15).

<sup>47</sup> Le texte de 1610 contient une virgule après le mot « corps », suivie d'une majuscule ; nous avons corrigé, en adoptant la leçon de E.

<sup>48</sup> Pasquier évoque l'épisode biblique de la Genèse, reposant sur la destruction de Sodome et de Gomorrhe : « Le soleil se levait sur la terre [...] quand le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu. Cela venait du ciel et du Seigneur. Il bouleversa ces villes, tout le District, tous les habitants des villes et la végétation du sol. [...] Abraham se rendit de bon matin au lieu où il s'était tenu devant le Seigneur, il porta son regard sur Sodome, Gomorrhe et tout le territoire du District ; il regarda et vit qu'une fumée montait de la terre comme la fumée d'une fournaise » (*La Bible*, Paris, Librairie Générale Française, 1979, t. I, Gen. 19 : 23-29, p. 27). Dans

Dieu n'a pitié de vous, je m'asseure\* que vous mesmes serez quelque jour punie de mesme peine, et par aventure pour tel qui ne s'en souciera pas. Du premier je n'en seray point marry\* : du second Dieu vous en gard. L'ancienne pratique d'Amour estoit, qu'il n'y avoit point plus grand charme pour gagner le cœur d'une maistresse reveche\* qu'en la bien aimant.  
[V2v°]

*Qui fuit l'Amour, Amour le fuit,*

*Qui suit l'Amour, Amour le suit,*

Disoit nostre vieux Roman de la Rose<sup>49</sup>. Mais maintenant comme nous vivons en un monde renversé, aussi s'est insinuée au millieu de nous, une malheureuse heresie, qu'il faut desdaigner l'Amour par celuy qui veut estre aimé de sa Dame. C'est une leçon que nous avons apprise d'Arioste en son Roland le furieux, sur laquelle j'ay tracé cette chanson dont le refrain de chaque couplet est,

*Qui fuit l'Amour, Amour le suit,*

*Qui suit l'Amour, Amour le fuit*<sup>50</sup>.

---

le texte sacré, la punition de Sodome et de Gomorrhe relève notamment de la mauvaise conduite des habitants des deux villes : « La plainte contre Sodome et Gomorrhe est si forte, leur péché est si lourd que je dois descendre pour voir s'ils ont agi en tout comme la plainte en est venue jusqu'à moi » (*Ibid.*, Gen. 18 : 20-21, p. 25). Cette allusion biblique ne va pas de soi, Pasquier étant un chrétien dévoué et un défenseur fervent de la confession catholique. Voilà ce qu'il dit, à ce propos, dans l'une de ses lettres adressée à Claude Aquavive : « [...] j'ay, depuis ma jeunesse jusqu'à huy, conduit, d'une mesme teneur, ma Religion en l'Eglise Catholique, Apostolique, Romaine, et non seulement conduit, ains en ay fait profession publique par mes Livres » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, XXI, Lettre III, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, op. cit.*, t. II, col. 637).

<sup>49</sup> Pasquier fait allusion aux vers suivants du *Roman de la Rose* : « Se tu le suiz, il te suira, / Se tu t'en fuiz, il s'en fuira » (Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*, publié d'après le manuscrit par E. Langlois, Paris, Firmin-Didot, 1920, t. II, v. 4357-4358, p. 215). En particulier, les vers concernés renvoient au discours initial que Raison adresse à l'amant, reposant sur les « dangers » que l'Amour apporte aux hommes qui suivent son chemin. D'après Raison, l'Amour est en effet « pais haïneuse » et « haïne amoureuse », « raison toute forsenable, / forsenerie raisnable », « douz maus, douceur malicieuse » (*Ibid.*, v. 4292-4293 ; 4299-4300 ; 4312, p. 212-213). Raison offre donc à son interlocuteur un portrait antithétique illustrant la nature contradictoire de l'Amour, qui se présente sous forme de « maladie de pensée / Entre deus persones annexe » et qu'il faut fuire si l'on veut éviter d'être malheureux (*Ibid.*, v. 4378-4379 ; 4348-4356, p. 216).

<sup>50</sup> Dans le poème d'Arioste, Roland, Renaud, Ferragus et Sacripant tombent amoureux d'Angélique, qui s'éprend, à son tour, de Médore (voir Lettre VII, n. 28, p. 87). Polinesso aime Ginevra qui choisit Ariodant (chant V). Birène abandonne Olympie, car il est devenu amoureux de la fille du roi Cimosque (chant X). Griffon est trompé par Origile, qui le quitte (chants XV-XVI). Refusé par Doralicele, Rodomont s'intéresse successivement à Isabelle, qui pour rester fidèle à la mémoire de Zerbin se fait tuer (chants XXVIII-XXIX). L'allusion, encore une fois, au *Roland furieux* témoigne de l'influence de cet ouvrage dans le milieu littéraire de l'époque. Traduit pour la première fois en 1544, le poème d'Arioste connaît un certain succès en France et inspire en particulier les poètes de la Pléiade, tels que Ronsard et Jean-Antoine de Baïf.

*Malheureux Amour dont procede,  
Que plus je m'abandonne au deduit\*,  
Ou ta folie nous reduit,  
Et moins ma Dame je possede.  
Dont vient que d'une feinte honte  
Cette desdaigneuse me fuit,  
Et qu'au contraire elle poursuit  
Celuy qui d'elle ne fait conte ?  
Il faut bannir de sa pens e  
Que l'aimer   aimer induit,  
Tel en fut autres fois le bruit,  
Mais la saison en est pass e.  
Aye d'Amour l'ame enflamm e,  
Cela pauvre sot te destruit,  
Un autre en raporte le fruit,  
Et toy seulement la fum e.  
Le chaud Amour envers nos Dames [V3r ]  
Une glace en elles produit,  
Celuy qui au mespris est duit\*,  
Allume un brasier dans leurs ames.  
Veux-tu s avoir d'Amour la gloire,  
C'est d'obscurcir ce qui reluit,  
De changer en clart  la nuit,*

*Par un esprit contradictoire*<sup>51</sup>.

*Aussi des femmes la coustume,*

*C'est de fuir ce qui leur duit\**,

*Et de choisir ce qui leur nuit,*

*Toutes faites sur une enclume*<sup>52</sup>.

*Dame, en qui le mesprix habite,*

*Afin d'éviter tout circuit\**,

*Puisque ton Amour tant me cuit\**,

*Demourons tous deux quite à quite\**.

*Qui suit l'Amour, Amour le fuit*

*Qui fuit l'Amour, Amour le suit.*

Vous me direz que je joüe par cette lettre deux personnages incompatibles, de Theologien, et d'Amoureux. Je ne vous ay pas dit que je fusse Theologien, ains\* seulement medecin de l'ame : [e]t je ne dy rien qui n'apporte medecine à vos opinions. Quant au surplus je desire grandement sçavoir comme se portent les pourchas\* que l'on fait de vostre mariage. À Dieu [V3v°]

---

<sup>51</sup> Dans ses *Lettres amoureuses* Pasquier a recours fréquemment aux formes antithétiques. Déjà dans la lettre II, la symétrie des contraires est mise en valeur par les verbes « découvrir / couvrir » : « je suis contrainct me masquer soubs une lettre : et ressembler ceux qui pour découvrir leurs passions, se couvrent neantmoins le visage » (Lettre II, p. 78). Ici le répertoire métaphorique de la tradition poétique s'adapte à l'élaboration en prose ; il nous semble particulièrement intéressant de focaliser l'attention sur le binôme « chaud-glance » (v. 19-22) emprunté à la tradition pétrarquiste, qui place le sentiment amoureux sous le signe de l'union des contraires : « Amor mi sprona in un tempo et affrena, / assecura et spaventa, arde et agghiaccia » [« Amour au même instant m'aiguillonne et réfrène, / me rassure et m'effraie, me brûle et puis me glace »] (Pétrarque, *Le Chansonnier*, op. cit., CLXXVIII, v. 1-2, p. 316-317). L'imprégnation du code lyrique dans la forme épistolaire relève de la tradition des *Héroïdes* ayant un grand succès en France aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (voir chap. 2 du présent mémoire, p. 33-34).

<sup>52</sup> Le même esprit contradictoire, propre de l'expérience amoureuse, est appliqué également à la conduite des femmes, selon un *topos* plutôt répandu à cette époque-là. L'attitude anti-féminine mise en lumière dans ces vers est empruntée au fond traditionnel de la littérature misogyne, où l'on retrouve, entre autres, les idées de l'antiquité classique (en particulier d'Ovide), du christianisme et du *Roman de la Rose*. Voir à ce propos l'introduction de E. H. Balmas au *Monophile* (Varese, Cisalpino, 1957, p. 44).

### Lettre quinziesme<sup>53</sup>.

En quelque façon que ce soit, vostre esprit est tousjours disposé à vous contenter le premier, et à vous rendre admirable à ceux qui ont cest honneur de vous frequenter. De moy je vous trouve si riche, si heureux, et de si belle humeur, que ne vous devez plaire qu'avecque vous mesmes. Or quant à ce que dites que vous croyez que le ciel m'a voulu punir par les douleurs que j'ay senties de ma colique, pour avoir comme ingrante, laissé de la passion à ceux, pour lesquels je n'en veux avoir, je l'advoüeray. Mais ce sera à condition que croirez, s'il vous plaist, que privée maintenant de la conference\* de vostre bel esprit, vous m'avez plus apporté de passions à souffrir, et de regrets qu'il n'en peut naistre és\* ames de tous les amoureux transis. Il ne faut doncques rien accuser que vostre vertu, et mon honneste desir, lequel certes j'assugetiray tousjours à servir celuy qui pour son merite pourra autant acquerir de pouvoir sur moy, que vous en avez. Au regard de mon mariage, j'ay donné congé à quelques importuns, fors\* à un que j'estime la plus belle image que je puisse voir. Et neantmoins je ne recevray en moy aucune opinion, que je n'en aye premierement vostre bon conseil : me recommandant Monsieur à vos bonnes graces. [V4r<sup>o</sup>]

### Lettre seiziesme<sup>54</sup>.

Ma damoiselle<sup>aaa</sup>, puisque d'une si prompte volonté avez tant osé entreprendre sur vous et sur vostre honneur, que de solliciter en mon absence ce mien serviteur, lequel mandastes hier querir\*, pour se trouver aujourd'huy du matin à vostre lever (qui est, comme il est facile à voir, et comme je suis tres-asseuré\*<sup>bbb</sup>, pour luy faire part de vostre meilleur) je le vous ay bien voulu envoyer pour ne vous desobeir, et semblablement la presente, comme chevalier d'honneur de toutes dames : entre lesquelles si par le passé je vous avois tousjours en bonne estime et reputation, je vous veux bien à present aviser que je ne trouve ce tour bon ny

---

<sup>53</sup> Cette lettre n'a pas été insérée dans les éditions précédentes. Il s'agit de la seule réponse de la dame qui soit reproduite dans le recueil.

<sup>54</sup> Cette lettre paraît dans le I<sup>er</sup> livre des *Lettres d'Estienne Pasquier* (Paris, Abel L'Angelier, 1586, I, Lettre XVIII), sous la rubrique « À Madame de. Ceste lettre est par forme de gayeté seulement à une Dame d'honneur ».

honneste. Et m'en rapporteray à la commune de toutes femmes faisans profession de vertu. Ains\* me semble<sup>ccc</sup> puisque si avant vouliez lascher les resnes à voz passions, que deviez choisir heure plus deuë, sans encourir tel scandal, et vous adresser à homme de plus grand merite, et d'autre calibre, que celui duquel ne sçauriez recevoir que toute honte et vergongne. Et combien que\* jamais ne m'entra en l'esprit vouloir chose que je sçeusse redonder\* à vostre desavantage, et où je l'entreprendray, ce sera à mon grandissime regret [...] Toutesfois voyant que vous oubliez si avant\*, aussi m'oubliay-je ce coup\* : Non sous aucune esperance de maculer vostre honneur, ains\* pour la seule en [V4v°] vie que j'ay de le maintenir contre vous mesme, que je voy si avantageuse à le prosterner. Je ne doute point sur ces erres que ne me mettiez en jeu l'amour<sup>ddd</sup> n'avoir acceptation de personnes. Car telle est la commune excuse des amans. Mais laissant telles disputes en arriere, qui me semblent gesir\* plus en la parole qu'en l'effet, je me suis resolu (pour la grande obligation dont je demeure redevable envers toutes les prudes\* femmes) prendre la cause de vostre honneur, à l'encontre de vostre desordonnée volonté : laquelle je maintiendray contre tous à tres grand tort vouloir tacher et maculer chose si precieuse à l'endroit d'homme de si peu de valuë\*. Je ne sçay s'il s'offrira chevalier qui se mette de vostre party : toutesfois s'il s'en rencontre, il trouvera en moy homme qui l'en pourra faire repentir : tant est ma querelle juste : en laquelle si je ne pensois vous porter plus de faveur et d'amitié, que vous mesme ne vous portez, jamais ne me fusse ingeré\* à la poursuivre. Pourtant vous suppliray-je tres humblement ne m'en sçavoir maltalent\*. Car par ce seul effect pouvez vous assez amplement cognoistre en quelle sorte j'entreprendrois la defense de vostre honneur à l'endroit des estrangers, veu que contre vous mesmes je m'estudie\* le deffendre. Et si je ne puis impetrer\* tant de grace de vous, de penser que tout ce que je brasse\* est seulement moyenné\* pour vostre avantage, je me soubmettray à la mercy du temps, lequel (comme j'espere) vous pourra quelque jour faire trouver doux, ce que [V5r°] peut estre pour le present trouverez de trop aigre digestion. Et de ce en suppliray-je le haut Dieu, leque[l] seul je priay tesmoigner de ma sincere affection. Vous protestant\*, madamoyselle<sup>eee</sup>, par celui mesme Dieu que je viens d'appeller à tesmoing, que ny maligne jalousie, ny outre cuidée\* volonté (quelque cas que de prime face\* il vous puisse sembler) ne m'ont appellé à une si haute entreprise. Laquelle je me delibere parfournir\* et mettre à fin, si Dieu plaist, incontinent que m'aurez mis homme sur le champ pour soustenir vostre querelle. Et sera l'issue de ce combat telle, qu'en tout evenement recevray un extreme contentement. Car où il ne plaira à fortune favoriser le succès de ceste mienne volonté : quelle extremité de plaisir pensez vous que je recevray, me voyant vaincu et mis jus\*, pour retourner ceste victoire à l'illustration de vostre renom et louange ? Et là où il plaira à Dieu m'envoyer le

dessus : [p]our le moins vous pourrez vous vanter en tous lieux avoir un serviteur en moy, plus soucieux de vostre honneur que vous mesmes. Ainsi à bien bon et juste droit me retiendrez vous des vostres. Je m'estendrois sur ce, en plus long propos, si je ne craignois encourir en vostre endroit l'opinion de grand parleur, et petit executeur. Or pour ne demeurer tel envers vous, avisez (ma damoiselle<sup>fff</sup>) derechef, chevalier propre pour se soubmettre au hazard de ce combat, auquel je vous penseray defendre : car telle est la deliberation de celuy qui vous est destiné de tout temps. Le chevalier du parc d'honneur<sup>55</sup>. [V5v<sup>o</sup>]

#### Lettre dixseptiesme.

Pendant que je ne sçay autre chose faire que d'entretenir mes pensées (ma damoiselle<sup>ggg</sup>, qu'il y a assez longtemps qu'on ne voit) je vous ay escrit celle chanson, tesmoignage de ma loyauté. Au surplus si en la lisant vous riez, aussi a fait son autheur la composant. Et ne l'a faite pour autre fin, sinon à ce que les dames recognoissans par icelle la servitude qu'il a en elles, le prennent quelque jour à mercy. Je vous escrirois davantage, mais quelques pensées qui me sont de nouveau survenues, m'y donnent empeschement. Car après vous avoir donné lieu, aussi faut il pour mon acquit traicter les autres. Priant Dieu, ma damoiselle<sup>hhh</sup>, vous donner autant d'arrest\* en vostre maison (afin qu'une autrefois vous allant veoir, je n'y aille à fausses enseignes\*) comme il y en a en mes amours, ainsi que vous pourra mieux apprendre la chanson que je vous envoye<sup>iii56</sup>.

---

<sup>55</sup> Signature que Pasquier utilise exclusivement à la fin de cette lettre ; d'après nos recherches, elle ne figure dans aucun autre ouvrage de l'auteur. Dans son article, Bernard Bray parle plutôt de « pseudonyme que Pasquier s'est donné selon la mode du temps » (Bernard Bray, « Les "Lettres amoureuses" d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? » *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 29, 1977, p. 133-145).

<sup>56</sup> Le texte de cette chanson figure dans le recueil de 1555 de Pasquier (*Epistres*, XI), ainsi que dans le volume de lettres amoureuses de Parabosque (*Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, XI, dans *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque* [...], Paris, Galiot Corrozet, s. d., f. Aa8v<sup>o</sup>- Bb2v<sup>o</sup>). Elle paraît également dans la seconde partie des *Jeux poetiques* (v. Étienne Pasquier, *Les Jeux poetiques, op. cit.*, « Liberté », p. 272-275). Voir ci-dessous, *Variantes*, p. 112-115.

## Lettre dixhuitiesme.

J'avois par quelque temps estimé que l'amitié que me portez<sup>jjj</sup> estoit grande en perfection. Et ce qui m'induisoit à le croire, estoit que la commune frequentation que nous avions de l'un à l'autre, m'avoit fait imprimer je ne sçay quelle opinion [V6r°] de similitude de mœurs, qui se representoient en vous, comme en l'image de moy-mesme. Je ne sçay certainement si ceste opinion estoit lors fausse, toutesfois l'extreme ardeur de l'amour que j'avois en vous me l'avoit ainsi fait accroire. Las\* ! Quantesfois ay-je deduct non seulement en moy-mesme, mais en tout honneste lieu, la plus grand partie de vostre complexion\* et nature, la raportant à la mienne ! Estimant qu'il y eut quelque sympathie et symbolization ensemble. Elle est de telle et telle nature (disoy-je) et je n'en suis point abhorrent : Nature l'a voulu embellir de telle grace ou maniere, et par-adventure recognoy-je n'en estre du tout desgarny. Ha combien m'a esté tel pensement agreable ! Je proteste\* le grand Dieu, et appelle en tesmoing ceste amitié, laquelle je sens maintenant se transformer en desdain, si bien souvent ce penser (bien que ce fust un fantosme, comme depuis j'ay descouvert) ne m'a donné plus de plaisir, que tous les plaisirs de ce monde. Et toutesfois damoyse<sup>kkk</sup>, que j'ay tant aymée, (amour encore me force de t'appeler par ce nom, bien que tu ne le merites) j'estois tellement esblouy, que m'induysant facilement à croire telles conformitez, je ne voyois ce neantmoins la grande diversité de noz sexes. Ha dames ! je vous supply permettez que j'use de ceste parolle. Je ne cognoissois vrayement que tu estois née femme, femme dy-je non discordante de la complexion\* des autres, et preste à te descouvrir telle à la longue, comme l'exem [V6v°] ple m'en a fait sage, mais toutesfois sur le tard, et à mes propres cousts et despens : [t]ellement qu'en recompense du long temps que j'ay despendu après\* toy, ne me reste que penitence. Et toutesfois si\* faut-il que je le die (mais pourquoy neantmoins le dy-je) que c'est par extreme force, qu'il faut que je m'en ressente. Et bien que je recognoisse à veuë d'œil, le tort que tu m'as pourchassé\*, non seulement de ceste heure\*, ains\* depuis le commencement de mon amour, pendant lequel<sup>lll</sup> temps tu t'es si bien sceu masquer, si\* m'en retiré-je\* contre mon cœur et volonté : laquelle toutesfois<sup>mmm</sup> (puisque c'est un faire le faut\*) je me delibere ranger soubz la conduite de raison. À la charge\* que si maintenant je ne bastis autre chose qu'un

regret dans mon esprit, qu'à la longue je t'en dresseray\* un semblable, encore que pour le present, esblouyé[e]\*<sup>57</sup> d'un sot orgueil, tu n'en ayes cognoissance.

#### Lettre dixneufiesme.

Je m'en desdy\*, mademoiselle<sup>nnn</sup>, je m'en desdy, et ne croy point que tel blaspheme entra jamais en mon esprit qui n'eus oncques\* en la pensée, sinon vous faire sacrifice de mon meilleur. Pourriez vous bien estimer que jamais telles parolles eussent pris source de moy ? Jamais ne le permette le ciel, lequel dés le temps de mon enfance, me destina pour cognoistre et admirer les excellentes perfections [V7r°] dont nature vous composa, pour puis les ayant descubertes, vous servir d'un bon et fidelle trompette envers le peuple. Et si peut-estre il est sorti un propos trop aigre de moy, permettez pour dieu ma deesse, que tout ainsi que l'amour me moyenne\* par vostre faveur une infinité de plaisirs, aussi que par autresfois, contrebalançant ses graces, il me rudoye\* et aguillonne\* des ses poignantes et redoutées morsures\*. Mais pourquoy toutesfois morsures\* ? Jamais, jamais ce propos ne prit son adresse de moy. Et si par aventure il en est sorti quelque estincelle, estimez de grace ma damoiselle<sup>ooo</sup> que ma main lors endormie jouïoit tout autre rolle<sup>ppp</sup> que ne luy dictoit mon esprit. Car tant que Pasquier vivra, tant se publieront voz louanges, avecq' eternelle assurance d'une fidelle servitude, laquelle il vous a jurée<sup>58</sup>. Parce qu'estant<sup>qqq</sup> tout transformé en vous, ne peut autre chose penser, sinon que de s'estudier\* à l'accroissement de vous : pensant par un mesme moyen vacquer à\* l'exaltation de soy-mesme. Et pource, puisqu'ainsi ont voulu les Cieux, nous accoupler ensemblement, pour une paire de vrays amans : pour Dieu ne croyez (ô mon tout) encor qu'il fust à presumer, lisant les precedentes lettres, qu'elles vinsent de ma part, qu'elles soient issues de moy. Car si grande est l'affection que j'ay en vous, que combien que\* les eusse escriptes, si\* dementiroy-je et mescognoistroy-je ma main : et ne me pourrois faire entendre d'avoir esventé\* ces mots, du tout eslongnez<sup>rrr</sup> de ce que je pen [V7v°] se et estime. Trop grande est vostre excellence, trop grande est cette puissance, qu'avez conquise suz moy. Et telle que combien que\* je veisse à l'œil, que me voulussiez pourchasser\*<sup>sss</sup> quelque tort, si ne me pourroy-je semondre\*

---

<sup>57</sup> Nous avons suivi la leçon de A.

<sup>58</sup> La présence du nom de l'auteur relance les soupçons d'une correspondance réelle, démentis, à maintes fois, par « l'intrusion » d'éléments fictionnels, qui confèrent à cet ouvrage un caractère ambigu.

aucunement à le croire. Et ores que\* je le peusse, la volonté en seroit du tout eslongnée. Quoy que ce soit ma damoiselle<sup>ttt</sup>, je vous prie abandonner le soupçon<sup>uuu</sup> et mal-talent, que pourriez en avoir conçu : À la charge\* de me soubmettre à tel debvoir de penitence, qu'il vous plaira m'ordonner : [p]our avoir seulement esté motif de vous donner ouverture à opinion si estrange, et loingtaine de nostre sacrée amitié : [a]u dessous de laquelle avons appendus noz deux cœurs, pour servir d'exemple et memoire à tout homme, qui voudra faire estat d'amour.

### Lettre vingtiesme.

O douteuse loyauté ! ô legereté trop constante ! Qui eust jamais estimé, que d'une ardeur si vehemente, la fin se deust convertir en si passable fumée ? Estoit-ce la promesse que tu me faisois, lorsque distillant mon ame par tes yeux, tu me jurois que premier, et dés ta premiere enfance, j'estois entré en possession de ton cœur, et que tout le temps de ma vie j'en demeurerois emparé ? Ha Cieux ! punissez pour Dieu telle offense, et ne permettez que ma foy [V8r°] soit ainsi recompensée d'une inconstance esvolée\*. Estoit-ce pour me rendre tien, que tu me tenois tels propos ? Las\* ! tu sçavois, et t'estoit trop manifeste\*, que tellement je m'estois à toy dedié, que plus je n'y pouvois estre. Estoit-ce donc pour me nourrir et allaiter tousjours en vaine esperance ? Ha ! amour, amour, à la mienne volonté qu'ainsi eust permis mon destin, qu'autant m'eust esté difficile d'adjouster foy à tes sermens, comme il m'est maintenant estrange de me deschevetrer\* de tes lacs\*. Je le sçay, et cognois certainement le tour\* que tu m'as brassé\* : ce neantmoins, encor qu'il soit trop manifeste\* et ouvert, si\* ne le puis-je, ny ne veux imprimer dedans ma pensée. O que grande est la puissance d'une amour engravée de longue main\* ! Je me plains doncques de toy Amour, je me plains de toy<sup>vvv</sup>, puisque telle est ta nature. Ta nature s'est trouvée en moy fantasque\*<sup>www</sup> et bizerre, de me faire acroire chose, bien qu'elle fust esloignée de toute marque de verité, et toutesfois je l'ay creuë. Car<sup>59</sup> tu me forçois de la croire. Et maintenant tu m'empeschés de prester foy en chose que je voy oculairement estre vraye. Mais si tes façons sont si fortes<sup>xxx</sup>, ne doy-je pas de beaucoup plus detester les complexions\* de celle, qui s'est ainsi sans aucun mien demerite, jouée de moy ? Et par un mesme traict detester encore les miennes, de m'estre ainsi laissé

---

<sup>59</sup> Le texte de 1610 contient un point après le mot « creuë », suivi d'une minuscule ; nous avons adopté la leçon de *E* qui présente un point suivi d'une majuscule.

aller à l'abandon, et mercy de la plus desloyale femme, qui oncques\* nasquit soubs le Ciel ?  
[V8v°]

### Lettre vingtunesme.

Telle a esté la grandeur de la passion que je t'ay depuis assez longtems portée, qu'encore que je m'asseurasse\* de la defectuosité de ton amour, au pris du mien, si\* n'ay-je jamais voulu tant commander sur mes forces, que j'aye en aucune sorte étudié\* à m'exempter de mon accoustumée servitude. Et de fait, tu sçais assez en combien de sortes et manieres je me suis tousjours parforcé\* te vaincre, par infinité de services, et t'atraire\* à mon amour, auquel toutesfois le seul affectionné desir, que tu pouvois descouvrir en moy sans autre consideration, te devoit assez inviter. Or ay-je en cecy trouvé fortune si peu favorable<sup>yyy</sup>, que ayant par long espace de temps usé mes ans, et mon esprit après\* toy, en recompense d'un tel labeur, je suis demeuré envers toy, pour tout guerdon\*, en reputation d'un sot. Certes un sot me peux-tu bien estimer, de m'estre laissé aller si longtems à ta mercy : [q]uand je dy à ta mercy, j'entens d'une beste brute plus diversifiée\* qu'un Renard. Et non toutesfois un sot si je descouvre les astuces, par lesquelles tu as sceu seduire en tes reths\*, non seulement celuy qui ne pretendoit en toy, que tout bien et honneur, mais aussi une infinité d'autres plus fins, desquels tu dresses trophée par tes ruzes et meschancetez. Mais qu'est-il besoing que je les recite, si elles mesmes se publient par tous endroits ? si elles-mesmes, [X1r°] sans autre trompette, que la leur, se rendent cognuës à chacun ? O moy doncques lors trop hebeté et esblouy par tes obscurs enchantemens, qui par l'espace de trois ou quatre ans<sup>zzz</sup>, n'en ay descouvert que l'escorce, me laissant trainer en laisse\*, sous la conduite de tes trahitreuses œillades ! Vrayement faut-il qu'à bon droit je m'accuse, et desploie ma fortune : Mais toutesfois sous telle loy, que tout ainsi qu'estant par toy ensorcelé, je desployay un temps mes forces en ta faveur donnant à entendre à un peuple, beaucoup plus d'excellent en toy, que ny toy ny ta race, n'eut oncques\* [.] Ainsi vomissant le venin que j'ay ramassé<sup>aaaa</sup> dedans moy, desgorgeray\* de telle fureur contre toy, que l'univers cognoistra, non seulement le tort que tu me tiens, mais aussi l'outrage, que j'ay fait à toute la cour d'honnestes Dames, et Damoiselles<sup>bbbb</sup>, t'enregistrant en leur nombre. Et combien que\* je m'assure\* bien, que peu te donneras de peine de ce que j'en escriray, ayant jà\* fait si grand bresche à ton honneur, que

la plus abandonnée femme du monde est plus sogneuse de son fait et renommée, que toy : si\* me sera-ce un plaisir, te faire apparoir pour telle que tu es, envers ceux, lesquels aujourd'hui tu aveugles, par tes traits\*<sup>cccc</sup> ensorcelez : [q]ui par aventure à mon exemple esleveront leurs esprits pour recognoistre en toy, par effect\*, ce qu'ils descouvriront par mes œuvres. Ha sotte ! estoit-ce ainsi en mon endroict, qu'il te falloit adresser, sous un espoir d'en faire quelque jour risée\* ? Tu mesurois trop peu mes forces, pour les vouloir arranger [X1v°] avecq' un jeune au bureau\*, avecq' un quidam de\* sotart\*, avec un je ne sçay quel gentillastre\* : desquels si aujourd'hui tu te jouës, peut-estre le meritent-ils. Mais quant à moy tu pouvois bien estimer qu'un jour revenant en moy, j'aurois ma revange à loisir, laquelle je poursuivray avecq' l'extremité de vengeance. Et te pouvois assurer, que si par le moyen de ma plume, quelques-uns s'estoient induits à te porter reverence, que toutesfois que je voudrois, leur en ferois perdre l'opinion. Laquelle ce nonobstant j'aurois, peut-estre, trop de peine a desraciner de leurs testes, n'estoit que desjà tes meschantes manieres, desmentent une partie des escripts, que quelquesfois j'ay voulu pour toy façonner. Soit doncques cette lettre premier point de mon amende honorable : et te promets de cognoistre doresnavant, de combien te sera profitable, avoir pratiqué tes jeux à l'endroit de celuy, qui ne pensoit qu'à te porter obeysance. Lequel ayant descouvert tes bons tours\*, te fera un autre Regnier comme tu verras par effect\*.

#### Lettre vingt-deuxiesme.

Je n'eusse jamais pensé, que pour lieu de\* si peu de merite, j'eusse oncques\* conceu si grande douleur, comme celle, dont pour le present je me sens si fort molesté\*. [X2r°] Ceste chose veritablement descouvre à veuë d'œil, ou l'extremité de mon desastre, ou la grandeur de mon amour<sup>dddd</sup>, à l'endroit de celle qui n'en fut oncques\* capable<sup>eeee</sup>. Mes dames, pardonnez moy : c'est à vous qui faites profession d'honneur, ausquelles se doit attribuer un tel titre, et non à celle, laquelle au lieu de me rendre l'amour pareille, m'a payé en faintises\* et trahisons, desquelles depuis trois<sup>ffff</sup> ans elle m'a entretenu. Toutesfois l'en doy-je plustost accuser, que ma folie ? luy doy je improperer\* telle faute, plus qu'à moy-mesme ? Amour, amour ! c'est à toy qu'il faut que je me complaigne, de m'avoir ainsi esblouy. Bien avoy-je un temps pensé que grande estoit ta puissance, mais qu'elle fit apparoir choses autrement

qu'elles ne sont, je ne l'eusse jamais pensé : ores\* à mes despens je le croy, mais sur le tard. Que me reste-il donc maintenant sinon un perpetuel regret de toute ma vie passée ? regret ? non certes : car à telle sainte ne faut presenter telle offrande, ains\* au contraire dois estimer ma fortune, d'entrer à present en cognoissance de mon bien, lequel par si longtemps s'estoit de moy à fausses enseignes\* esgaré. Et toutesfois si\* ne puis-je avoir tel commandement sur mes forces, de m'exempter de douleur. Non pas pour l'amour de toy Damoiselle<sup>gggg</sup> desloyalle trahitreuse, mais pource que tel est le but de ma destinée, auquel il faut que je me range. T'assurant que d'autant qu'en cette nouvelle mutation et alienation\* de nos cœurs, je me baigne en pleurs et en souspirs, [X2v°] d'autant en demeurera mon esprit à la longue plus calme et tranquile.

#### Lettre vingtroisiesme.

Faudra-il donc, qu'en pleurs et gemissemens ainsi je consume<sup>hhhh</sup> mes jours ? faut-il qu'en un perpetuel enfer j'entretienne ainsi mes pensées ? O que malheureux est celuy qui met son entente à l'Amour ! bien l'avoy-je un temps appris, par plusieurs exemples et livres : à present le cognoy-je à mes propres cousts et despens. Tant que j'ay esté en l'amour, au bon plaisir d'une femme, tant a esté mon pauvre esprit travaillé, en infinies sortes et traverses. Et ores\* que je pretendois, pour le repos et contentement de moy, m'en estranger, ores\* sens-je les pointures\* de douleur plus aspres que je ne feis oncques\*. Que doy-je doncques estimer de mon esprit, sinon un Chaos et meslange de toutes choses, veu que l'Amour et la haine conçoivent en moy mesmes effects ? Voire que si parfois l'Amour a fait que je me plainnisse de toy, te voyant si froide à me rendre l'affection reciproque, maintenant desdain me commande à former plainte contre moy (non<sup>iiii</sup> seulement contre toy) pour m'estre tant eslongné de mon sens à credit\*. Ah malheur, et malheur encores une fois ! puisqu'il faut qu'un pauvre esprit se consume et alambique\* en desmesurées passions. Je cognois qu'en vain je me tormente, et le sens, et [X3r°] le cerveau, et que peu te donnes de peine de mes lettres, et toutesfois si faut-il que contre ma volonté encores je t'adresse lettres. Je sçay bien que t'escrivant je renouvelle une playe, que j'ay grand' envie d'estancher, si\* faut-il ce neantmoins contre tout ordre de nature, que me blessant je me guarisse, et aggrandissant ma douleur, s'amointrisse, si bon luy semble. Je desirerois volontiers te desplaire en quelque

maniere : et vomissant ceste lettre le fais en intention de te causer fascherie. Ce nonobstant je m'asseur\* qu'au rebours de ce que j'apete, te baigneras\* au plaisir que recevras, lisant mes douleurs et complaintes<sup>60</sup>. De maniere que pour satisfaire à ma volonté, je suis contraict de me desplaire. Que me sert donques la raison, qu'on me dit commander sur les hommes, si ma douleur la tient en bride ? O animaux ! ô bestes brutes de meilleure condition que nous autres ! Puisque guidez par un seul instinct de nature, esmeus seulement du present, vous multipliez l'un en l'autre sans ronger\* dans vous un Amour. Malheureuse nostre nature, laquelle pour s'estre emparée d'un entendement raisonnable, d'autant s'est elle donnée, par la cognoissance des choses, plus de fatigue et moleste\*. Que si telle eust esté ma fortune, d'estre hebeté comme la brute\*, Amour, Amour, ny la sequelle d'Amour ne m'eust reduit en telles alteres\*. Que veux-je dire hebeté ? Mais moy, cent et cent fois plus hebeté, et despourveu d'entendement [X3v<sup>o</sup>] qui non seulement suis tombé en la mescognoissance de mon bien, mais de ma propre personne<sup>61</sup>. De laquelle si j'entre ores\* en cognoissance, je n'en remercieray ny le tour\* que tu me brassas\*, ny le desdain qui me semond\* à t'escire, mais le temps<sup>iiii</sup>, qui après une longue trainée m'a osté la taye\* des yeux.

#### Lettre vingtquatriesme.

Mais pourquoy me donné-je peine pour chose de si peu de merite ? C'est à toy dame traistresse et malheureuse, qu'il faut desplorer ta fortune, et non à moy. Car qui est plus heureux que moy, m'estant ainsi deschevestré\* des rets\* d'une si grande sorciere ? Et

---

<sup>60</sup> Le *topos* de la dame cruelle est emprunté à la tradition médiévale. Cf., à ce titre, les vers suivants d'Alain Chartier, offrant le portrait d'une femme *sans merci* : « Ha ! cœur plus dur que le noir marbre, / En qui merci ne peut entrer, / Plus fort à ployer qu'un gros arbre, / Que vous vaut tel rigueur montrer ? / Vous plaist-il mieux me voir oultré / Mort devant vous pour vostre esbat. / Que pour un confort démonstrer / Respirer la mort qui m'abat ? » (Alain Chartier, *La belle Dame sans merci*, éd. L. Charpenne, Paris, Les Livres et Poèmes d'autrefois, 1901, v. 696-703, p. 80).

<sup>61</sup> Voici, à ce propos, ce que Pasquier écrit à Ronsard au regard des effets de la puissance d'Amour, dans l'élégie qui lui est dédiée : « Par nostre folle il naist, / En elle prend sa pasture, / Et sans elle jamais n'est, / Puis augmentant sa nature, / Petit à petit s'accroist, / Et de telle sorte croist, / Que ny plus ny moins que l'œil / Ne peut atteindre au soleil / Quand vers le midy s'avance : / Ainsi tant plus hault le fol / Laisse à l'amour prendre vol, / Plus [...] perd il cognoissance / [...] Faisant comte seulement / Du motif de son torment, / Et sans gouverner son frain, / ne peut tenir autre train, / Que vers une seule dame / Où tousjours tasche adresser, / [...] tout son corps et son ame » (Étienne Pasquier, *Contr'Amour*, v. 25-48, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, *op. cit.*, f. I2r<sup>o</sup>- I2v<sup>o</sup>). La plupart des vers que nous avons mentionnés figurent également dans le second livre du *Monophile*.

toutesfois tu sçais assez quelle perte tu fais en moy, par l'alienation\* de nos cœurs. Se trouva-il oncques\* je te prie, amant, je ne diray point des tiens, j'enten de toute autre femme, qui ait plus fait pour maistresse, que moy pour toy ? Je n'ay point despendu mon corps, mon temps, mais le meilleur de mon ame en ton service. Souviene t'en doncques, souviene malheureuse, et recognois ta grand' perte : ayant eslongné de ton service celuy qui n'eut espargné sa vie pour te complaire. Et si tu es si esblouyé\* en ton malheur, que dueil ne s'empare de toy : ô à combien plus de raison me doy-je maintenant consoler, pour m'estre mis hors le joug de la puissance de celle qui n'avoit cure\* de moy ? Et toutesfois si ne peut tant [X4r°] la raison maistriser sus ma passion, qu'encores je ne me dueille non pas à cause de toy, mais recognoissant le temps, que j'ay employé à la poursuite d'une femme, qui n'estoit d'aucun merite, sans neantmoins que par l'espace de trois<sup>kkk</sup> ans, je l'aye oncques\* sceu découvrir<sup>62</sup>. Je<sup>63</sup> ressembleray doncques celuy lequel ayant esté quelque temps detenu d'une grosse fievre estant revenu en santé, n'est neantmoins fortifié que par une traite\* de temps [.]. Ainsi sortant du long travail, duquel j'ay esté longuement possédé par ton venimeux miel, reprendray petit à petit mes forces : jusques à ce qu'estant de tout point\* rassis\* et consolidé, je n'auray soucy ny de toy ny de toutes celles qui te ressemblent. [X4v°]

---

<sup>62</sup> Dans la lettre adressée à l'un de ses amis, M. de La Fosse Vendômois, Pasquier se souvient de son « ancienne servitude » à l'égard d'une dame, dont il ne regrette pas la présence, mais le temps qu'il lui a consacré en vain : « [...] soudain m'avez remis en memoire par ceste nouvelle rencontre, mon ancienne servitude : au souvenir de laquelle je me suis trouvé si esgaré, que quasi me baignant en larmes, j'ay regretté mille et mille fois, non pas la presence de ma Maistresse, mais le temps que j'y ay perdu » (*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, I, Lettre VI, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, op. cit.*, t. II, col. 10). Cet aveu de Pasquier fait ressortir, une fois de plus, un enjeu autobiographique intéressant, d'autant plus que la lettre concernée date de 1555, l'année où les lettres d'amour du juriste parisien paraissent pour la première fois.

<sup>63</sup> Le texte de 1610 contient une virgule après le mot « découvrir », suivie d'une majuscule ; nous avons corrigé, en adoptant la leçon de A et B.

## VARIANTES

- <sup>a</sup> dans un tel cerveau *A, B, C*
- <sup>b</sup> quand recognoistrez par ces lettres *A, B, C*
- <sup>c</sup> et ne dressay oncques ces epistres *A, B, C*
- <sup>d</sup> ou desdain le me les dictoit *C*
- <sup>e</sup> desquelles si les aucunes furent (peut-estre) envoyées, les autres non *A*
- <sup>f</sup> si feurent *A, B* / furent *C* elles basties
- <sup>g</sup> de mon temps et de mon corps *A, B, C*
- <sup>h</sup> non point d'avoir esté amoureux *A, B, C*
- <sup>i</sup> ces presentes epistres *A, B, C*
- <sup>j</sup> Ma dame *A, B* / madame *C*
- <sup>k</sup> ne se feut *A, B* / fust point formalisé *C*
- <sup>l</sup> sans plus hardiesse *C*
- <sup>m</sup> ne descouvrirez *A, B, C*
- <sup>n</sup> que vostre beauté luy pourchasse *A, B, C*
- <sup>o</sup> Et cependant, ma dame *A, B* / madame *C*
- <sup>p</sup> en vain le voudrois-je *E*
- <sup>q</sup> ma dame *A, B* / madame *C*
- <sup>r</sup> ma dame *A, B* / madame *C*
- <sup>s</sup> Ma dame *A, B*
- <sup>t</sup> celle excellente cité *A, B*
- <sup>u</sup> celle haute entreprise *A, B*
- <sup>v</sup> mon livre *A, B*
- <sup>w</sup> « Sans nous en pouvoir exempter » ne figure pas dans *A* et *B*
- <sup>x</sup> luy sont en luy occurentes *A, B*
- <sup>y</sup> sans nous faire defricher *B*
- <sup>z</sup> Et que tous en ensuyvant *A, B*
- <sup>aa</sup> ma dame *A, B*
- <sup>bb</sup> puisque c'est de vostre service *A, B*
- <sup>cc</sup> ce populaire *A, B*

dd ma dame *A, B*  
ee qu'un si loyal serviteur *A, B*  
ff [à] bon droit pourroy-je *A, B*  
gg ma dame *A, B*  
hh envers cestuy vostre serviteur *A, B*  
ii je vous envoye *A, B*  
jj de la servitude et amitié *A, B*  
kk Dans *A* et *B*, le nom de l'auteur ne figure pas  
ll ma dame *A, B*  
mm Dame, Dame *A, B*  
nn ma dame *A, B*  
oo ce tien bouquet *A, B*  
pp l'un à l'autre *A, B*  
qq ma dame *A, B*  
rr faites ma dame, faites *A, B*  
ss Ma dame *A, B*  
tt Car neantmoins *E*  
uu pourrois-je contrevenir *E*  
vv ma dame *A, B*  
ww contre l'ordre de sa nature *A, B*  
xx son seul signal et Pharos, dernier refuge de ses miseres *A, B*  
yy ma dame *A, B*  
zz dee ma part, trouvera ce neantmoins quelque excuse *A, B*  
aaa Ma dame *A, B*  
bbb comme je suis tres seur *A*  
ccc Ains me semble, soubs vostre correction, puisque si avant *A, B*  
ddd que ne me mettiez en jeu Amour *A* / que ne me mettiez en jeu amour *B*  
eee madame *A, B*  
fff (ma dame) *A, B*  
ggg (ma dame) *A, B*  
hhh ma dame *A, B*  
iii *Si pour conter son malheur,*  
*Nostre plus grand mal s'absente,*

*D'où vient qu'ouvrant ma douleur,  
Ma douleur tousjours s'augmente?  
Tout martire par long trait  
Perd sa vigueur et sa force,  
Mais plus je veis, plus s'atrait  
En moy douloureuse entorce.  
Cruel destin, qui de moy  
Feis l'amour seigneur et maistre,  
Pourquoy soubs si triste loy  
Me voulus tu faire naistre?  
Venez ô amants heureux,  
Venez ouir la complainte,  
Qu'un dieu dans un langoureux  
A dès sa naissance empreinte.  
Et vous qui de liberté  
N'eutes oncques cognoissance,  
Et vous qui en loyauté  
Avez plaine jouissance.  
Oyes la triste chanson  
Que dedans ceste prairie,  
Sous un lamentable son  
Je chante, je pleure, et crie,  
Heureux, heureux qui suyvez  
Les vertus d'une et la grace,  
Heureux vous qui poursuivez  
La gloire d'une à la trace.  
Heureux qui d'un seul objet  
Rendez vostre amour contente,  
Heureux qui d'un seul proget  
Vivez en heureuse attente.  
En une fîchez vostre œil,  
En une se paist vostre ame,  
Vous entretenant sans dueil*

*D'une reciproque flame.  
Mais mon astre infortuné  
Ma desastrée fortune,  
Ne me permist estre né  
Pour me contenter en une.  
L'une m'a ravy le ris,  
Sans que plus avant j'y touche,  
L'autre dont je suis espris  
Se depart sans plus ma bouche.  
L'autre qui au vif m'attaint  
Prit mon meilleur en service :  
Et l'autre pour son beau taint  
Fait de mon œil sacrifice.  
L'autre couvre mon malheur  
Et mon heur soubs son esselle :  
L'autre d'aussi grand valeur  
D'un mesme apast m'ensorcelle.  
L'une se range à rigueur :  
L'autre ma douce ennemie,  
Fait de mon ame et mon cœur  
Une estrange anatomie.  
L'une d'entre elles je voy  
(Celle que tant j'ay prisée)  
Faire de moy, de ma foy,  
Et de mon amour risée.  
Telle me tient en honneur,  
Telle est un peu moins hagarde,  
Qui d'un œil avant coureur  
Le dessein de son cœur farde.  
Toutes d'un commun accord  
En moy dressent un trophée,  
Estimants que de mon sort  
Sera leur gloire estophée.*

Tant leur aigreur s'assouivit  
 De voir ma douleur guidée  
 Vers cest amour, qui ravit  
 Mon esprit en leur Idée.  
 Plus me cognoissent captif  
 Soubs une et autre maistresse,  
 Plus est leur cœur ententif  
 À m'engloutir de detresse :  
 Et plus je voy leur froideur  
 S'englacier soubs loy severe,  
 Plus je sen dans moy l'ardeur  
 D'un amour qui persevere.  
 Ainsi va doncq' le decret,  
 (O cieux! Ô mon influence !)  
 Qu'à ce Phœnix le regret  
 Soit seul pour son esperance?  
 O prodigue de ton cœur  
 Et de ta vaine pensée!  
 Fault il qu'en telle langueur  
 Ta foy soit recompensée?  
 Vous Daimons, qui conduisez  
 Mon amour soubs celle flame,  
 Plus tost, plus tost reduisez  
 Ce mien cors soubs une lame :  
 Ou bien en moy rebouchez  
 Cette trop aspre pointure,  
 Ou aux dames retranchez  
 Leur froid en autre nature.

<sup>jjj</sup> que l'amitié que me portiez A, B

<sup>kkk</sup> dame A, B

<sup>lll</sup> pendant quel temps tu t'es si bien sceu masquer A, B

<sup>mmm</sup> laquelle ce neantmoins A, B

<sup>nnn</sup> ma dame A, B

ooo ma dame *A, B*  
ppp tout autre personnage *A, B*  
qqq D'autant qu'estant *A, B*  
rrr du tout eslongnez et alienez *A, B*  
sss que me pourchassiez *A, B*  
ttt ma dame *A, B*  
uuu tout le soupçon et mal-talent *A, B*  
vvv Amour, je me plains de toy : Mais pourquoy me plain-je de toy *A, B*  
www fantastique *A, B*  
xxx si sottes *A, B, E*  
yyy fortune si favorable *A, B*  
zzz qui par l'espace de deux ans *A, B*  
aaaa que j'ay amassé dedans moy *A, B*  
bbbb d'honnestes dames *A, B*  
cccc par tes baisers ensorcelez *A, B*  
dddd ou la grandeur de mon amour : Mais pourquoy dy-je mon amour à l'endroit *A, B*  
eeee oncques susceptible *A, B*  
ffff depuis deux ans *A, B*  
gggg de toy dame *A, B*  
hhhh je confine mes jours *A, B*  
iiii non point seulement *A*  
jjjj mais le Tems, le Tems, qui après *A, B*  
kkkk de deux ans *A, B*

## GLOSSAIRE

(À) Credit : *en vain* [X3r°]

Aculer : *acculer, pousser dans un endroit où l'on ne peut pas reculer, coincer* [T7v°]

(À fausses) Enseignes : *sans motif* [V6r°], *injustement* [X2v°]

Aguillonner : *piquer comme avec un aiguillon* [V7v°]

Ains : *mais, mais plutôt* [passim.]

(À la) Charge : *avec la promesse* [V7r°, V8r°]

(À l') Envy : *avec rivalité* [S7v°]

Alienation : *séparation* [X2v°, X4r°]

Alteres : *transport prophétique* [T6v°], *trouble d'esprit, agitation* [X3v°]

Apeter : *désirer vivement* [S7r°]

Après (prép.) : *près de* [V7r°, X1r°]

Apris (adj.) : *appris, instruit, éduqué* [V1v°]

Arrest : *repos, tranquillité* [V6r°]

Asseuré (*adj.*) : *sûr, certain* [V1v°, V4v°]

Atraire : *attirer* [X1r°]

Au moule de : *sur le modèle de* [S8v°]

Brasser : *réaliser* [V5r°], *préparer sournoisement* [V8v°, X4r°]

Brute : *bête brute, animal considéré dans ses instincts sauvages* [X3v°]

Bureau : *tapis de table utilisé en particulier lors d'une audience ; par métonymie, l'audience elle-même ou le local où elle se tient. Ici, dans le sens d'un jeune inexpérimenté* [X2r°]

Butiner : *prendre comme butin* [T5r°]

Cartel de deffy : *lettre de défi* [T5v°, T6r°]

Cas : *état* [T7r°]

Chaisne : *chêne* [T6v°]

Circuit : *détour* [V3v°, v. 32]

Combien que : *encore que, bien que* [*passim.*]

Compasser : *disposer de façon harmonieuse* [T6v°]

Compatir : *se concilier* [T7v°]

Complexion : *caractère* [V6v°, V8v°]

Conference : *compagnie* [V4r°]

Congratuler : *se réjouir* [V1v°]

Contemnement : *dédain* [S7v°, T3v°]

Corner : *rendre public* [T5v°]

Couhardie : *couardise, lâcheté* [T6r°]

Coup : *action, circonstance* [T2v°, T5r°, V4v°]

Cuire : *brûler* [V3v°, v. 33]

Cure : *soin* [X4r°]

(De) Ceste heure : *à présent* [V7r°]

Deduit : *plaisir* [V3r°, v. 4]

Defricher : *éclaircir* [T3v°]

(De) Guet à pens : *de manière préméditée* [T1r°]

(De) Longue main : *depuis longtemps* [V1v°, V8v°]

Deportement : *plaisir* [T5v°]

(De prime) Face : *d'emblée* [V5v°]

Desgorger : *parler avec colère* [X1v°]

De tout point : *tout à fait* [X4v°]

Diversifié (*adj.*) : *inconstant, instable* [X1r°]

Duire à qqn : *convenir* [V3v°, v. 28]

Duit à qqc (*adj.*) : *exercé, habitué* [V3v°, v. 21]

Elancer : *lancer* [T5v°]

Ententif : *attentif* [T2r°]

Erre : *action de suivre tel chemin (au fig.), d'où manière d'agir* [T4v°]

Esbat : *amusement* [S7v°]

Esblouyé : *aveuglé* [V7r°, X4r°]

Eschange : *changement* [T7r°]

Escus : *écu, ancienne monnaie* [T2r°]

És ou es : *dans les* [T4r°, T6v°, V4r°]

Esventer : *répandre, divulguer* [V7v°]

Esvolé (*adj.*) : *volage* [V8v°]

Excuse : *contentement, justification* [V1v°]

Fable : *parole vaine, bavardage sans fondement* [T7r°]

Faict : *conduite* [S7v°]

Faintise : *tromperie* [X2v°]

(Faire la) Raison : *donner réparation* [T1r°, T5v°]

Faire le faut : *ce qui est inévitable* [V7r°]

(Faire) Risée : *se moquer avec mépris* [X1v°]

Fantasque : *extraordinaire, extravagant* [V8v°]

Fors (*prép.*) : *excepté, hormis* [V4r°]

Fort (*n. m.*) : *forteresse* [T6r°]

Garniment : *ornement* [T1r°]

Gentillastre (*avec une nuance péj.*) : *petit gentilhomme* [X2r°]

Gesir : *consister en* [V5r°]

Grief (*adj.*) : *lourd, pénible* [S8r°]

Guerdon : *récompense, gratification* [T4r°, X1r°]

Impetrer : *obtenir* [V5r°]

Impropere : *reproche* [T2r°]

Improperer : *reprocher qqc à qqn* [X2v°]

Jà : *déjà* [V1v°, X1v°]

Jà ne : *jamais* [S7v°, T4r°]

Lac : *piège* [V8v°]

Laisse : *lien, attache (se laisser trainer en laisse : se laisser mener par les volontés de qqn)*

[X1v°]

Las : *hélas* [V6v°, V8v°]

Lucrative : *amour du gain* [T2r°]

Maltalent : *mauvaise disposition à l'égard de qqn* [V5r°]

Malvouloir : *vouloir du mal à qqn* [T1r°]

Manifeste : *apparent, visible* [V8v°]

Marry : *fâché, contrarié* [V2v°]

Martel : *tourment, souffrance* [T8r°]

Merveille : *étonnement* [T2r°]

Merveilleux : *surprenant* [S7v°]

(Mettre à) Non chaloir : *négliger* [T5v°]

(Mettre) Jus : *abattre* [V5v°]

Molesté : *affligé* [X2r°]

Moleste (*n. f.*) : *tournement* [X3v°]

Morsure : *blessure* [V7v°]

Moyenner : *disposer* [V5r°], *procurer* [V7v°]

Nautonnier : *marin* [T8v°]

Office : *service* [V2r°]

Oncques, onc : *jamais* [*passim.*]

Opprobre : *deshonneur public, honte* [T4r°]

Ores : *maintenant* [X2v°, X3r°, X4r°]

Ores que : *quoique* [X8r°]

Outre cuidé : *outrécuidant, téméraire* [V5v°]

(Par) Effect : *en action, dans le concret (par opposition à la simple promesse ou à l'apparence)* [S8v°, T3v°, X1v°, X2r°]

Parfournir : *achever* [V5v°]

Piaffer : *agir avec vanité* [T6r°]

Pointure : *blessure* [S7r°, X3r°]

Populasse : *bas peuple* [T4r°]

Pourchas : *démarches en vue d'un mariage* [V3v°]

Pourchasser : *procurer, causer* [S8v°, T1r°, V7r°, V8r°]

(Pour) Lieu de : *en raison de* [X2r°]

Protester : *promettre, s'engager à* [S8r°], *jurer* [V5v°], *prendre à témoin* [V6v°]

Prude : *pudique* [V5r°]

Querir : *chercher* [V4v°]

Quite à quite : *quittes, libérés d'obligations* [V3v°, v. 34]

Rassis : *rendu au calme* [X4v°]

Redonder : *retomber* [V4v°]

Repentance : *regret* [T5r°]

Reth ou ret : *piège* [X1r°, X4r°]

Retifver : *désobéir* [T8v°]

Ronger : *ruminer* [X3v°]

Rudoyer : *traiter rudement* [V7v°]

Saffreté : *éclat, vivacité* [T8r°]

(S') Alambiquer : *se torturer* [X3r°]

Sans plus : *seulement, (exclusivement)* [S8v°, T1r°, T3v°, T5r°]

(S') Asseurer : *être sûr* [T1v°, T2v°, V1v°, V2v°, X1r°, X1v°, X3v°]

(Se) Baigner : *se complaire, éprouver du plaisir* [X3v°]

(Se) Blotir : *se réfugier* [T6r°]

(Se) Composer : *se décider à* [T8r°]

(Se) Deschevestrer *ou* deschevetrer : *se dégager* [V8v°, X4r°]

(Se) Desdire : *se rétracter* [V7r°]

(Se) Dresser : *composer* [S7v°], *se diriger, être orienté vers qqc.* [T2v°], *adresser* [V7r°]

(S') Ensaisiner : *prendre possession de qqc* [T3r°]

(S') Estudier : *s'appliquer à* [T2r°, V5r°, V7v°, X1r°]

(Se) Formaliser contre : *prendre parti contre, être hostile à* [S8r°]

Semondre : *inciter, pousser* [T2v°, V8r°, X4r°]

(Se) Parforcer à : *s'efforcer de* [X1r°]

(Se) Ramentier : *se souvenir de* [V2v°]

(Se) Retirer : *se détourner, s'éloigner* [V7r°]

Si : *pourtant, néanmoins* [S7v°, T1v°, T2r°, T5r°, T7v°, T8v°, V7r°, V7v°, V8v°, X1r°, X1v°, X2v°, X3v°]

Si avant : *si totalement* [V4v°]

(S') ingérer à : *s'aviser de* [V5r°]

Singler : *orienter, diriger* [T8v°]

Sotart : *sot* [X2r°]

Sottie : *sottise* [S7r°]

Sus : *élément qui renforce la locution conjonctive « encore que »* [T5r°]

Taye : *taie, pellicule blanche qui se forme quelquefois sur les yeux* [X4r°]

Tour : *façon de faire, tromperie* [V8v°, X2r°, X4r°]

Tourdion : *mouvement qui tord le corps* [S7v°]

Trait : *flèche* [X1v°]

Traite : *distance dans le temps* [X4v°]

(Un) Quidam de : *un certain* [X2r°]

Vacquer à : *s'appliquer à* [V7v°]

Valuë : *valeur* [V5r°]

Zelateur : *disciple* [T3v°]



## Conclusion

Le présent mémoire a prévu la réalisation d'un essai d'édition critique des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier. Il s'agit d'un travail complexe qui nous a amenée à explorer à plusieurs niveaux ce texte du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'analyse linguistique des lettres nous a permis de nous rapprocher du moyen français, ainsi que du style et du registre lexical de cette composition épistolaire. En particulier, l'étude consacrée à la langue et à la ponctuation du XVI<sup>e</sup> siècle a fait l'objet de plusieurs observations, que nous avons développées lors de la phase de transcription. De plus, l'établissement des variantes et la constitution du glossaire ont contribué à mieux nous faire comprendre la structure de la langue des lettres amoureuses de Pasquier.

L'établissement d'un appareil critique de notes a été envisagé en mêlant des éléments de contextualisation, d'analyse et d'interprétation. L'élaboration des notes a été le résultat de longues réflexions menées dans le but de comprendre plus en profondeur le texte et d'en faciliter la compréhension, là où il présentait des passages ambigus ou d'interprétation difficile. Grâce à l'annotation du texte, offrant une clé de lecture plus fine des *Lettres amoureuses*, nous avons pu analyser plus en profondeur les lettres de Pasquier et vérifier dans quelle mesure le parcours biographique de l'auteur, sa production de jeunesse, l'influence du domaine littéraire de l'époque et les événements du temps ont fini par converger dans le tissu discursif de ses lettres d'amour.

Afin de mener à bien ce travail d'édition critique, nous nous sommes penchée en outre sur le contexte de production des *Lettres amoureuses* et sur leur analyse littéraire, en essayant d'offrir une vision assez large de cette composition. Publiée pour la première fois en 1555, à l'intérieur du *Recueil des rymes et proses*, l'œuvre de Pasquier se place entre l'élaboration de lettres conçues comme de purs modèles de style et la production de lettres s'éloignant progressivement des artifices de la rhétorique et s'ouvrant aux perspectives diégétiques de la fiction romanesque. La forte qualité oratoire des lettres de Pasquier, leur portée stylistique, l'éloquence du ton, l'emploi d'expressions figées empruntées au répertoire codifié de la lettre d'amour, la fonction édifiante de l'œuvre, les réflexions reposant sur la thématique amoureuse qui se mêlent à la manifestation des sentiments du sujet écrivant, la structure et l'agencement des lettres montrent comment le texte de notre auteur n'est pas exempt de l'influence des modèles des manuels et des recueils épistolaires. Tout en s'inscrivant dans la continuation de ces productions, les *Lettres amoureuses* franchissent le seuil de l'invention romanesque et imposent une nouvelle modalité narrative qui se combine avec la forme

épistolaire. Bien que les lettres d'amour de Pasquier n'appartiennent pas au domaine de la fiction, elles mettent en place toute une série de mécanismes innovants leur conférant une allure romanesque. La représentation du parcours individuel de l'amant, l'attention à la vie intérieure du sujet écrivant qui évolue au sein du texte, l'allusion à une durée temporelle timidement marquée, la combinaison de circonstances vraisemblables et d'éléments référentiels sont autant d'éléments témoignant de la présence de potentialités fictionnelles, qui seront à la base du roman par lettres. À côté, dans la lignée de la tradition des recueils épistolaires, cet ouvrage de Pasquier nous montre des lettres inscrites de plein droit dans la tradition littéraire du discours amoureux et exhibées en tant qu'exemple d'une prose épistolaire qui vise à la promotion de la langue nationale.

Ce mémoire a été complété par la réalisation, à travers la plate-forme EMAN, du volet numérique « Pasquier amoureux ? ». L'élaboration du site s'est articulée autour d'un travail graduel qui a commencé par la manipulation, la consultation, la sélection et l'agencement de différents textes, qui ont été successivement inscrits sur un support numérique destiné à de nouvelles pratiques de lecture. Par ailleurs, la structuration et le traitement des données nous ont conduite à réfléchir à l'organisation logique des ressources, dans le but de permettre aux utilisateurs de repérer plus aisément les éléments présentés. Cette opération nous a initiée à l'usage de l'*UI-Templates*, apte à la valorisation des données du site. Il s'agit de l'une des pratiques les plus intéressantes du travail réalisé sur la plate-forme EMAN, qui nous a donné la possibilité de « démonter » et de recomposer les différents blocs du site, en assurant ainsi une visualisation plus systématique et homogène des notices.

La création du site « Pasquier amoureux ? » a en outre comporté l'édition critique numérique de certains textes. L'initiation à l'outil *Transcript* – axé sur l'initiative TEI (*Text encoding initiative*) – nous a permis, à cet égard, de nous mesurer aux procédés d'annotation, de balisage et d'encodage des textes, à la faveur d'un apprentissage technique plus spécifique.

En conclusion, le parcours de formation continue en matière numérique que nous avons suivi dans le cadre de notre initiation EMAN nous a permis de nous rapprocher de nouvelles méthodes en matière de structuration de matériaux et de données, ainsi que d'éditorialisation d'écrits littéraires de la Première Modernité. Ce type de travail nous a induite à réfléchir à l'intégration d'un espace numérique dans notre démarche d'appropriation du texte des *Lettres amoureuses* de Pasquier et à porter un regard nouveau sur les pratiques à envisager en vue d'un projet d'édition critique numérique. Par le biais de ce travail, nous avons pu interroger les multiples dispositifs propulsés par la plate-forme EMAN et nous approprier à part entière l'usage d'un outil qui est devenu un moyen d'exploitation et d'exploration pour notre recherche.





Pasquier amoureux ?

1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.*

Auteurs : Pasquier, Étienne

Collection parente : *Lettres amoureuses d'Étienne Pasquier* : édition princeps

## Présentation

Brève description :

Le titre du recueil met bien l'accent sur le principe de *varietas* caractérisant la structure de cet ouvrage composite. Le *Recueil des rymes et proses de E. P.*, dont les initiales cachent l'identité de l'auteur, se compose en effet d'une *épître dédicatoire* - adressée à Louis Brailon et à Christofle de Foussomme -, de quatre-vingt-sept sonnets non numérotés d'inspiration pétrarquiste, d'un dizain, ainsi que de deux huitains. La section des *Epistres* occupe une place centrale dans le recueil et elle est suivie de deux dialogues (*Colloques*) s'articulant autour du débat d'amour, genre largement exploité par Pasquier à partir de 1554 dans son *Monophile*. Le recueil se termine par une élégie dédiée à Ronsard (*Contr'amour*), reposant sur le *topos* de la passion vue comme expérience douloureuse.

Responsable de la présentation : Lagnena, Michela

## Les sous-collections

2 sous-collections :

- 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.* Pêritextes
- 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.* - *Epistres*

## Les documents de la collection

Il n'y a actuellement pas de contenus dans cette collection.

Tous les documents : [Consulter](#)

## Informations sur la notice

Auteur de la notice : Lagnena, Michela

Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales : [Projet Pasquier Amoureux ?](#) (Michela Lagnena, Anne Réach-Ngô, Magda Campanini) ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

## Informations générales

Auteur(s) : Pasquier, Étienne

Titre : 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.*

Titre long du recueil : RECUEIL // DES RYMES // ET PROSES DE // E. P.

Structure de l'œuvre :

- *Sonnets*
- *Epistres*
- *Colloques*
- *Contr'Amour*

## Informations sur l'édition

Date de publication : 1555

Lieu de publication : Paris

Imprimeur(s)-libraire(s) : Sertenas, Vincent

Données sur l'imprimeur-libraire :

- Naissance : 15..?
- Mort : septembre 1562
- **Activité d'imprimeur-libraire** : en association avec Jean Longis et Étienne Groulleau ; puis avec Gilles Robinot
- [Source](#) des données sur l'imprimeur-libraire (data.bnf)

Langue : Français

## Citation de la page

Pasquier, Étienne, 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.*, 1555.

Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 18/02/2022 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/collections/show/6>

## Export de la fiche

atom, dcms-xml, json, omeka-xml

[Exporter en PDF les métadonnées.](#)

## Informations sur l'exemplaire

Format : in -8°, 68 ff.

Mention du Privilège : Extrait du Privilège du Roi daté du 31 Octobre 1555

Ex libris : Non

Notes manuscrites : Non

Localisation de l'exemplaire :

Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Rés. YE 1662 ; exemplaire disponible sur Gallica

Collection créée par Michela Lagnena

Collection créée le 21/02/2021

Dernière modification le 18/02/2022

## Description de la page de titre du *Recueil des rymes et proses de E. P.*

Pasquier amoureux ?

[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Page de titre

Auteurs : Pasquier, Étienne

Collection : 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.* Péritextes - Voir les autres notices de cette collection

### Informations générales

Titre : [1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Page de titre

Auteur(s) : Pasquier, Étienne

### Informations sur l'édition et sur l'exemplaire

Date de publication : 1555

Lieu de publication : Paris

Langue : Français

Localisation de l'exemplaire :

Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Rés. YE 1662 ; exemplaire disponible sur Gallica

### Page de titre

Transcription de la page de titre :

RECVEIL // DES RYMES // ET PROSES DE // E. P. // A PARIS, //  
*Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant sa boutique // au Palais, en la Galerie,  
par ou on va à la Chan- // cellerie : à l'image saint Jean l'Evangeliste, // en la  
rue Neuve nostre Dame. // 1555. // AVEC PRIVILEGE DV ROY.*

Marque d'imprimeur :

La marque d'imprimeur qui figure dans la page de titre du recueil représente la chute d'Icare. Selon la mythologie, Icare vola trop près du soleil et la cire de ses ailes fondit ; par conséquent, le fils de Dédale tomba dans la mer et se noya. La marque d'imprimeur est suivie de la devise latine *Ne quid nimis* renvoyant à l'éthique de la tempérance.

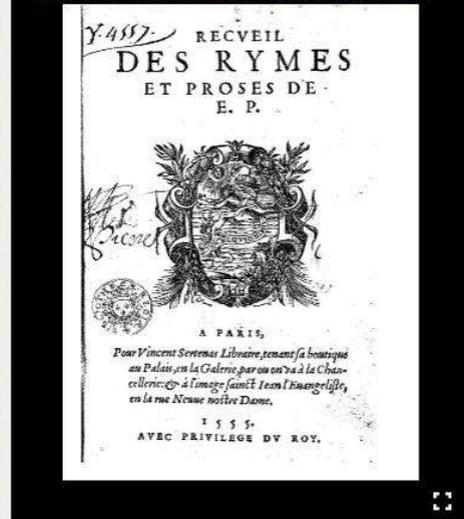
### Les mots clés

page de titre

### Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

[1555\_VincentSertenas\_Recueildesrymes...



### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)



### Informations sur la notice

Responsable de la notice : Lagnena, Michela

Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales : Projet Pasquier Amoureux ? (Michela Lagnena, Anne Réach-Ngô, Magda Campanini) ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

### Citer cette page

Pasquier, Étienne, / 1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.]

Page de titre, 1555.

Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 17/02/2022 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/items/show/59>

# Description de l'épître dédicatoire du *Recueil des rymes et proses de E. P.*

Pasquier amoureux ? Voir la transcription de cet item

[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Épître dédicatoire

Auteurs : Pasquier, Etienne  
Collection : 1555 Vincent Sertenas Recueil des rymes et proses de E. P. Péritextes - Voir les autres notices de cette collection

---

### Informations générales

Titre : [1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Épître dédicatoire  
Auteur(s) : Pasquier, Etienne

---

### Informations sur l'édition et sur l'exemplaire

Date de publication : 1555  
Lieu de publication : Paris  
Langue : Français  
Localisation de l'exemplaire : Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Rés. YE 1662 ; exemplaire disponible sur Gallica

---

### Description et Analyse

Nature du texte :  
Épître dédicatoire

Dédicataires (s) :

- Brailion, Loys
- Foussomme, Christophe de

Petit regard critique sur le texte :

Conformément à l'usage de l'époque, dans cette lettre Pasquier exploite toutes les ressources rhétoriques caractérisant l'épître dédicatoire - *topos modestiae, captatio benevolentiae*, rhétorique de l'éloge - et insiste sur la portée édifiante de son ouvrage, qui consiste à instruire, à travers la variété des genres représentés, le peuple français sur les principales questions d'amour. Plus précisément, le recueil hétéroclite de Pasquier se propose de donner une leçon morale, où l'*ethos* auctorial se combine avec l'exploration d'un espace plus intime. La communion avec tout lecteur encourage la perspective pédagogique du volume, visant à donner des enseignements sur un plan existentiel plutôt que stylistique ou rhétorique. Il s'agit d'une réflexion que Pasquier mettra en lumière également dans la première de ses lettres amoureuses, qui se présente comme une sorte d'avant-propos encadrant cette composition épistolaire, où se condensent les principes de l'épître dédicatoire et les fonctions de l'adresse au lecteur.

---

### Les mots clés

épître dédicatoire

---

### Les relations du document

Collection 1555 Vincent Sertenas Recueil des rymes et proses de E. P. - Epistres

Ce document relation :

 [1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Epistres

ij Qui eut jamais estimé

*Épître dédicatoire du Recueil des rymes et proses de E. P. développe les mêmes réflexions que la première lettre des Epistres.*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

---

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)



---

### Informations sur la notice

Responsable de la notice : Lagnena, Michela

Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales : Projet Pasquier Amoureux ? (Michela Lagnena, Anne Réach-Ngô, Magda Campanini) ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

---

### Citer cette page

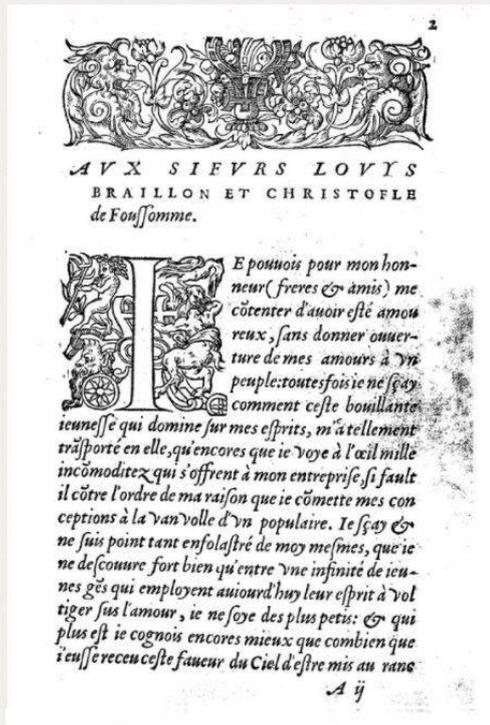
Pasquier, Etienne, [1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.] Épître dédicatoire, 1555.  
Éditeur : Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).  
Consulté le 17/02/2022 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Pasquier-amoureux/items/show/60>

---



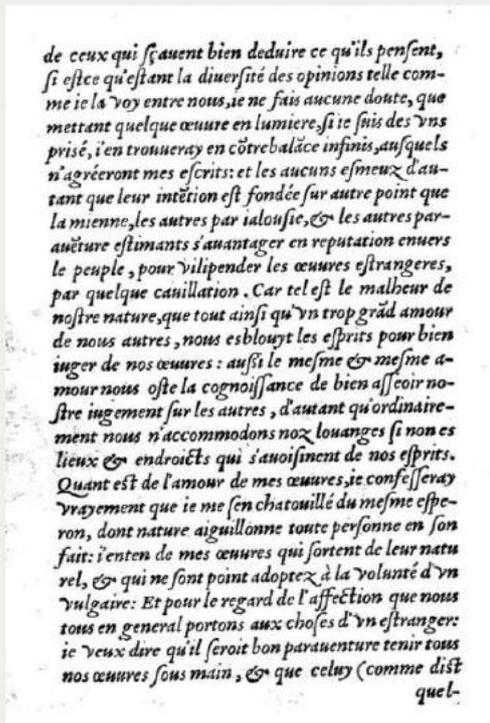
[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.]

Épître dédicatoire



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.]

Épître dédicatoire



^ Aux Sieurs Louys Brailon et Christofle de Foussomme<sup>1</sup>.

Je pouvois pour mon honneur (freres et amis) me contenter d'avoir esté amoureux, sans donner ouverture de mes amours à un peuple : toutesfois je ne scay comment ceste bouillante jeunesse qui domine sur mes esprits, m'a tellement transporté en elle, qu'encores que je voye à l'œil mille incommoditez qui s'offrent à mon entreprise, si fault il contre l'ordre de ma raison que je commette mes conceptions à la vanvolle d'un populaire. Je scay et ne suis point tant enfolastré de moy mesmes, que je ne descouvre fort bien qu'entre une infinité de jeunes gens qui employent auourd'huy leur esprit à voltiger sus l'amour<sup>2</sup>, je ne soye des plus petis : et qui plus est je cognois encores mieux que combien que j'eusse receu ceste faueur du Ciel d'estre mis au ranc [A2r] de ceux qui sçavent bien deduire ce qu'ils pensent, si est ce qu'estant la diversité des opinions telle comme je la voy entre nous, je ne fais aucune doute, que mettant quelque œuvre en lumiere, si je suis des uns prisé, j'en trouueray en contrebalance infinis, ausquels n'agrèeront mes escrits : et les aucuns esmeuz d'autant que leur intention est fondée sur autre point que la mienne, les autres par jalousie, et les autres par aventure estimants s'avantager en reputation enuers le peuple, pour vilipender les œuvres estrangeres, par quelque cavillation. Car tel est le malheur de nostre nature, que tout ainsi qu'un trop grand amour de nous autres, nous esblouyt les esprits pour bien iuger de nos œuvres : aussi le mesme et mesme amour nous oste la cognoissance de bien asseoir nostre jugement sur les autres, d'autant qu'ordinairement nous n'accommodons nos louanges sinon es lieux et endroicts qui s'auoisinent de nos esprits. Quant est de l'amour de mes œuvres, je confesseray vrayement que je me sen chatouillé du mesme esperon, dont nature aiguillonne toute personne en son fait : j'enten de mes œuvres qui sortent de leur naturel, et qui ne sont point adoptez à la volūté d'un vulgaire [.] Et pour le regard de l'affection que nous tous en general portons aux choses d'un estrange : je veux dire qu'il seroit bon par auenture tenir tous nos œuvres sous main, et que celuy (comme dist quel- [A2v]

/298/ quelquefois un sage mondain, des femmes) se bastiroit plus grand louange, qui ne se descouvrant au public, se tiendrait toujours couvert sous les courtines de la nuit. Parce que nous sommes fort pervers juges au fait d'autrui, y trouuans toujours à remordre : et ne feust ce qu'estants toutes choses bien succedées à son autheur, et deduites selon son proget et intention, luy imputer toutesfois qu'il se fait tort, ou pour l'impertinence de la matiere, ou que le sujet qu'il traite ne soit respondant à son aage, où à l'estat duquel il fait profession. De maniere que la pluspart de ce sot peuple (quand j'appelle ce sot peuple, j'y conjointz mesmement ceux là, qui par reputation populaire sont estimez les plus sages) se donnera ordinairement plus de peine de mon auancement, que du sien, ny semblablement que moy mesme. Et toutesfois il ne voit pas que toutes choses tendants à un contentement d'esprit, je demeure aussi satisfait en ce que tu tracasse dans moy, que luy en la poursuite de ses estats et honneurs, ou d'une vile lucrative. Voilà pourquoy (pour me donner plaisir à part moy) peu me chault qu'à l'ouverture de ce livre quelque sot, qui par aventure pensera estre bien discret, soudain s'aprestera à rire, non seulement pour voir icy un amour deduit, qui sera (ce luy semblera) un argument de trop legiere estoppe : mais aussi jugera que le mestier de faire son- [A3r] /299/ nets ne vault plus rien, comme estant chose trop commune et usitée entre les esprits de la France. Et dira à l'aventure, que je suis des nouveaux poëtes, me pensant faire un grand tort. À telle maniere de gens, comme despourueus de tout sens, je ne veux dresser response : [.] je me complaindray seulement de l'iniquité de tout temps, et que jamais entre tous les siècles, ne furent que bien rarement favorisez les vivants. Et fault encores que j'appelle ingratitude toute une France, qui ne veult recevoir en faueur les sacrifices de nos esprits, que nous immolons devant elle. Et toutesfois je ne suis point tant enamouré de moy, que je ne m'avise fort bien, qu'il y a mille autres subjects, ausquels pour le deu de mon office je devois employer mon esprit, et avec plus grand honneur. Mais aussi je veux bien aviser tout homme, qui m'improperera ce défaut, qu'il entend mal l'horologe et conduite de nostre corps, et ne cognoist, que bien souvent le contrepoix et pesanteur des passions reigle les rouës de nostre esprit : tellement que qui voudroit se forcer, pensant par une raison dompter son inclination naturelle, par aventure osteroit il l'harmonie et gentillesse qu'il monstre par ses effects, suivant ce qui luy est propre. Suffise vous seulement si estes gens d'esprit (Car à vous peuple François, j'adresse ceste mienne parole, à l'imitation d'un Cesar et Pline en tous livres [A3v] /300/ qui se presentoient<sup>3</sup>) prendre mes escrits, pour vostre usage

quelquefois vn sage mondain, des femmes) se basti-<sup>3</sup>  
roit plus grand louange, qui ne se descourant au  
public, se tiendroit toujours couuert sous les cour-  
rimes de la nuit. Par ce que nous sommes fort per-  
uers iuges au fait d'autruy, y trouuants toujours à  
remordre: & ne feust ce qu'estants toutes choses  
bien succedées à son aubeur, & deduites selon son  
proget & intention, luy imputer toutes fois qu'il se  
fait tort, ou pour l'impertinence de la matiere, ou  
que le subiet qu'il traite ne soit respondant à son  
aage, ou à l'estat duquel il fait profession. De ma-  
niere que la plus part de ce sot peuple (quād i appelle  
ce sot peuple, i y coniointz mesmement ceux là, qui  
par reputatiō populaire sont estimez les plus sages)  
se donnera ordinairement plus de peine de mon a-  
uancement, que du sien, ny semblablement que moy  
mesme. Et toutes fois il ne voit pas que toutes cho-  
ses tendants à vn contentement d'esprit, ie demeure  
aussy satisfait en ce que tu tracasse dans moy, que  
luy en la poursuite de ses estats et honneurs, ou d'vne  
vile lucratiue. Voila pourquoy (pour me don-  
ner plaisir à part moy) pen me chault qu'à l'ouuer-  
ture de ce liure quelque sot, qui par auenture pensera  
estre bien discret, soudain s'aprestera à rire, non seu-  
lement pour voir icy vn amour deduit, qui sera (ce  
luy semblera) vn argument de trop legiere esto-  
phe: mais aussi iugera que le mestier de faire son-  
A ij

nets ne vault plus rien, comme estant chose trop  
commune & vsivée entre les esprits de la France.  
Et dira à l'auenture, que ie suis des nouueaux poë-  
tes, me pensant faire vn grand tort. A telle manie-  
re de gens, comme des pourueus de tout sens, ie ne  
veux dresser response: Ie me complaind'ny seule-  
ment de l'iniquité de tout temps, & que iamais en-  
tre tous les siecles, ne furent que bien rarement fa-  
uorisez les viuants. Et fault encores que i appelle  
ingrate toute vne France, qui ne veult recevoir en  
faueur les sacrifices de nos esprits, que nous immo-  
lons deuant elle. Et toutes fois ie ne suis point tant  
enamouré de moy, que ie ne vi auise fort bien, qu'il  
y a mille autres subiects, auxquels pour le deu de mō  
office ie deuoy employer mon esprit, & avec plus  
grand honneur. Mais aussi ie veux bien auiser  
tout hōme, qui m'improperera ce deffault, qu'il en-  
tend mal l'horologe & conduite de nostre corps,  
& ne cognoist, que bien souuent le contrepoix &  
pesanteur des passions rejte les rouës de nostre e-  
sprit: tellement que qui voudroit se forcer, pensant  
par vne raison dompter son inclination naturelle,  
par auenture osteroit il l'harmonie & gentillesse  
qu'il monstre par ses effets, suiuant ce qui luy est  
propre. Suffiso vous seulement si estes gens d'esprit  
(Car à vous peuple François, i adresse ceste mieme  
parole, à l'imitation d'vn Cesar & Pline en tous  
liures

et faire profit de mon dam: car pour tel regard vous les ay-je destinez, sans  
vous imaginer mille sottises superstitieuses, desquelles ne pouvez tirer à la  
longue, si bien vous y pensez, qu'une semblable vanité que celle que estimez  
resider en mes amours. Et cependant (freres) pour retourner devers vous,  
quelle que soit mon entreprise, je vous l'ay voulu dedier, comme dernière  
retraicte de mon esprit en cest endroit. En attendant que mon labeur me  
moyenne avec le tems quelque plus haulte invention. Car que puis-je moins  
faire pour vous, sinon vous monstrier, que si pendant vostre absence j'ay  
quelquefois transporté mes esprits en autre part, que ce à neantmoins esté  
sans l'alteration de l'amitié qui est entre nous commencée, depuis le temps  
de nostre estude? Vous assurant que si basty vn temps ces sonnets pour  
l'affection que j'auoy en unes et autres dames, vostre amitié premierement,  
puis le zele et affection que je porte naturellement à mes œuvres, est cause  
de les publier. [A4r] / 301 /

<sup>1</sup> Il s'agit notamment de Monsieur Brailion, Conseiller au Siège Présidial de  
Lyon et de Monsieur de Foussomme, gentilhomme Vermandois ↔

<sup>2</sup> En plus de la production lyrique amoureuse, on assiste à la diffusion des  
traictez et des dialogues consacrés à l'amour. La mode des livres d'amour  
vient plus précisément d'Italie. À ce titre, *Les quatre livres du Courtisan* de  
Baltazar de Castillon sont traduits, en 1537, par Jacques Colin (Paris, Denis  
de Harsy). En 1545, Jean Martin fait paraître la traduction des *Azolains* de  
Bembo (Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet). En 1551, le *Dialogue*  
traictant d'Amour et Jalousie de Sperone Speroni est édité par Claude Gruget  
(Paris, E. Groulleau). La même année, Pontus de Tyard traduit les *Dialogues*  
d'Amour de Léon l'Hébreu (Lyon, J. de Tournes, 1551). ↔

<sup>3</sup> Dans ses *Commentaires* - ouvrages historiographiques et ethnographiques -  
César propose un récit détaillé de ses campagnes militaires, dans le but  
d'éduquer les Romains. Quant à Pline L'Ancien, son *Histoire naturelle* est  
offerte au profit de tout lecteur. ↔

<sup>4</sup> Le rapport d'amitié entre Pasquier et les dédicataires de cette épître  
liminaire est témoigné entre autres par les lettres que notre auteur leur  
adresse dans sa correspondance (voir *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, I-IV, dans  
*Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, [imprimé à Trévoux],  
Compagnie des libraires associez, 1723, t. II). ↔

liures qui se presentoient) prendre mes escripts, pour  
vostre vsage & faire profit de mon dam: car pour  
tel regard vous les ay-je destinez, sans vous ima-  
giner mille sottises superstitieuses, desquelles ne pouvez  
tirer à la longue, si bien vous y pensez, qu'une sem-  
blable vanité que celle que estimez resider en mes  
amours. Et ce pendant (freres) pour retourner de-  
uers vous, quelle que soit mō entreprise, ie vous l'ay  
voulu dedier, comme dernière retraicte de mon e-  
sprit en cest endroit. En attendant que mon la-  
beur me moyenne avec le tems quelque plus haulte  
invention. Car que puis-je moins faire pour vous si  
non vous monstrier, que si pendant vostre absence  
i ay quelquefois transporté mes esprits en autre part,  
que ce à neantmoins esté sans l'alteratiō de l'amitié  
qui est entre nous commencée, depuis le temps de  
nostre estude? Vous assurant que si basty vn temps  
ces sonnets pour l'affection que i auoy en vnes &  
autres dames, vostre amitié premierement, puis le  
zele & affection que ie porte naturellement à mes  
œuvres, est cause de les publier.

A iij

## Présentation

### Brève description :

Le titre rhématique « Epistres », dont l'indication taxinomique n'évoque que le statut générique de l'œuvre, ne révèle pas le sujet abordé dans les lettres de Pasquier. L'œuvre développe une réflexion générale sur l'amour inaugurée dans *Le Monophile* en 1554. Première composition épistolaire de l'auteur, cette œuvre accueille une série de lettres à voix unique dessinant le parcours d'un amour malheureux ; placées sous le signe de la monodie, les *Epistres* montrent le chemin d'un amant qui, débutant par la déclaration la plus soumise à l'égard de sa dame, passe de l'affection au désamour marqué par une rupture extrêmement douloureuse.

Responsable de la présentation : Lagnena, Michela

## Informations générales

Auteur(s) : Pasquier, Étienne

Titre : 1555 Vincent Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P. - Epistres*

Nombre de lettres contenues : 19

## Informations sur l'édition

Date de publication : 1555

Lieu de publication : Paris

Langue : Français

## Informations sur l'exemplaire

Localisation de l'exemplaire :

Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Rés. YE 1662 ; exemplaire disponible sur [Gallica](#)

## Les documents de la collection

19 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les 10 premiers documents de la collection :



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] De quel parfum

Pasquier, Étienne



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] Faudra il donc qu'en pleurs et gémissements

Pasquier, Étienne



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] J'avois par quelque temps estimé

Pasquier, Étienne



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] Je m'en desdy ma dame

Pasquier, Étienne



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] Je m'esbatois dernièrement

Pasquier, Étienne



[1555\_VincentSertenas\_RecueildesrymesetprosesdeE.P.\_Epistres] Je n'eusse jamais pensé

Pasquier, Étienne





## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES PRIMAIRES

#### 1. Éditions des *Lettres amoureuses*

*Epistres*, dans *Recueil des rymes et proses de E. P.*, Paris, Vincent Sertenas, 1555, in -8°.

*Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans *Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque, traduites d'italien en françois, par Philippe Hubert de Villiers, reveuës, augmentées et illustrées de leurs argumens*, Paris, Galiot Corrozet, s. d., in -12°.

*Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans Étienne Du Tronchet, *Lettres amoureuses*, Paris, Lucas Breyer, 1575, in -8° (Lettres I-IV).

*Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans Étienne Du Tronchet, *Lettres amoureuses*, Lyon, Paul Frellon et Abraham Cloquemin, 1595, in -12° (Lettres I-IV).

*Epistres familiares et amoureuses d'Estienne Pasquier Parisien*, dans Étienne Du Tronchet, *Lettres amoureuses*, Lyon, Antoine de Harsy, 1598, in -12° (Lettres I-IV).

*Lettres amoureuses*, dans *La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610, in -8°.

*Lettres amoureuses*, dans *Les Œuvres meslees d'Estienne Pasquier. Contenans plusieurs discours moraux, Lettres amoureuses, et matieres d'estat, comme aux deux precedens volumes*, Paris, Jean Petit-Pas, 1619, in -8°, tome III.

*Lettres amoureuses*, dans *Jeux de Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610-1619, in -8°, tome II.

*Lettres amoureuses*, dans *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, in-fol, tome II.

*Lettres amoureuses*, dans Étienne Pasquier, *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine, [Paris], [Diffusion Champion], 1971, tome II.

## 2. Œuvres d'Étienne Pasquier consultées \*

### a) Éditions anciennes

*Le Monophile*, Paris, Vincent Sertenas, 1554, in -8°.

*Le Monophile*, Paris, Jean Longis et Benoît Prévost, 1555, in -8°.

*Recueil des rymes et proses de E. P.*, Paris, Vincent Sertenas, 1555, in -8°.

*Les Recherches de la France*, Paris, Jean Longis et Robert le Magnier, 1560, in -8°.

*Ordonnances generalles d'amour*, Valzergues, 1564, in -8°.

*Le Monophile, avec quelques autres œuvres d'amour*, Paris, Abel L'Angelier, 1578, in -16°.

*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, Abel L'Angelier, 1586, in -4°.

*Les Recherches de la France*, Paris, Jamet Mettayer et Pierre L'huillier, 1596, in-fol.

*Le Catechisme des Jesuites*, Villefranche, [imprimé à La Rochelle], Guillaume Grenier, 1602, in -8°.

*La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610, in -8°.

*Les Lettres d'Estienne Pasquier* ; suivi de *Les Œuvres meslees d'Estienne Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas et Laurent Sonnius, 1619, in -8°, 3 volumes.

*Jeux de Pasquier*, Paris, Jean Petit-Pas, 1610-1619, in -8°, 2 volumes.

*Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam [imprimé à Trévoux], Compagnie des libraires associez, 1723, 2 volumes.

\* Nous avons respecté l'ordre chronologique des éditions.

b) Éditions critiques

*Œuvres choisies d'Étienne Pasquier, accompagnées de notes et d'une étude sur sa vie et sur ses ouvrages par Léon Feugère*, Paris, Firmin-Didot, 1849.

*Choix de Lettres sur la littérature, la langue et la traduction*, publication et annotation par Dorothy Thickett, Genève, Droz, 1956.

*Le Monophile*, édition Enea Balmas, Varese, Cisalpino, 1957.

*Écrits politiques*, textes réunis, publiés et annotés par Dorothy Thickett, Genève, Droz, 1966.

*Lettres historiques pour les années 1556-1594*, publiées et annotées par Dorothy Thickett, Genève-Paris, Droz-Minard, 1966.

*Lettres familières*, publiées et annotées par Dorothy Thickett, Paris-Genève, Droz, 1974.

*Les Jeux poétiques*, édition Jean-Pierre Dupouy, Paris, Classiques Garnier, 2001.

*Les Lettres d'Estienne Pasquier*, édition MéliSSa Lapointe, Dominique Locas et Luc Vaillancourt, Éditions du Graal, 2005.

*Les Recherches de la France*, édition Marie-Madeleine Fragonard, Mireille Huchon et François Roudaut, Paris, Classiques Garnier, 2007.

*Ordonnances générales d'amour*, édition Jean-Pierre Dupouy, Paris, Classiques Garnier, 2018.

### 3. Œuvres d'autres auteurs\*

Ariosto, Ludovico, *Orlando Furioso*, édition Emilio Bigi et Cristina Zampese, Milano, BUR Rizzoli, 2013.

Bembo, Pietro, *Les Azolains*, Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1545.

Chartier, Alain, *La belle Dame sans merci*, édition Lucien Charpenne, Paris, Les Livres et Poèmes d'autrefois, 1901.

Deimier, Pierre de, *Lettres amoureuses*, Paris, Gilles Sevestre, 1612.

*Desespoirs amoureux, avec quelques lettres amoureuses, et Poesies par le Sieur Colletet*, Paris, Toussaint Du Bray, 1622.

Desjardins, Marie-Catherine (Mme de Villedieu), *Recueil de quelques Lettres ou Relations galantes*, Paris, 1668.

Du Tronchet, Étienne, *Lettres amoureuses*, Lyon, Paul Frelon et Abraham Cloquemin, 1595.

Fabri, Pierre, *Le Grand et vrai art de pleine rhétorique*, publié avec introduction, notes et glossaire par A. Héron, Rouen, E. Cagniard, 1889-1890.

Ficin, Marsile, *Discours de l'honneste Amour sur le Banquet de Platon*, Paris, Jean Macé, 1578.

La Serre, Jean Puget de, *Le Secretaire de la Cour ou la maniere d'escrire selon le Temps*, Tolose, Pierre Bos, 1640.

Léon l'Hébreu, *Dialogues d'Amour*, traduction Pontus de Tyard, Lyon, J. de Tournes, 1551.

*Lettres amoureuses de divers autheurs de ce temps*, Paris, A. Courbé, 1641.

*Lettere amorose di M. Girolamo Parabosco*, Venezia, Gabriel Giolito de Ferrari, 1545.

*Lettere amorose di M. Girolamo Parabosco*, Venezia, Gabriel Giolito de Ferrari, 1547.

\*Nous n'indiquons que les œuvres qui ont nourri de manière consistante nos réflexions.

*Lettres amoureuses de Messer Girolam Parabosque, avec quelques autres ajoutées de nouveau à la fin, reduitées de l'italien en notre vulgaire françois, par Hubert-Philippe de Villiers*, Anvers, Christofle Plantin, 1556.

*Lettres amoureuses de Mess. Girolam. Parabosque, traduites d'italien en françois par Philippe-Hubert de Villiers, revuës, augmentées et illustrées de leurs argumens*, Paris, Galiot Corrozet, s. d.

*Lettres portugaises, Lettres d'une péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, édition Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon, Paris, Flammarion, 1983.

Lorris, Guillaume de, Meung, Jean de, *Le Roman de la Rose*, édition Pierre Marteau, Orléans, H. Herluison, 1878, 2 volumes.

Lorris, Guillaume de, Meung, Jean de, *Le Roman de la Rose*, publié d'après le manuscrit par Ernest Langlois, Paris, Firmin-Didot, 1920.

Ovide, *Les Héroïdes*, édition Jean-Pierre Néraudau et traduction Théophile Baudement, Paris, Gallimard, 1999.

Ovide, *Les Métamorphoses*, édition Jean-Pierre Néraudau et traduction Georges Lafaye, Paris, Gallimard, 1992.

Pétrarque, *Le Chansonnier*, édition et traduction Pierre Blanc, Paris, Classiques Garnier, 2020.

*Premier volume de la bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, Paris, Abel L'Angelier, 1584.

Ronsard, Pierre de, *Œuvres complètes*, édition Jean Céard et Paolo Laumonier, Paris, Société des textes français modernes, 2015.

Saint-Gelais, Octavien de, *Les XXI Epistres d'Ovide*, Paris, Michel Le Noir, 1500.

Sébillot, Thomas, *Art Poétique François*, Paris, Abel L'Angelier, 1548.

## SOURCES SECONDAIRES

### 1. Études critiques

Basso, Janine, « Les traductions en français de la littérature épistolaire italienne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *RHLF*, 6, 1978, p. 906-921.

Bertrand, Pierre-Michel, « La Fortune mi-partie : un exemple de la symbolique de la droite et de la gauche au moyen-âge », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 160, 1997, p. 373-379.

Beugnot, Bernard, « Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture », *RHLF*, 2, 1974, p. 195-202.

Blaise, Fabienne, « La figure d'Eros dans la Théogonie d'Hésiode », *Figures d'Eros*, 8, 1998, Uranie, p. 51-62, URL : <https://hal.univ-lille.fr/hal-01588871>.

Bouteiller, Paul, *Étienne Pasquier 1529-1615. Sa vie et sa carrière*, Lille, Atelier national de reproduction de thèses, 2001.

Bouteiller, Paul, *Recueil de documents sur la vie et l'œuvre d'Étienne Pasquier : avocat, poète et historien*, Paris, ISI, 1991.

Bray, Bernard, « Le roman par lettres, ou la fiction dénoncée », *Perspectives de la recherche sur le genre narratif français du XVII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de Pavie (octobre 1998), Pise-Genève, Ets-Slatkine, coll. « Quaderni del Seminario di filologia francese », 8, 2000, p. 187-211.

Bray, Bernard, « Les “Lettres amoureuses” d'Estienne Pasquier, premier roman épistolaire français? » *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 29, 1977, p. 133-145.

Bray, Bernard, « L'image de l'amour dans la lettre amoureuse à l'époque classique », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner*, Tubinga, Narr, 1988, p. 619-637.

Bray, Bernard, Richard-Pauchet, Odile, *Roman par lettres. Usages poétiques de la première personne dans la littérature française*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

Campanini, Magda, « Faire le procès à son livre. Épistolarité et discours d'auteur chez Étienne Pasquier », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, p. 1-21, consulté le 01 avril 2020, URL : <http://journals.openedition.org/rief/2342>.

Campanini, Magda, *In forma di lettere. La finzione epistolare in Francia dal Rinascimento al Classicismo*, Venezia, Supernova, 2011.

Campanini, Magda, « La disposition des *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier au fil de leurs rééditions : entre épistolographie et autobiographie d'écrivain », à paraître dans *Il confronto letterario*, 77, 2022.

Campanini, Magda, « La scrittura epistolare tra realtà e romanzo : le *Lettres amoureuses* de divers auteurs de ce temps », *Rivista di Letterature moderne e comparate*, LVI, 2, 2003, p. 145-164.

Campanini, Magda, « Quand l'auteur se fait personnage. Le moi et le récit dans les *Lettres amoureuses* d'Étienne Pasquier (1555) », *Quand l'écrivain publie ses lettres* (Actes du colloque international, Paris III, 3-4 avril 2009), *Épistolaire, revue de l'AIRE*, 35, 2009, p. 37-48.

Chiron, Pascal, « Dédale et Icare à l'aube des Temps Modernes », dans Corinne Bonnet, Cristina Noacco et Jean-Pierre Aygon (dir.), *La mythologie de l'Antiquité à la modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 235-247.

Dauvois, Nathalie, *De la Satura à la Bergerie : le prosimètre pastoral à la Renaissance et ses modèles*, Paris, Honoré Champion, Diffusion Slatkine, 1998.

Dauvois, Nathalie, « Fortune entre moyen-âge et renaissance, la roue, le labyrinthe et le chemin », *L'Analisi linguistica e letteraria*, Année XII, n°1/2, 2004, p. 77-94.

Duchêne, Roger, « Réalité Vécue et Réussite Littéraire : le Statut Particulier de la Lettre », *RHLF*, 2, 1971, p. 177-194.

*Écrivains juristes et juristes écrivains du Moyen-Âge au siècle des Lumières*, sous la direction de Bruno Méniel, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Ferreyrolles, Gérard, « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques*, 71, 2010/I, p. 5-27.

Feugère, Léon, *Caractères et portraits littéraires du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1859, 2 volumes.

Feugère, Léon, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier*, Paris, Firmin-Didot, 1818.

Fumaroli, Marc, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *RHLF*, 6, 1978, p. 886-905.

Fumaroli, Marc, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1980.

Gabriele, Mino, « La tempérante salamandre. Aux origines de la devise de François Ier », dans Magali Vène et Bruno Petey-Girard (dir.), *François Ier, pouvoir et image*, traduction Jean-Maurice Teurlay, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2015, p. 79-86.

Giraud, Yves, « La dimension romanesque dans quelques ensembles épistolaires du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michel Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le Roman français au XVI<sup>e</sup> siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 81-92.

Hubaux, Jean, Leroy, Maxime, *Le Mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine*, Liège, Faculté de philosophie et lettres ; Paris, Droz, 1939.

Joukovsky, Françoise, *La Gloire dans la poésie française et néolatine du XVI<sup>e</sup> siècle (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, Droz, 1969.

*La Fortune : thèmes, représentations, discours*, études réunies par Yasmina Foehr-Janssens et Emmanuelle Métry, Genève, Droz, 2003.

Langlet, Irène, *Le recueil littéraire : Pratiques et théorie d'une forme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

*Le Discours du livre, mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, études réunies par Anna Arzoumanov, Anne Réach-Ngô et Thung Tran, Paris, Classiques Garnier, 2011.

Lecerle, François, *Un pétrarquisme épistolaire : les Lettres amoureuses d'Étienne Du Tronchet*, dans Jean Balsamo (dir.), *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004, p. 353-363.

Magnien, Catherine, *Étienne Pasquier (1529-1615) et l'édition de ses œuvres*, Szeged, Scriptum, 1999.

Magnien, Catherine, « Étienne Pasquier (1529-1615) ou la dissidence discrète », *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], 2013-01 | 2013, mis en ligne le 08 mars 2013, consulté le 04 décembre 2021, URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5748>.

Mathieu-Castellani, Gisèle, *Les thèmes amoureux dans la poésie française : 1570-1600*, Paris, Klincksieck, 1975.

Noacco, Cristina, « Le mal d'amour au Moyen-Âge : souffrance, mort et salut du poète », *Pallas* [en ligne], 88 | 2012, mis en ligne le 07 Octobre 2016, p. 147-167, consulté le 04 Décembre 2021, URL : <https://doi.org/10.4000/pallas.2522>.

Quondam, Amedeo, *Le « Carte messagiere » : retorica e modelli di comunicazione epistolare*, Roma, Bulzoni, 1981.

Raymond, Marcel, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, Paris, Honoré Champion, 1927.

Reynier, Gustave, *Le Roman sentimental avant l'Astrée*, Librairie Armand Colin, 1908.

Rousset, Jean-Paul, *Forme et signification*, Paris, J. Corti, 1963.

Ruhe, Ernstpeter, « Comment dater la naissance du roman par lettres en France », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à Wolfgang Leiner*, Tubinga, Narr, 1988, p. 379-393.

Stanescu, Michel, « Estienne Pasquier, lecteur des auteurs du XV<sup>e</sup> siècle », *L'Analisi linguistica e letteraria*, Année XII, n°1/2, 2004, p. 1-17.

Thickett, Dorothy, *Bibliographie des œuvres d'Estienne Pasquier*, Genève, Droz, 1956.

Vaillancourt, Luc, *La Lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Versini, Laurent, *Le roman épistolaire*, Paris, PUF, 1979.

## 2. Études sur la langue du XVI<sup>e</sup> siècle

Brunot, Ferdinand, *Précis de grammaire historique de la langue française : avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*, Paris, Masson, 1937.

Catach, Nina, *La ponctuation (Histoire et système)*, Paris, PUF, 1996.

Dauvois, Nathalie, *La ponctuation à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

Demonet, Marie-Luce, « Ponctuation et narration chez Rabelais et ses contemporains », *La Licorne* [En ligne], Les publications, Collection La Licorne, 2000, La Ponctuation, Une ponctuation en devenir (Moyen-Âge-Renaissance), URL : <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr:443/licorne/index.php?id=5852>.

Doualan, Gaëlle, *Éléments pour une lecture de l'histoire de la synonymie*. 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, F. Neveu ; P. Blumenthal ; L. Hriba ; A. Gerstenberg ; J. Meinschaefter ; S. Prévost, Juillet 2014, Berlin, Allemagne. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01271255>.

Huchon, Mireille, *Histoire de la langue française*, Paris, Librairie générale française, 2002.

Zink, Gaston, *Le moyen français*, Paris, PUF, 1990.

### 3. Dictionnaires

Cotgrave, Randle, *A dictionarie of the French and English tongues*, Londres, A. Islip, 1611.

Di Stefano, Giuseppe, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.

*DMF : Dictionnaire du Moyen Français*, ATILF-CNRS et Université de Lorraine, 2015, <http://www.atilf.fr/dmf>.

Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, F. Vieweg, 1881-1902, 10 volumes, -4°.

Grimal, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1999.

Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la Langue Française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, E. Champion – Didier, 1925-1967, 7 volumes, -4°.

*Le dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Vve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694, 2 volumes.

Littre, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, L. Hachette, 1873-1874. Version électronique créée par François Gannaz, <http://www.littre.org>.

Madame Delacroix, *Le Langage des fleurs, nouveau vocabulaire de Flore, contenant la description des plantes employées dans le langage des fleurs*, Paris, 1881.

Noël, François-Joseph-Michel, *Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie Grecque, Latine, Egyptienne, Celtique, Persane, Syriaque, Indienne, Chinoise, Scandinave, Africaine, Américaine, Iconologique, etc*, Paris, Le Normant, 1801.

Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680.

*Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*, Paris, D. Douceur, 1606.

*TLFi : Trésor de la langue Française informatisé*, ATILF-CNRS et Université de Lorraine, 1994, <http://www.atilf.fr/tlfi>.

